



ORIGINES DU COMPORTEMENT DANS LA GUERRE

Révision de la littérature



CICR

**ORIGINES DU COMPORTEMENT
DANS LA GUERRE**
Révision de la littérature

Jean-Jacques Frésard



CICR

Comité international de la Croix-Rouge
19, avenue de la Paix
1202 Genève, Suisse
T +41 22 734 6001 F +41 22 733 2057
E-mail: icrc.gva@icrc.org
www.icrc.org

© CICR, octobre 2004

Table des matières

AVERTISSEMENT	6
INTRODUCTION	12
PREMIÈRE PARTIE	16
CHAPITRE 1: LA GUERRE	18
CHAPITRE 2: LES LIMITES DE LA GUERRE	22
CHAPITRE 3: LA TRANSGRESSION DES NORMES	28
1. La guerre est criminogène	29
2. Les raisons liées aux buts de guerre	30
3. Les raisons d'opportunité	31
4. Les raisons idéologiques	31
5. Les raisons psychosociologiques	32
6. Les raisons liées à l'individu	33
CHAPITRE 4: LA NATURE DES CONFLITS ET LES VIOLATIONS DU DROIT	36

DEUXIÈME PARTIE	46
CHAPITRE 5: L'IMAGE DE L'ENNEMI	48
CHAPITRE 6: L'ESPRIT DE CORPS ET LA CONSTRUCTION DU COMBATTANT	52
CHAPITRE 7: LA RÉPULSION DE TUER, ET COMMENT LA SURMONTER	58
CHAPITRE 8: DE LA DISTANCIATION À LA "VICTIMISATION"	66
CHAPITRE 9: JUSTIFICATIONS	70
CHAPITRE 10: L'OBÉISSANCE À L'AUTORITÉ	76
CHAPITRE 11: LE DÉSENGAGEMENT MORAL	90
TROISIÈME PARTIE	98
CHAPITRE 12: COMMENT CHANGER LES COMPORTEMENTS?	100
CONCLUSIONS PROVISOIRES	110
NOTES	116
BIBLIOGRAPHIE	120

“Ceux qui peuvent
vous faire croire
à des absurdités peuvent
vous faire commettre
des atrocités.”

Voltaire

“Vous croyez
que leur discipline
laisse à désirer,
continuai-je.
Vous vous trompez.
Leur discipline est excellente.
Ce qui les empêche
d’exterminer
tous les enfants mâles,
de tous vous tuer
jusqu’au dernier,
ce n’est ni la compassion,
ni l’humanité.
C’est la discipline, rien d’autre:
des ordres venus d’en haut,
qui peuvent changer
d’un jour sur l’autre.
La compassion, on s’assied dessus,
c’est la guerre.”

J.M. Coetzee, *L'Âge de Fer*

Avertissement

Le présent document est un des quatre volets d'une recherche que le CICR nous a confiée et qui voulait répondre à une double interrogation. Premièrement, il s'agissait de mieux comprendre quels paramètres déterminent le comportement des combattants en temps de conflit armé et, en particulier, ce qui les amène à respecter ou au contraire à violer le droit international humanitaire. En outre, le CICR voulait savoir si ses stratégies d'influence visant à amener les combattants à respecter ce droit sont pertinentes et effectivement à même d'influer sur les comportements (et pas seulement sur les connaissances ou les attitudes des publics visés).

La recherche a été menée avec le concours de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation de l'Université de Genève. Elle a permis d'exploiter les données recueillies auprès de milliers de combattants et civils dans le cadre de l'étude lancée par le CICR en 1999 et connue sous le nom de *People on War*. A cette masse d'informations sont venus s'ajouter les centaines d'entretiens menés à l'instigation des délégués chargés de la présente recherche dans plusieurs pays en guerre, auprès de combattants actifs ou d'ex-combattants.

Les exemples de violations du droit qui parsèment le présent document ne visent en aucune manière à stigmatiser tel ou tel pays, telle ou telle faction combattante. Ils n'ont été retenus que pour illustrer des comportements que l'on a pu rencontrer d'innombrables fois dans les guerres du passé et qui n'ont pas disparu des conflits contemporains.

De nombreux collaborateurs du CICR ont été mis à contribution dans le cadre de cette recherche, aussi bien à Genève que sur le terrain. Qu'ils en soient ici remerciés!

Nous souhaitons aussi remercier chaleureusement les personnes extérieures à l'institution dont les opinions et éclairages ont été pour nous extrêmement stimulants. Nous pensons en particulier aux professeurs Willem Doise et Gabriel Mugny, ainsi qu'à leurs collaborateurs de l'Université de Genève, à Reto Hadorn, sociologue au SIDOS (Service suisse d'information et d'archivage de données pour les sciences sociales), à Jean-Henry Francfort, spécialiste en communications, à Christian-Nils Robert, professeur de droit pénal à l'Université de Genève, à Michel Caraël de ONUSIDA et à Suren Erkman, consultant scientifique.

En dehors du travail du professeur Eric David, qui consacre un chapitre de son livre (*Principes de droit des conflits armés*¹) à la question de savoir pourquoi le Droit International Humanitaire (DIH) est si souvent violé, la littérature spécialisée est souvent écartelée entre deux tendances dominantes. Soit elle s'intéresse à des événements extrêmes, comme le génocide des Juifs, ou alors elle porte son regard sur la violence en général, tirant parfois des parallèles un peu hâtifs entre la violence sociale générée par des problèmes socio-économiques et la violence qui s'exprime en temps de conflit armé. Nous avons au moins une double conviction: l'homme a certes une aptitude naturelle à la violence, mais le passage à l'acte et ses modalités sont déterminés par les circonstances sociales; et la violence qui se manifeste en temps de guerre n'est que la cousine éloignée de la violence des banlieues. La difficulté spécifique que rencontre une institution comme la nôtre lorsqu'elle se penche sur ces questions est celle-ci: nous ne condamnons pas le recours à la violence armée, mais seulement certains excès de cette violence; or, il existe un continuum de la violence et le fait d'y recourir comporte par définition un risque grave de transgression des normes humanitaires.

Notre recherche a été basée sur des lectures, sur des interviews, sur des documents internes au CICR, sur des témoignages, sur des articles scientifiques, sur l'exploitation des données quantitatives de *People on War*,² et enfin sur des questionnaires construits par nous, l'un destiné aux porteurs d'armes, l'autre aux "communicateurs" du CICR. Le présent document est une tentative de synthèse des informations recueillies auprès de ces sources. La diversité des sources de ce document rend cette synthèse difficile, et c'est une des raisons pour lesquelles on trouvera souvent, au fil des pages à venir, des conditionnels. Tout ce qui suit ne prétend pas au statut de vérité scientifique indiscutable et définitive. Au contraire. Nous avons parfois privilégié certaines pistes, nous avons sans doute souvent été influencés par nos propres convictions, mais nous avons toujours essayé de ne pas nous départir de notre sens critique.

Et nous gardons à l'esprit, au moment de rédiger ces lignes, les réflexions que M. Hadorn du SIDOS (Service suisse d'information et d'archivage de données pour les sciences sociales), nous avait fait parvenir à l'époque où le CICR et l'université de Harvard dialoguaient au sujet de *People on War*. Nous jugeons utile de retranscrire ici ces propos, qui nous paraissent trouver tout naturellement leur place dans cet avertissement.

"Il n'y a pratiquement aucune relation statistique entre ce que les gens disent dans une interview et ce qu'ils font en situation réelle."

"Une recherche en sciences sociales, si elle prend au sérieux les questions autour de la définition de l'objet étudié, amène généralement plus de questions que de certitudes."

"Ce sont les questions qui font progresser la connaissance, pas les réponses."

"La démarche scientifique est d'abord une approche critique des processus de construction de la connaissance."

Nous sommes surtout devenus plus modestes quant à nos ambitions de départ. Le comportement humain est par définition d'une telle complexité, même dans des situations d'une grande simplicité apparente (comme par exemple lorsqu'il s'agit de déterminer pourquoi un consommateur se tourne vers tel produit plutôt que vers tel autre),

que vouloir comprendre pourquoi un individu, pris dans la tourmente de la guerre et le déchaînement des passions, adopte tel ou tel comportement, est un questionnement qui a bien peu de chances de trouver une réponse totalement satisfaisante.

Dans cette recherche, il y a de multiples questions que nous n'avons pas abordées. Pourquoi les groupes humains s'adonnent-ils, depuis la nuit des temps, à cette activité collective et si spécifiquement humaine qu'est la guerre? Pourquoi la guerre est-elle toujours, et avant tout, réservée aux hommes? Quel type de relation y a-t-il entre l'agressivité humaine et le phénomène guerre? Toutes ces questions sont au carrefour de l'ethnologie, de l'anthropologie, de la sociologie, de la psychologie, de la sociobiologie, de la neurophysiologie ou de l'éthologie humaine. Elles nourriront encore longtemps la littérature spécialisée. Il eut été présomptueux de notre part de prendre position sur ces grandes questions, même si elles restent souvent présentes aux confins de notre travail.

Nous ne nous hasarderons donc pas à vouloir expliquer pourquoi la guerre existe, mais nous avons pensé nécessaire d'aborder brièvement la question de la nature de certains conflits contemporains, car nous croyons que l'on peut y trouver des explications relatives aux violations du DIH. La guerre est, par définition, criminogène. On ne peut pas comprendre pourquoi il existe des violations du droit des conflits armés si l'on ne comprend pas la nature et les enjeux de ces conflits.

Pour nous, la guerre est une activité spécifiquement humaine, c'est pourquoi on ne lira pas dans les lignes qui viennent qu'elle génère un comportement bestial. C'est aussi pour cette raison que nous sommes sceptiques face à des expressions comme "humaniser la guerre". La guerre est, à notre avis, une entreprise rationnelle, même si elle catalyse une gamme extraordinaire de motivations, et si le guerrier, pris individuellement, est souvent mû par ses passions et ses émotions. C'est aussi pourquoi nous ne parlerons pas de guerres absurdes, parce qu'en général la guerre n'apparaît pas absurde aux acteurs eux-mêmes:³ ce sont souvent les observateurs extérieurs qui qualifient ainsi certains conflits, peut-être parce qu'ils n'en comprennent pas les enjeux ou parce qu'ils les jugent futiles. Ce qui n'interdit pas de penser que le recours à la violence guerrière est souvent la solution la plus coûteuse pour dénouer un conflit. Dans le même ordre

d'idées, nous éviterons aussi de parler de "conflits déstructurés", expression qui laisse penser que certains conflits contemporains échappent à la règle qui veut qu'une guerre soit le fait d'entités organisées, plus ou moins hiérarchisées, poursuivant des objectifs identifiables. Car la guerre est conduite par des groupes, pas par des foules.

Nous ne nous situons donc pas dans le macro-sociologique, ni dans le micro-psychologique, mais quelque part au milieu, dans le psycho-sociologique. Pourquoi? Outre les raisons énoncées plus haut, nous avons pris pour hypothèse de départ que les paramètres qui déterminent avec la plus grande intensité le comportement des porteurs d'armes sont à rechercher dans ce niveau intermédiaire, celui de l'individu dans le groupe au sein duquel il combat. Les combattants que l'on interroge sur leurs motivations au combat invoquent rarement un idéal, la haine ou les décorations; ils mentionnent par contre leur volonté de ne pas laisser tomber leurs camarades d'unité, et de ne pas perdre leur estime et leur soutien. L'influence des camarades (les pairs, comme dit la littérature anglo-saxonne) est déterminante dans le comportement des porteurs d'armes. L'autre influence centrale est celle liée à l'insertion dans une structure hiérarchique, aux ordres (ou à l'absence de ceux-ci) et aux sanctions auxquelles s'exposent les contrevenants. Nous y reviendrons longuement, car s'il est un paramètre dont l'importance est décisive dans les comportements que nous avons cherché à analyser, c'est bien celui-ci. Lorsque le psycho-sociologue américain Milgram se demandait, dans les années soixante, pourquoi un individu honnête et bienveillant par nature peut faire preuve de cruauté envers un inconnu, il répondait de la manière suivante: **"Parce que sa conscience, qui contrôle d'ordinaire ses pulsions agressives, est systématiquement mise en veilleuse quand il entre dans une structure hiérarchique. (...) Typiquement, l'individu qui entre dans un système d'autorité ne se voit plus comme l'auteur de ses actes, mais plutôt comme l'agent exécutif des volontés d'autrui."** Cette brève citation mérite d'être relue à trois reprises, car elle est le point nodal de la recherche qui nous a été confiée.

Les pages qui suivent ont pour fil conducteur l'homme dans la guerre, les paramètres qui guident son comportement et les influences qui s'exercent sur lui.

La **première partie** est consacrée au phénomène de la guerre et vise à camper le décor général dans lequel le porteur d'armes évolue. Nous commencerons par rappeler que

la guerre, tout horrible qu'elle soit, a toujours exercé une étrange fascination sur les hommes et qu'elle occupe une place privilégiée dans la culture humaine (chapitre 1). Nous verrons ensuite d'où vient la nécessité d'imposer des limites à la guerre, d'en codifier certains aspects, en particulier celui de préciser qui peut être légitimement tué, et à quelles conditions (chapitre 2). La transgression de ces limites prend des formes différentes et nous essaierons de les identifier (chapitre 3). Avant d'en venir à ausculter de plus près le comportement du porteur d'armes, nous verrons pourquoi certains types de conflits entraînent par définition des violations du DIH (chapitre 4).

La **deuxième partie** se concentre plus précisément sur notre objet d'étude. Le combattant n'est plus tout à fait un homme comme les autres. Nous expliquerons ce qui doit être mis en place pour lui permettre de tuer, et ce qui contribue à rendre possible la commission d'atrocités. Il faut avant tout fabriquer une image de l'ennemi visant à dévaloriser ce dernier (chapitre 5). Créer ensuite un esprit de corps et construire une nouvelle identité à ce combattant (chapitre 6). Et lui apprendre à surmonter sa répulsion de tuer (chapitre 7). Deux mécanismes jouent un rôle important pour permettre au combattant d'adopter des comportements qui peuvent facilement mener à des violations du DIH: la distanciation et la "victimisation" (chapitre 8). Le chapitre sur les justifications (chapitre 9) tente d'élaborer, divers exemples à l'appui, sur les processus mentaux et sociaux qui permettent de commettre des exactions, avec des fonctions à la fois explicatives et déculpabilisantes. Pour en venir à ce que nous croyons être le paramètre le plus déterminant dans le comportement du combattant, l'obéissance à l'autorité (chapitre 10). Nous verrons finalement ce qu'il faut entendre par désengagement moral et ce que la recherche contemporaine en la matière peut nous apprendre (chapitre 11).

La **troisième partie** porte sur les stratégies d'influence mises en œuvre pour amener certaines catégories de personnes à adopter des comportements différents. Nous chercherons à cerner quelques approches retenues par d'autres organisations en rapport avec le problème de l'influence: comment faut-il s'y prendre pour changer les comportements? (chapitre 12).

Jean-Jacques Frésard & Daniel Muñoz-Rojas

Introduction

Nous avons évité d'employer le mot *guerriers* pour identifier les porteurs d'armes qui nous intéressent. Parce que nous faisons nôtre la définition du guerrier adoptée par Claude Barrois (*Psychanalyse du Guerrier*), qui nous semble ne s'appliquer qu'à une partie de ceux que nous appelons les porteurs d'armes: **“Un guerrier est un combattant exceptionnel: par la lucidité délibérée de son choix de participer à un conflit violent; par la qualité avec laquelle il remplit sa mission (qui lui a été confiée ou qu'il s'est imposée lui-même); par le respect de l'interdit de s'attaquer à des hommes désarmés ou à des êtres sans défense; par son goût pour ce type d'action.”**

Et Barrois d'ajouter trois autres paramètres importants pour compléter le portrait du guerrier: **“Être guerrier signifie l'acceptation de l'abandon de droits et prérogatives qu'un civil estime essentiels à sa liberté de citoyen. Citons:**

- **l'obéissance absolue aux ordres des supérieurs, avec la perte de la liberté, au nom de l'honneur;**
- **l'exercice éventuel de l'autorité, dès qu'on en possède les grades;**
- **l'acceptation inconditionnelle des missions de guerre qui comportent fréquemment: la nécessité d'éliminer physiquement, c'est-à-dire de tuer l'ennemi; l'éventualité d'être soi-même tué; l'économie de la vie des hommes (qu'ils soient ennemis ou amis), en préférant l'effondrement moral de la résistance ennemie à son anéantissement.”**

Notre hypothèse de départ était celle-ci: ceux qui font la guerre, sur le terrain, sont les porteurs d'armes. Même s'ils ne sont la plupart du temps que des exécutants, ils sont ceux qui commettent les violations du DIH, soit parce qu'ils usent de l'autonomie dont tout combattant doit disposer pour faire son travail, soit qu'ils agissent à

l'instigation de ceux qui leur donnent des ordres. Laissant dans un premier temps de côté la question de la responsabilité respective des uns et des autres, nous avons décidé de braquer nos projecteurs sur les porteurs d'armes, qui nous semblaient être les premiers acteurs de la guerre. Non sans nous être posé la question de savoir si ce sont vraiment les porteurs d'armes qui commettent le plus souvent des violations du DIH, et s'ils sont vraiment les principaux instruments de ces violations. Car il n'est pas nécessaire de porter une arme pour se rendre coupable de violations du DIH.

Première observation: les armes de guerre ne sont pas seulement les **“instruments ou dispositifs servant à tuer, blesser ou réduire un ennemi”** (dictionnaire Robert). Prenons, à titre d'exemple, un article sur un événement d'actualité. **“Les témoignages ont corroboré que les troupes des rebelles avaient utilisé comme armes de guerre des pratiques telles que ‘pillage et viols systématiques’, ‘exécution sommaires’ et ‘enlèvements’.”**⁴ En d'autres termes, les armes font partie de la panoplie du combattant, elles sont essentielles à son identité de combattant, et leur simple existence suffit souvent à obtenir les avantages recherchés. Mais il n'est pas toujours nécessaire de les utiliser, et nombre de violations du DIH sont perpétrées d'autres manières, par des viols, le pillage, la menace ou la contrainte mentale. Nous pensons qu'en réalité nombre de violations du DIH dans les conflits contemporains sont le fait d'actes qui n'impliquent pas nécessairement l'usage d'une arme au sens matériel du terme. Nous n'ignorons pas tous les morts et blessés que font les obus, les mines ou les kalachnikovs, mais il y a probablement beaucoup plus de personnes qui sont affectées dans leur vie ou leur santé par des déplacements forcés, des contraintes économiques ou des violences psychologiques.

Deuxième observation: les porteurs d'armes ne sont pas les seuls à violer le DIH (sur ordre ou de leur propre initiative). Ainsi, refuser à des prisonniers de guerre d'écrire des messages à leurs familles ou leur interdire les visites du CICR, sont des violations du DIH, mais elles ne sont pas le fait de ceux que nous appelons les porteurs d'armes. Il y a d'innombrables manières de violer le DIH, parfois de façon grave, qui ne sont pas le fait des porteurs d'armes. Plutôt que de mettre au centre de notre travail les porteurs d'armes, nous aurions pu focaliser plus largement sur *les personnes en situation d'user de violence ou de contrainte envers d'autres personnes sous leur contrôle*, ce qui aurait permis un regard plus large sur notre objet d'étude. Il nous semble toutefois que nos conclusions relatives au comportement des porteurs d'armes peuvent s'étendre à d'autres catégories d'acteurs de la violence guerrière. Encore faut-il garder à l'esprit la nécessaire distinction entre les actes de violence "licites" et ceux qui violent le droit. La guerre est, par définition, une activité violente, même si elle ne se résume pas à des actes violents. Elle autorise que l'on inflige des souffrances à d'autres êtres humains, sans que ces souffrances ne soient nécessairement le produit de violations du DIH.

Le CICR vient de se doter de lignes directrices relatives aux démarches qu'il entreprend. Y est mentionné notre devoir d'influence et une citation d'un article du docteur Pierre Perrin où il dit ceci: **"Les organisations humanitaires ont pour responsabilité première de faire en sorte que leur influence s'impose à tous les acteurs (parties au conflit, gouvernements, groupes économiques, médias) et qu'ils assument leurs responsabilités vis-à-vis des victimes."**⁵ Nous partageons ce point de vue et espérons montrer au fil des pages qui suivent comment s'organise le décor général susceptible de déterminer le choix de nos stratégies d'influence.





Première partie



Chapitre 1 : La guerre

Au CICR, nous avons probablement une connaissance extraordinaire des conflits contemporains, mais en même temps cette vision est biaisée, fragmentaire, partielle. De par notre mandat, nous voyons la guerre sous l'angle des victimes, amputées ou torturées, blessées dans leur chair ou dans leur âme, vivant sous occupation étrangère, séparées de leurs familles, privées de liberté. Cette vision de la guerre perçue comme horrible est si largement partagée que l'on en vient à se demander comment un phénomène aussi souvent condamné et détesté peut persister, et bien souvent susciter non seulement l'adhésion, mais aussi l'enthousiasme.

Parce que la guerre, ne nous en déplaît, est aussi objet de fascination. La guerre semble agir comme un révélateur : elle autorise les hommes à exprimer ce qu'il y a de pire en eux, mais aussi ce qu'il y a de plus noble. Pour chaque témoignage sur les horreurs du champ de bataille, il y en a un autre sur l'extraordinaire fraternité qui régnait au sein de l'unité. Pour chaque acte de cruauté enregistré, on mentionne un acte de bravoure ou d'héroïsme. Toutes les qualités et les passions humaines se trouvent exacerbées. Et il n'est pas rare de rencontrer des textes où les protagonistes de la guerre, après avoir vécu mille souffrances et enduré mille dangers, regrettent, une fois la paix revenue, ce temps où leur vie semblait avoir un sens.

Il ne s'agit pas de succomber à cette fascination, mais il nous paraît important de rappeler ici que la guerre n'est pas toujours et partout perçue comme étant le summum de l'horreur. A défaut de garder cette dimension à l'esprit, on négligera un facteur important permettant d'expliquer le comportement des combattants. Pour beaucoup d'hommes, l'expérience de la guerre restera comme le moment le plus important de

leur vie. Les œuvres humaines attestent abondamment de cette emprise sur les esprits et de la place de la guerre dans le processus de civilisation.

Philippe Masson (*L'Homme en Guerre*) écrit ceci : **“Pour le soldat, le véritable combattant, la guerre s’identifie à d’étranges associations, un mélange de fascination et d’horreur, d’humour et de tristesse, de tendresse et de cruauté. Au combat, l’homme peut manifester de la lâcheté ou une folie sanguinaire. Il se trouve alors écartelé entre l’instinct de vie et l’instinct de mort, pulsions qui peuvent le conduire au meurtre le plus abject ou à l’esprit de sacrifice.”** Sur ce point, écoutons Glenn Gray (*The Warriors: Reflections on Men in Battle*): **“De nos jours, des millions d’hommes – comme des millions d’autres avant nous – ont appris à vivre dans cet étrange élément qu’est la guerre et y ont découvert une puissante fascination. (...) En quoi consiste donc cette attirance secrète qu’exerce la guerre, cette attirance qui a persisté en Occident malgré les changements révolutionnaires intervenus dans les méthodes de guerre? Je crois qu’il s’agit du plaisir de voir, du plaisir de la camaraderie, du plaisir de la destruction.”** (Traduction CICR) Plus troublant encore – et on trouve des propos similaires chez nombre d’auteurs – c’est l’étroite intimité qui se tisse entre le guerrier et Éros. **“Si nous sommes honnêtes, la plupart d’entre nous qui n’étions pas des professionnels de l’armée dans les guerres récentes confesserons que nous avons passé incomparablement plus de temps au service d’Éros pendant que nous étions sous les drapeaux qu’avant ou après. Quand nous portions l’uniforme, presque toutes les filles un rien séduisantes exerçaient sur nous une attirance érotique. De leur côté, des millions de femmes éprouvent une forte attirance sexuelle pour l’uniforme militaire, surtout en période de guerre. (...) Non seulement les**

inhibitions sur le plan sexuel sont levées, mais l'intérêt d'un sexe pour l'autre est beaucoup plus passionné qu'en période de paix. (...) Il y a sans aucun doute du vrai dans l'affirmation naturaliste selon laquelle des forces se font sentir dans la guerre et l'amour dont nous sommes rarement conscients et que nous ne comprenons jamais complètement. Mais ces forces ne sont pas purement biologiques; au contraire, elles sont typiquement humaines aussi." (pp. 28 et suiv., traduction CICR) Martin Van Creveld (*La Transformation de la Guerre*), avec humour, dit ceci: **"Il est une constante historique: pour tout individu qui a exprimé son horreur de la guerre, il en est un autre qui y a vu l'expérience la plus extraordinaire qui soit donnée à l'homme de vivre au point de passer le restant de sa vie à barber ses descendants par le récit de ses exploits."** (p. 210)

Cette façon de voir le beau côté de la guerre n'est pas nouvelle. Franco Cardini (*La Culture de la Guerre*) nous apprend qu'à l'époque féodale **"la guerre est belle... pour celui qui la conçoit et la mène comme un privilège. Alors, elle durait peu, se limitant à la belle saison, de mai à septembre; elle était l'occasion de multiples rencontres mondaines; elle se résolvait en un joyeux gaspillage du labeur et de la richesse des autres; elle présentait relativement peu de risques, moins même que le tournoi où l'on mourait un peu trop souvent. Elle était le temps de la fête, du prestige et de l'abondance; elle était 'orgie', au sens anthropologique du terme."** (p. 416) Et puis, en conclusion de son ouvrage: **"La guerre se distingue par son aptitude à drainer les facultés humaines les plus élevées, pour les tendre vers un but ardemment recherché."**

N'importe quel livre consacré à l'anthropologie de la guerre nous apprend que, dans les sociétés primitives, la guerre est accompagnée de chants et de danses, de rites et de fêtes, de parades et d'ivresses. Elle convoque le sacré et elle nourrit les mythes. Les hommes se parent et se voient en héros, les femmes les acclament et les admirent. Roger Caillois (*L'Homme et le Sacré*) voit de profondes affinités entre la guerre et la fête, l'une comme l'autre provoquant gaspillages, suspension de la norme morale, exaltation collective, éclipse ou atténuation de la sensibilité physique et de l'instinct de conservation.

Pour Lévy-Strauss, qui propose une interprétation “culturaliste” de la guerre, la société primitive repose sur l’échange, et d’abord l’échange des femmes (exogamie et prohibition de l’inceste en étant la condition). La guerre est un phénomène second et accidentel et elle ne survient qu’en cas d’échec de l’échange, mode privilégié de la relation sociale entre groupes. Pour Pierre Clastres (*Archéologie de la Violence*), en revanche, le fondement de toute société traditionnelle est une véritable culture de la guerre. Elle assure la cohésion interne du groupe, et son indépendance par rapport aux autres communautés. La guerre n’est pas un accident, elle est en quelque sorte le mode premier de la régulation sociale.

Ce qui est certain, c’est que la guerre a façonné la culture – en tout cas la culture occidentale – depuis les origines. L’essayiste et journaliste suédois Stefan Jonsson l’exprime ainsi : **“La culture occidentale remonte à deux textes fondateurs qui décrivent des guerres de conquête dans le moindre détail – *L’Iliade* et *L’Énéide*. Ces épopées ont, pendant des siècles, été considérées comme des modèles de comportement humain. Puis l’archétype du chevalier a marqué l’idéal occidental – vie saine et résolution des conflits par l’épée. Un fil rouge continu va de l’épopée anglo-saxonne du *Lai de Beowulf* et de la *Chanson de Roland* à la culture populaire postmoderne avec ses jeux de rôle et son culte de Tolkien. (...) Sans les guerres, notre regard rétrospectif serait désorienté et désordonné, comme dans une succession de jours gris. On peut même se demander s’il y aurait une conscience historique sans les guerres. La guerre, force ordonnée pour la pensée; la guerre, source d’inspiration pour l’art et la littérature; la guerre, essence de l’humanité: aucune forme d’expérience n’a aussi puissamment modelé les récits grâce auxquels l’homme structurait le passé et s’orientait vers l’avenir.”** ⁶



Chapitre 2: Les limites de la guerre

Dans toutes les cultures, les hommes s'interdisent de tuer leurs semblables. Sans grand risque de se tromper, on peut affirmer qu'il s'agit là d'un invariant anthropologique. Toutes les grandes religions ont en commun quelques commandements impérieux, dont le premier est de ne pas tuer. L'injonction est catégorique: "Tu ne tueras point!" Mais l'histoire des hommes est faite de détours qui cherchent à nuancer cet impératif et à lui trouver maintes exceptions. Les religions sont les premières à préciser, de façon plus ou moins explicite, que cette injonction concerne surtout *les nôtres*. Les autres, les "non-croyants", les infidèles, les apostats, peuvent être passés au fil de l'épée par les hommes, lorsqu'ils ne seront pas tout simplement livrés au glaive de Dieu.

Toutes les sociétés se donnent des règles permettant de définir qui, parmi leurs membres, peut être tué, et à quelles conditions. On peut prendre la vie d'autrui pour satisfaire les dieux, pour punir, pour venger, pour faire des exemples, pour abrégé des souffrances, ou en état de légitime défense. Les États modernes prétendent s'arroger le monopole de cette violence, et les plus avancés d'entre eux ont même banni la peine de mort. Restent posées, aux deux extrémités de la vie humaine, les questions douloureuses de l'avortement et de l'euthanasie.

Mais subsiste aussi ce renversement extraordinaire du commandement premier qu'implique une situation de guerre. Un des pionniers parmi les instructeurs militaires du CICR avait pour coutume de dire, peut-être par provocation ou pour réveiller un auditoire assoupi, que le premier principe du droit de la guerre est le droit de tuer. Pas n'importe qui, pas n'importe comment, et seulement dans certaines limites. Mais, tout de même, le droit de tuer. Et ce droit, pour les combattants, devient souvent un devoir.

Ne pas commencer par là, c'est risquer de passer à côté de l'essentiel. Car la première question qui nous est posée est de déterminer pourquoi les porteurs d'armes violent le DIH. Et, en avançant dans cette étude, nous nous sommes souvent posé cette même question en creux: comment et pourquoi leur arrive-t-il si souvent de ne pas le violer?

Pour pouvoir faire la guerre, il est une première condition, essentielle: distinguer clairement qui l'on peut tuer légitimement, et qui l'on ne peut pas tuer. Glenn Gray: **“Le but fondamental d'une nation en guerre en dressant le portrait de l'ennemi est de faire une distinction aussi précise que possible entre l'acte de tuer et celui de commettre un meurtre en transformant le premier en un acte qui mérite tous les honneurs et toutes les louanges.”** (p. 131, traduction CICR.) Il nous faut citer ici, quelque peu longuement, un passage essentiel du livre de Van Creveld, qui mérite amplement que l'on s'y arrête, tant il nous concerne intimement.

“Selon une lecture ‘stratégique’, le droit de la guerre s’applique essentiellement à des catégories marginales d’individus en situation de faiblesse ou *hors de combat* et méritant donc protection; ou concerne uniquement des catégories d’armes ‘exceptionnelles’, comme les gaz. Toutefois, rien n’est plus éloigné de la vérité: sa raison d’être ne consiste pas simplement à apaiser la conscience de certaines âmes trop sensibles comme Clausewitz et beaucoup de ses successeurs semblaient le penser. Sa fonction première est de protéger les forces armées elles-mêmes, parce que la guerre est le domaine de l’incertain et de l’agonie. Rien n’est plus propice à la faillite de la raison et n’incite davantage les êtres les plus équilibrés à adopter un comportement étrange que la terreur engendrée par la guerre. Il est paradoxal que celle-ci, qui constitue l’une des activités humaines les plus embrouillées et les

plus embrouillantes, soit également celle qui exige le maximum d'organisation. Tout espoir d'y obtenir des succès implique la coopération bien 'huilée' d'un grand nombre d'hommes travaillant comme une équipe. Or, les hommes ne peuvent coopérer et les organisations exister sans se plier à un code de conduite reconnu, adapté au climat culturel ambiant, lisible pour tous et susceptible d'être respecté. (...) Quels que soient le temps et le lieu, aucune guerre ne peut se dérouler sans que les acteurs ne sachent vraiment qui ils peuvent tuer, à quelles fins, dans quelles circonstances et par quels moyens. A défaut de ces certitudes, les armées ne sont que des hordes; celles-ci ont toujours existé mais, confrontées à une organisation de combat efficace, elles s'éparpillent généralement comme poussière au vent. (...) La nécessité du droit de la guerre dépasse toutefois ces considérations. Par définition, la guerre consiste à tuer, à verser délibérément le sang. Aucune société – pas même animale – ne peut tolérer de tels actes sans que ceux-ci ne soient minutieusement circonscrits par des règles qui définissent ce qui est permis et ce qui ne l'est pas. Toujours et partout, c'est dans ce seul cadre que l'acte de tuer, commis par une catégorie d'hommes habilités, dans certaines circonstances définies et en accord avec certaines lois édictées, n'est soumis à aucun blâme et devient digne d'éloges. (...) Selon l'époque et le lieu, la manière précise de distinguer ce qui appartient à la guerre et ce qui relève du meurtre a, il est vrai, grandement différé; cette distinction est toutefois capitale – certains méritent une décoration, d'autres la corde – car là où elle n'existe plus, la société se délite, et la guerre – en tant qu'action distincte de la simple violence indifférenciée – devient impossible.” (pp. 123 et ss.)

Cette observation, centrale, appelle trois séries de remarques, qui seront développées plus bas.

D'abord, il faut que soit définie une image de l'ennemi, une représentation de ce qu'il incarne et du danger qu'il représente. Ce travail commence généralement avant la guerre, et il a pour but principal de légitimer, dans l'esprit du combattant et de la société tout entière, l'acte de tuer. Nous verrons que ce processus est universel, et qu'il apparaît comme difficilement compatible avec les valeurs qui sous-tendent le DIH.

Il faut ensuite clairement distinguer les *nôtres* des *autres*, mais aussi – et c’est beaucoup plus difficile – distinguer chez les autres ceux qui peuvent être tués et ceux qui ont droit à un sort plus clément. Et, parmi ceux qui peuvent être tués, à quel moment ils peuvent l’être, et à quelles conditions.

Enfin, il faut préparer le combattant à éviter un double écueil. Celui de ne pas être capable de vaincre la répulsion qu’éprouvent normalement les êtres humains devant l’acte de tuer leurs congénères. Et celui de veiller à ce que les porteurs d’armes conservent **“un comportement humain dans un environnement guerrier, où l’individu tend à libérer sans contrôle son agressivité et sa sauvagerie”** Ce dernier point est au cœur de la discipline militaire, dont une des fonctions est **“d’obtenir une réponse adaptée dans une situation de crise où la capacité de jugement de l’individu est perturbée”**. Cette discipline vise à une **“uniformisation des comportements afin a) de simplifier les procédures de conduite et le langage utilisé, b) d’obtenir une réponse prévisible à une impulsion donnée et c) d’obtenir un mouvement d’ensemble cohérent”**.⁷

Ces dernières affirmations peuvent sembler paradoxales, mais elles ne sont pas contradictoires. De nombreuses études démontrent qu’en règle générale les combattants sont très réticents à l’acte de tuer, et qu’ils doivent être préparés à cela, conditionnés et drillés, pour surmonter des mécanismes neuropsychologiques propres à l’être humain et qui lui rendent normalement cette tâche pénible. De cela, pourtant, on ne peut pas déduire que ceux qui commettent des actes de cruauté en temps de guerre sont tous des monstres et des psychopathes. Ces derniers existent, sans doute, mais ils sont peu nombreux. Si les exactions n’étaient que leur fait, il suffirait de les identifier et de les neutraliser pour obtenir un meilleur respect du droit. Or, il apparaît comme une évidence que ceux qui commettent des actes contraires au DIH sont, dans leur grande majorité, des individus ordinaires. En écho à la “banalité du mal” chère à Hannah Arendt (*Eichmann à Jérusalem*), il nous faut admettre que les comportements que le DIH prohibe sont le fait de combattants qui n’entrent que rarement dans la catégorie des monstres. Selon Van Creveld: **“La plupart des soldats ne sont pas des criminels, et les criminels n’ont jamais fait de bons soldats.”** (p. 242)

Claude Barrois nous rappelle que deux aspects de l'honneur du guerrier lui sont spécifiques. **“Le premier relève de l'obligation de ne se battre que contre un adversaire armé, d'égal à égal. Une victoire sur un ennemi désarmé ou en état d'infériorité serait déshonorante. Cette exigence fonde une éthique qui diffère profondément de ces sinistres armées de massacreurs et de tueurs qui, malheureusement, même si elles arborent un uniforme, participent toujours à l'histoire de notre monde. Ce point de l'honneur interdit à un guerrier toute action non seulement contre des adversaires désarmés, prisonniers, blessés, mais aussi contre la population civile, et parmi elle, les plus vulnérables: les enfants, les vieillards et les femmes.”**



Chapitre 3: La transgression des normes

Les raisons pour lesquelles le DIH est violé sont innombrables. Nous avons choisi de les regrouper en six catégories qui nous semblent recouvrir à peu près toute la gamme des événements qui peuvent amener au non-respect du DIH. Dans tous ces cas de figure, la volonté humaine, collective ou individuelle, joue un rôle prépondérant. Cette volonté peut parfois être pervertie par l'usage de drogues ou d'alcool, ou être entachée par des émotions extrêmement violentes, comme la peur ou la soif de vengeance. Ces états particuliers peuvent alors affecter la responsabilité de ceux qui commettent des exactions.

Ne figurent pas, dans les catégories qui suivent, les cas de violations commises en raison d'erreurs manifestes. Il peut arriver que l'on attaque des civils par erreur, en ayant pris toutes les précautions recommandées par les circonstances, et en n'ayant pas voulu les conséquences de nos actes. Il en va bien entendu autrement lorsque l'on attaque des civils sans avoir pris toutes les mesures qui s'imposaient, compte tenu des circonstances, pour éviter de les toucher. On parlera alors plutôt de "dol éventuel", lorsque les conséquences de nos actes auraient dû être envisagées et qu'elles ne l'ont pas été, souvent par légèreté.

Notre propos n'est pas de nature juridique, mais pratique. Les catégories identifiées se veulent instrumentales, parce qu'à chacune d'entre elles (sauf peut-être la première) correspondent des actions spécifiques que le CICR peut mener pour empêcher ou limiter les violations du DIH. Ces catégories vont du plus général (collectif) au plus particulier (individuel).

1. La guerre est criminogène

La première raison est de caractère très général. La guerre est criminogène. La nature-même du phénomène guerre fait que les débordements, les dérapages, les violences qui outrepassent les “nécessités militaires” sont inscrites dans sa logique. Une guerre n’est jamais propre, et même une guerre respectueuse du DIH est un déchaînement de violences contre les individus et les choses, avec son cortège de souffrances et de destructions. Qu’il soit difficile dans de telles circonstances de faire parfois la différence entre le licite et l’illicite, entre une action légitime et une action illégitime, une action moralement acceptable et une qui ne l’est pas, semble assez évident.

Écoutons à ce sujet le professeur Eric David (*Principes de Droit des Conflits armés*) dans ses conclusions générales: **“Les droit des conflits armés est un droit simple: un peu de bon sens et un minimum de générosité permettent à n’importe qui d’en découvrir par soi-même les règles de base sans être juriste patenté. D’ailleurs, en simplifiant à l’extrême, ces règles peuvent se résumer en quatre préceptes: ne pas attaquer les non-combattants, ne pas attaquer les combattants n’importe comment, traiter humainement les personnes en son pouvoir, protéger les victimes.”**

“On pourrait être encore plus synthétique (...) pour dégager la quintessence du droit des conflits armés: respecter son prochain même dans le feu et le sang! Vaste programme, mais aussi quel paradoxe! Peut-on respecter celui sur qui on fait pleuvoir des bombes, celui que l’on ajuste dans la mire de son fusil, celui que l’on combat au corps à corps? C’est évidemment l’aporie fondamentale du droit des conflits armés. Il faut en être conscient pour réussir – peut-être – à la dépasser,

mais aussi pour constater que le respect de ce droit pose des problèmes qui sont finalement beaucoup plus psychosociologiques que juridiques.” (pp. 731 et 732)

2. Les raisons liées aux buts de guerre

Les buts de guerre peuvent être multiples. Dans la théorie classique, l'objectif principal de la guerre était de défaire les forces ennemies. Dans maints conflits contemporains, les buts de guerre sont tout autres. Les conflits qu'il est convenu d'appeler identitaires opposent souvent des "ethnies" et ce sont tous les membres de l'autre camp qui sont des ennemis, au premier rang desquels les civils. Outre le fait qu'il est souvent difficile de distinguer les civils des combattants dans ce type de conflits, on préférera de toute façon s'en prendre aux populations civiles de l'adversaire, d'abord parce que c'est un moyen plus efficace pour se débarrasser de l'ennemi, ensuite parce que cela est moins dangereux que de s'attaquer aux combattants du camp opposé.

Il en va de même dans les conflits dits asymétriques (dont la guerre contre le terrorisme est un cas particulier) où l'adversaire technologiquement et numériquement inférieur compense cette inégalité en s'attaquant à la population civile, sans respecter en aucune manière le droit de la guerre, au point que l'on ne sache même pas s'il faut dans certains cas parler de conflit armé.

Dans de telles situations, les buts de guerre peuvent être la négation-même des principes du DIH. Au CICR, nous dirons que dans ces situations "l'espace humanitaire" est réduit, voire inexistant.

Il faut également mentionner ici l'existence de ces "nouveaux" acteurs de la violence, qui souvent poursuivent à la fois des actions militaires et de pure criminalité, et dont la propension à respecter les règles élémentaires du droit de la guerre est inversement proportionnelle au degré de reconnaissance dont ils bénéficient de la part des États sur le territoire desquels ils agissent, États qui les considèrent généralement comme des criminels de droit commun ou des terroristes. N'ayant pas de droits, ils ne se voient pas non plus d'obligations.

3. Les raisons d'opportunité

Ces raisons peuvent se résumer en un seul postulat: pour vaincre l'ennemi, il est souvent nécessaire de violer certaines normes du DIH. La fin justifie certains moyens, et les fins peuvent être multiples. Parfois, ces raisons ne sont invoquées que comme des alibis, d'autres fois les décideurs peuvent être sincèrement convaincus qu'une action illicite évitera des dommages bien plus graves encore. On peut parler dans ce contexte d'une "morale du résultat".

Les raisons d'opportunité le plus souvent rencontrées sont:

- la volonté d'affaiblir l'ennemi par tous les moyens;
- la volonté de démoraliser l'adversaire;
- la volonté de briser l'esprit de résistance de l'adversaire, par exemple en bombardant ses populations civiles (Coventry, Hambourg, Dresde);
- la volonté d'en finir au plus vite, en évitant ainsi davantage de victimes plus tard (Hiroshima, Nagasaki);
- la volonté de préserver la vie de ses propres hommes (doctrine des "*limited casualties*").

Les raisons d'opportunité peuvent être invoquées à des niveaux moins stratégiques que ceux identifiés ci-dessus. Le fait d'abandonner des blessés ennemis sans soins, ou de ne pas faire de prisonniers, est parfois justifié par le fait que les moyens matériels faisaient défaut, ou qu'un comportement respectueux du DIH en la matière aurait pu causer des revers pour la partie incriminée. Affirmer, comme nous le faisons et devons le faire au CICR, que le respect du DIH est toujours avantageux pour les belligérants, est discutable et de ce fait bien souvent discuté.

4. Les raisons idéologiques

Dans la guerre, presque tout est affaire de représentations. Comme nous l'avons déjà vu, il est nécessaire d'être convaincu que notre cause est juste, que l'ennemi est ignoble, que Dieu est avec nous.

Si les belligérants décident d'utiliser des moyens qui outrepassent ceux que le droit des conflits armés les autorise à utiliser, ils doivent souvent ancrer leurs comportements dans des idéologies qui leur servent de références, d'explications et de justifications.

Les raisons idéologiques les plus couramment rencontrées sont:

- la conviction que le groupe, l'ethnie, la nation se bat pour sa survie, et qu'en conséquence les conventions humanitaires ne s'imposent plus;
- la conviction que le conflit est celui du Bien contre le Mal, qu'il s'agit de lutter pour la préservation de principes d'ordre supérieurs, comme par exemple de détruire le fascisme, ou de sauver la "civilisation";
- la haine de l'ennemi, qui va de pair avec sa diabolisation, est souvent inculquée avec beaucoup d'efficacité et de cynisme; elle est bien plus souvent un instrument politique que le fruit de "passions ancestrales" ou le résultat d'émotions humaines spontanées;
- la question de la réciprocité est omniprésente dans les discours justificateurs de violations du DIH; si cette réaction est probablement très atavique chez l'être humain (je fais du mal à l'autre parce que l'autre me fait du mal), elle est aussi souvent instrumentalisée par les pouvoirs, qui accusent le camp adverse de commettre les pires exactions, parfois purement imaginaires.

5. Les raisons psychosociologiques

Nous reviendrons amplement sur certaines de ces raisons plus loin, mais nous pouvons d'ores et déjà en identifier quelques-unes, régulièrement à l'œuvre en temps de conflit armé:

- l'obéissance aux ordres;
- l'influence du groupe d'appartenance;
- le flou entretenu sur les limites entre ce qui est permis et ce qui est interdit;
- la contagion de la violence;
- la permissivité: les chefs tolèrent, voire encouragent, des comportements illicites, laissant entendre (sans donner vraiment des ordres très explicites) que l'on doit vaincre par tous les moyens.

6. Les raisons liées à l'individu

Il existe des personnes, très minoritaires en temps normal, qui éprouvent du plaisir à la souffrance d'autrui. Ces formes de sadisme existent, et la guerre est un moment où elles peuvent s'exprimer avec moins de retenue. Mais la guerre peut aussi libérer des pulsions que beaucoup d'individus portent en eux, comme la volonté de (toute)-puissance, ou le souhait de réaliser certains fantasmes. Ceux-là ne sont pas nécessairement des psychopathes, mais bien souvent des hommes très ordinaires que les circonstances transforment en bourreaux. C'est un des mystères souvent évoqué de la nature humaine que cette capacité de l'homme à se muer d'honnête citoyen en immonde crapule. Nous postulons que peu de gens sont à l'abri d'une telle métamorphose, mais aussi que ces comportements ne sont pas un facteur d'explication principal des violations du DIH. Reste qu'encore une fois tout est affaire de circonstances...

Faut-il ici parler du sadisme? Ou peut-être de la cruauté? N'est-ce pas elle que nous devons traquer prioritairement, plutôt que certaines violations du DIH dont la gravité est parfois toute relative? Mais comment alors définir la cruauté? Véronique Nahoum-Grappe, qui a beaucoup écrit sur les conflits de l'ex-Yougoslavie, nous livre à ce sujet une réflexion qui mérite que nous lui réservions quelques lignes.⁸ **“La victime du cruel est toujours innocente et démunie, ce qui n'est pas le cas de la victime d'un geste seulement violent. (...) Il y a une esthétique de la cruauté qui permet d'en effacer le sens, et un contenu sans surprise de son programme d'action: le corps de l'innocent, l'espace de l'honneur et de la pudeur, enfin le lieu du sacré intime, qui brille au fond du regard de tout humain, ce à quoi il tient comme à la prunelle de ses yeux, cela est la cible du geste cruel. La mort est donc trop douce pour la victime qui est tenue de consommer ce qui lui arrive, c'est sa douleur qui est recherchée, une douleur de tout l'être corps et âme, quand c'est l'enfant, l'être cher, l'espace investi de tendresse et de soin qui est profané. La cruauté est donc la technique pour produire très précisément la douleur morale de la victime, qui regrette alors d'être née. La violence veut la destruction ou l'acceptation de la défaite, la cruauté veut un anéantissement en sens inverse de la mort, une déconstruction de la personne dont le vecteur remonte vers le germe premier,**

vers la racine de départ, logée dans le sein d'une mère, dont la sexualité est aussi une cible classique du crime de profanation au moins en paroles. Le viol ainsi que toutes les tortures sexuelles est ici l'exemple emblématique du crime de profanation, qui cherche à atteindre la transmission du lien de filiation, et à saccager ainsi même ceux qui ne sont pas encore nés. (...) La douleur, l'humiliation, pires que la mort, sont alors des blessures qui atteignent l'espace intime du sacré." (pp. 115 et ss.)

Et plus loin, V. Nahoum-Grappe fait le lien entre ces comportements cruels et des contextes de guerre que nous ne connaissons que trop bien. **"Lorsque le projet de guerre s'adresse à un peuple, un groupe défini en tant que tel, et non à une armée ou à un pouvoir précis, le crime de profanation est plus précis que le crime de violence pour répondre à cette définition d'une identité collective de l'ennemi qui circule avec le lien de filiation (le sang) entre ses membres. Les guerres contemporaines, qui ont pour point commun de s'abattre sur des populations civiles et non de se battre contre des armées ou des politiques définies en tant que telles, portent donc en elles la possibilité logique de susciter de telles pratiques que l'on aurait pu croire tombées en désuétude et relevant des guerres barbares de clans, de tribus, de sociétés sans État."** (pp. 117 et ss.)

Sans pouvoir conclure sur ce point, il semble avéré que les raisons liées à la personne rejoignent la première raison identifiée dans ce chapitre, qui est que la guerre est par essence criminogène.



Chapitre 4: La nature des conflits et les violations du droit

Tenter ne serait-ce que l'esquisse d'une analyse des conflits contemporains dépasse les ambitions de ce travail.⁹ Si nous y consacrons quelques lignes, c'est dans l'optique de montrer que si le DIH est souvent violé dans les conflits contemporains, c'est parce que certaines données objectives de ces conflits rendent ces violations "inévitables". Il en va ainsi, en particulier, lorsque l'on songe aux buts de guerre que s'assignent certains belligérants.

Commençons par mettre en doute quelques affirmations trop souvent entendues, et qui reposent avant tout sur des impressions. "Le DIH est de plus en plus souvent violé". "On assiste à un retour de la barbarie". "Les civils sont de plus en plus victimes des conflits armés". "Depuis la fin de la Guerre froide, on observe une multiplication des conflits armés". Les instituts qui se penchent un tant soit peu sérieusement sur l'évolution des conflits contemporains montrent, chiffres à l'appui, que depuis 1989 le nombre de conflits dans le monde est en diminution. Parallèlement, le nombre de pays engagés dans des processus démocratiques n'a fait qu'augmenter. Pour ce qui est de la barbarie, il suffit d'ouvrir n'importe quel livre d'histoire pour se rendre compte qu'elle n'est pas une invention récente. Les civils, quant à eux, ont souvent payé un prix exorbitant dans les conflits du passé, même si, à certaines époques, la guerre était avant tout affaire de militaires.

Pour n'en rester qu'à l'Europe, écoutons Franco Cardini conclure sa longue étude sur la culture de la guerre: "**La période la plus triste des violences contre les populations désarmées appartient à la longue crise européenne qui dura trois siècles, entre la grande épidémie de 1348 et celle de 1630: une interminable succession d'années, qui virent des tragédies comme la guerre de Cent Ans, les guerres de Religion et la Guerre de Trente Ans, ensanglantant l'Europe entière.**"

Pour esquisser ce que sont ces conflits contemporains, nous nous appuyerons essentiellement sur deux auteurs qui nous semblent en avoir résumé les caractéristiques principales: Mary Kaldor et Jean-Pierre Derriennic.

Mary Kaldor (*New and old Wars – Organized Violence in a Global Era*) analyse ce qu'elle appelle les "nouveaux conflits". Pour elle, les conflits inter-étatiques, où les protagonistes s'infligeaient un maximum de violence, deviennent un anachronisme. A la place de ces conflits se déploient de nouvelles formes de violence organisée qui sont un mélange de guerre, de crime organisé et de violations massives des droits de l'homme. Leurs acteurs sont à la fois globaux et locaux, publics et privés. Les belligérants recourent au terrorisme et à des actes de déstabilisation étrangers au droit de la guerre.

Dès son introduction, l'auteur décrit les caractéristiques de ces nouveaux conflits, et il vaut la peine de la citer longuement, car si elle a raison, le gardien du DIH que nous sommes pourrait connaître des difficultés croissantes.

“Les nouvelles guerres se produisent dans des situations où les revenus de l’État diminuent à cause du déclin de l’économie ainsi que de la propagation de la criminalité, de la corruption et de l’inefficacité. La violence est de plus en plus privatisée, et ce, en raison de l’augmentation du crime organisé et de l’émergence des groupes paramilitaires, et la légitimité politique disparaît. Ainsi s’estompe la distinction entre la barbarie extérieure et la civilité nationale, entre le combattant en tant que porteur d’armes légitime et le non-combattant, entre le soldat ou le policier et le délinquant.”

“Les nouvelles guerres se distinguent des guerres antérieures par les objectifs poursuivis, les méthodes de guerre employées et leur financement. Les buts recherchés dans les nouvelles guerres concernent les politiques identitaires, contrairement aux buts géopolitiques ou idéologiques des guerres antérieures. (...) dans le contexte de la mondialisation, les clivages idéologiques et/ou territoriaux d’antan ont été progressivement supplantés par un clivage politique naissant entre ce que j’appelle le cosmopolitisme, fondé sur des valeurs de rassemblement, universalistes, multiculturelles, et les politiques identitaires particularistes. (...) Par politiques identitaires, j’entends la revendication d’un pouvoir en raison d’une identité particulière – qu’elle soit nationale, clanique, religieuse ou linguistique. En un sens, toutes les guerres comportent un affrontement des identités – les Britanniques contre les Français, les communistes contre les démocrates. Mais à mon avis, ces identités étaient autrefois soit liées à la notion de l’intérêt de l’État, soit à quelque projet tourné vers l’avenir – des idées sur la manière d’organiser la société. (...) Les nouvelles politiques identitaires portent sur la revendication d’un pouvoir en fonction d’étiquettes – dans la mesure où des idées de changement politique ou social existent, elles vont le plus souvent de pair avec une représentation nostalgique idéalisée du passé. (...) Contrairement aux politiques d’idées qui sont ouvertes à tous et ont par conséquent tendance à favoriser une démarche d’ensemble, ce type de politiques identitaires est fondamentalement exclusif et tend donc vers la fragmentation.”

“Les nouvelles guerres tendent aussi à éviter la bataille et à contrôler un territoire par un contrôle politique de sa population. (...) Le but est de contrôler la population en se débarrassant de toute personne qui a une identité différente (et qui a en fait une opinion différente). Il s’ensuit que le but stratégique de ces guerres est l’expulsion des populations par différents moyens tels que les exécutions massives, les réinstallations forcées de populations, ainsi que toute une série de techniques d’intimidation d’ordre politique, psychologique et économique. C’est la raison pour laquelle, dans toutes ces guerres, il y a eu une augmentation spectaculaire du nombre de réfugiés et de personnes déplacées et que la violence est dirigée le plus souvent contre les civils. (...) Des comportements tels que la perpétration

d’atrocités contre des non-combattants, les sièges, la destruction des monuments historiques, etc., qui étaient proscrits par les règles classiques de la guerre et codifiés dans les lois de la guerre de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle, constituent maintenant une composante essentielle des stratégies du nouveau mode de guerre.”
(Traduction CICR)

Résumons brièvement notre propos. Si les porteurs d’armes, dans nombre de conflits armés contemporains, violent le DIH, c’est en partie parce ces comportements sont inscrits dans la nature de ces “nouveaux conflits”:

- la distinction entre civils et combattants est souvent floue, de même d’ailleurs que la ligne de démarcation entre guerre et paix;
- les buts de guerre amènent les combattants à établir une discrimination négative entre civils et combattants: ils préfèrent éviter la confrontation directe avec les combattants du camp opposé, pour s’en prendre directement aux populations civiles, ce qui est à la fois plus efficace et moins dangereux;
- les buts de guerre ne sont pas nécessairement de défaire une armée ennemie, mais de procéder à des “nettoyages ethniques” dont les civils sont forcément les cibles privilégiées;
- l’ennemi n’est plus perçu comme un soldat faisant son devoir et qui a droit à une certaine mansuétude lorsqu’il est blessé ou fait prisonnier: il est un ennemi personnel, engagé volontaire, qui peut être exécuté sommairement lorsqu’il est capturé;
- dans ce même ordre d’idées, les catégories du DIH qui distinguent le combattant du non-combattant font probablement place à une distinction d’un autre ordre, où l’on distingue plutôt les coupables des innocents;
- des arguments de culpabilité collective sont parfois avancés;
- l’étroite imbrication entre actes de guerre, criminalité, banditisme et violations massives des droits de l’homme, rend difficile le respect des normes élémentaires du DIH;
- le terrorisme international et les guerres asymétriques,¹⁰ menés par des réseaux clandestins ou par des États, utilisent par définition des “moyens de guerre” prohibés par le DIH, en particulier des attaques indiscriminées contre des populations et des objectifs civils; ce que pourrait être un “espace humanitaire” dans ce type de conflits reste à identifier.

Peut-être est-il utile de rappeler que l'esprit du DIH est animé d'une vision de la guerre telle qu'elle prédominait dans une partie de l'Europe des XVIII^e et XIX^e siècles, vision qui est passablement étrangère à nombre de conflits contemporains. Rousseau a formulé ainsi cette vision: **“La guerre n'est point une relation d'homme à homme, mais une relation d'État à État, dans laquelle les particuliers ne sont ennemis qu'accidentellement, non point comme hommes, ni même comme citoyens, mais comme soldats. La fin de la guerre étant la destruction de l'État ennemi, on a le droit d'en tuer les défenseurs tant qu'ils ont les armes à la main; mais sitôt qu'ils les posent et se rendent, cessant d'être ennemis ou instruments de l'ennemi, ils redeviennent simplement hommes et l'on n'a plus de droit sur leur vie.”** Ce principe, qui s'applique assez facilement dans un conflit entre États, perd beaucoup de sa force dans une guerre civile où, bien souvent, tous ceux du camp adverse sont considérés comme étant des ennemis.

Faut-il rappeler par ailleurs que la distinction entre civils et combattants, qui est un des piliers sur lequel repose le DIH, a souvent été floue bien avant l'époque actuelle? Michael Walzer (*Just and unjust Wars*), par exemple, rapporte qu'au Viet Nam **“les règles d'engagement américaines ne faisaient que reconnaître et respecter en apparence cette distinction combattant/non-combattant. En réalité, elles inauguraient une nouvelle dichotomie entre non-combattants ‘loyaux’ et ‘déloyaux’, ‘amicaux’ et ‘hostiles’”**

Nos stratégies d'influence par rapport aux problèmes évoqués ci-dessus sont très limitées. Laisser croire que l'action humanitaire peut, même marginalement, s'attaquer de front à ces questions, c'est leurrer ceux qui nous font confiance. Il y a des situations où nous devons prendre acte de notre incapacité à être réellement efficaces, et faire savoir explicitement que la communauté internationale, si elle le juge utile, doit recourir à d'autres méthodes que l'action humanitaire pour empêcher des exactions. Cette clarification minimale nous semble être une obligation éthique à l'égard des victimes que nous entendons protéger.

Jean-Pierre Derriennic (*Les Guerres civiles*) va à l'essentiel dès l'introduction: **“La guerre est une activité typiquement humaine. Elle est le fait d'un être rationnel,**

physique et social: rationnel, donc capable de concevoir des buts à ses actions et d’entrer en conflit avec ses semblables pour des enjeux très divers; physique, donc capable d’exercer et de subir la violence; social, donc capable d’organisation et de coopération, sans quoi la violence resterait individuelle et dispersée.” Plus loin, pour ceux qui voudraient intervenir sur la guerre, **“on ne peut jamais savoir quelle est, au fond, la part de la claire raison et celle des sombres passions dans les motivations des individus particuliers. Mais on peut supposer que pour éviter ou limiter les catastrophes, il vaut mieux tenter de contrôler les passions par la raison plutôt que de tenter de leur opposer d’autres passions. Même si on croit que dans certaines situations politiques les fous dirigent les sages, c’est la conduite des sages qu’il faut changer pour éviter ou limiter les catastrophes, car c’est sur elle qu’il est possible d’agir.”** Et enfin: **“Si les guerres civiles apparaissent aujourd’hui comme la forme de violence politique la plus meurtrière, ce n’est donc certainement pas à cause de l’intensité nouvelle du phénomène, mais plus probablement à cause du déclin relatif d’une autre forme de violence organisée, les guerres interétatiques.”**

Derriennic consacre les premiers chapitres de son livre à discuter les différentes formes de guerres civiles qui coexistent aujourd’hui: les guerres partisans, les guerres socio-économiques et les guerres identitaires. En rappelant tout d’abord que **“ce n’est pas le fait d’avoir des buts différents, ou des opinions différentes, qui conduit les humains à entrer en conflit, mais le fait de poursuivre des buts incompatibles, c’est-à-dire des buts que certaines personnes ne peuvent atteindre sans empêcher d’autres personnes d’atteindre les leurs. (...) Un conflit n’est pas un *problème* susceptible de trouver une *solution* qui satisferait toutes les personnes concernées. Quand il prend fin, c’est par un règlement, qui apparaît toujours à certains comme les données d’un nouveau conflit.”**

L’auteur analyse ces différents types de conflit, leur importance respective dans le monde d’aujourd’hui, et les catégories qu’il retient sont éclairantes pour comprendre les enjeux de ces guerres. Mais son apport est particulièrement percutant lorsqu’il identifie les conditions nécessaires pour que des conflits, innombrables dans toute société, se muent en conflits armés. Ou lorsqu’il se risque à prédire qu’il ne voit pas

un grand avenir aux guerres partisans, mais que les conflits identitaires sont ceux qui ressemblent le plus aux conflits inter-étatiques, et ceux pour lesquels il est le plus difficile de trouver un règlement. **“Quand un conflit entre groupes identitaires devient violent, le risque est grand qu’il cesse de concerner les modalités de la cohabitation entre eux pour devenir un conflit ayant pour enjeu leur séparation. (...) Dès qu’ils sont engagés, les conflits identitaires violents sont peut-être ceux qui s’imposent aux individus de la manière la plus contraignante et ont pour eux les conséquences personnelles les plus graves. L’identité colle à la peau. Contrairement aux opinions et aux idéologies, elle laisse aux humains une marge de liberté très faible pour rester en dehors d’un conflit ou tenter d’en modifier les données afin de lui trouver un règlement.”**

Et la fonction particulière du nationalisme est mise en exergue, car **“il comporte toujours un avantage stratégique. Dans les conflits violents, les groupes identitaires sont plus cohérents et plus efficaces que les groupes fondés sur l’idéologie ou la condition socio-économique. Et le nationalisme a une efficacité démagogique exceptionnelle, parce qu’il a un caractère de prédiction autoréalisatrice: il contribue à créer les problèmes auxquels il se propose comme solution.”**

Un des chapitres les plus passionnants du livre de Derriennic concerne les déterminants sociaux de la violence. Nous ne tenterons pas de résumer son propos, mais quelques pistes explorées par l’auteur méritent que l’on s’y arrête brièvement. La première a trait à l’influence des régimes démographiques sur la violence et la guerre dans les sociétés. Un constat, qui a lui seul ouvre des perspectives considérables, fondé en partie sur le travail d’Amartya Sen: **“Plus des quatre cinquièmes des crimes violents sont commis par des hommes. (...) Ces observations suggèrent que les mécanismes inhibiteurs de la violence sont en général plus efficaces chez les femmes que chez les hommes. Peu importe pour notre propos que l’explication en soit biologique ou culturelle, la propension à la violence tend à diminuer dans les sociétés où la liberté et l’influence des femmes augmentent.”**

Plus loin, cette observation qui explique, au moins en partie, la réticence croissante des sociétés développées à faire la guerre (ou en tout cas à consentir des pertes humaines

dans la guerre): **“Dans toutes les sociétés humaines jusqu’au XVIII^e siècle, et dans certaines d’entre elles jusqu’au XX^e, les taux annuels de mortalité étaient de 3,5%, l’espérance moyenne de vie à la naissance était inférieure à 30 ans, et un tiers des enfants mourraient avant d’avoir atteint l’âge d’un an. Dans les pays les plus développés d’aujourd’hui, l’espérance de vie (77 ou 78 ans) est le triple de ce qu’elle a été pendant presque toute l’histoire, la mortalité infantile est trente fois plus faible et la mortalité générale, variable selon l’âge moyen des populations, est inférieure à 1%. (Dans le passé), beaucoup des hommes tués dans des batailles seraient morts de toute façon à peu près au même âge. (...) Des personnes placées dans des situations aussi profondément différentes n’ont pas les mêmes attitudes envers la vie et la mort.”** Cette transition démographique est aujourd’hui achevée en Occident et dans quelques pays d’Asie, et elle est en cours partout ailleurs. Après avoir passé en revue l’influence de la pauvreté et de la richesse, les conséquences des techniques modernes ou la question de la poursuite de la justice (**“la recherche de la justice est une des motivations principales des humains en conflit”**), l’auteur nous propose encore quelques thèmes de réflexion sur certaines de nos illusions d’optiques. **“Il y a dans le monde d’aujourd’hui plus d’enfants affamés ou victimes des guerres qu’il n’y en avait il y a deux siècles. Mais le nombre de ceux qui sont nourris convenablement et vivent en paix a augmenté bien davantage, car le nombre des habitants de la Terre est aujourd’hui plus de six fois ce qu’il était en 1800.”** Derriennic s’avance aussi à affirmer que nos sociétés sont globalement moins violentes que dans le passé, ce dont nous ne sommes pas conscients, car **“la tolérance envers la violence diminue plus vite que la violence elle-même.”**

Cent pages plus loin, l’auteur écrit que **“les réactions internationales face aux guerres civiles sont donc influencées aujourd’hui par une nouvelle idéologie universaliste, l’humanitarisme, dont l’idée centrale est qu’il n’est ni honorable ni avantageux de rester indifférent aux malheurs des autres. Comme les grandes idéologies universalistes du passé, l’humanitarisme peut contribuer à impliquer dans une guerre civile les habitants et les gouvernements d’autres pays. A la différence des ces idéologies, il ne contribue pas à la contagion des conflits mais produit des efforts pour les limiter ou y mettre fin.”**

Et pour terminer, un paragraphe que nous citerons en entier, tant il concerne la difficulté que nous pouvons avoir de déchiffrer les catastrophes évitées.

“Si les Casques bleus avaient reçu l’ordre d’intervenir fermement au début du génocide rwandais, ils n’auraient sans doute pas pu contrôler totalement la situation. Si la plupart des massacres avaient pu être empêchés et s’il y avait eu 50 000 morts au Rwanda en 1994 au lieu de plus d’un demi-million, cela aurait été un bilan extraordinairement positif. Mais nous n’aurions pas pu le savoir, car nous n’aurions jamais connu l’ampleur du massacre évité. Il se serait évidemment trouvé, au Rwanda et ailleurs dans le monde, des gens pour penser et dire que c’est l’intervention illégale et inconsidérée de soldats étrangers violant la souveraineté de leur pays, qui a scandalisé les patriotes rwandais et incité certains d’entre eux à se venger contre ceux que cette intervention prétendait protéger, provoquant ainsi une catastrophe humaine qui a fait 50 000 morts. (...) Les progrès dans la gestion internationale des guerres civiles doivent commencer quelque part. Ces progrès sont impossibles si ceux qui décident d’entreprendre une intervention bienveillante dans un pays en guerre se voient imposer l’exigence d’intervenir également et simultanément dans tous les autres pays qui se trouvent dans des situations plus ou moins similaires. Il faut donc s’attendre à ce que toutes les interventions bienveillantes soient l’objet de critiques mettant en cause leur équité avec l’argument qu’on n’a pas agi de la même façon ailleurs.”

Pour terminer ce chapitre et cadrer la toile de fond de notre questionnement, nous souhaitons encore ajouter quelques éléments.

Depuis le 11 septembre 2001, les grands problèmes structurels de la planète restent les mêmes: inégalités croissantes entre riches et pauvres, poursuite du processus de ‘mondialisation’ (économique, financière, culturelle...) et atteintes gravissimes à l’environnement. L’autre face de la médaille, pourtant, est soulignée par Kofi Annan:¹¹ **“Dans certains domaines, les pays en voie de développement ont réalisé d’énormes progrès. En trente ans, l’espérance de vie s’est accrue de dix ans et l’analphabétisme des adultes a été réduit de moitié, tandis que la mortalité infantile a chuté de 40%.”**

En écho à cela, il faut entendre ce que les démographes ont à nous dire sur certaines évolutions capitales pour l'humanité. La première concerne l'alphabétisation évoquée par Kofi Annan. Les statistiques disponibles à ce sujet démontrent que partout – et à une vitesse prodigieuse – l'analphabétisme est en recul, à tel point que toute la population mondiale devrait savoir lire et écrire à l'horizon 2030. Corollaire de cette évolution spectaculaire, la transition démographique mentionnée plus haut par Derriennic prend des allures de révolution. Écoutons Emmanuel Todd (*Après l'Empire*): **“Lorsque les hommes, ou plus exactement, les femmes savent lire et écrire, commence le contrôle de la fécondité. Le monde actuel, qui entrevoit pour 2030 une alphabétisation généralisée, est également en train d'achever sa transition démographique. En 1981, l'indice mondial de fécondité était encore de 3,7 enfants par femme. En 2001, cet indice est tombé à 2,8 enfants par femme, désormais très proche du 2,1 n'assurant plus qu'une reproduction simple de la population. Et lorsque l'on examine les indices de fécondité pays par pays, on ne peut qu'être frappé par l'effacement de la frontière arithmétique entre mondes développés et sous-développés.”**

Oserons-nous partager les conclusions de Todd, plutôt optimiste à moyen terme, mais qui nous met en garde? **“L'arrachement à la vie traditionnelle, aux routines équilibrées de l'analphabétisme, de la haute fécondité et de la forte mortalité, produit dans un premier temps, paradoxalement, presque autant de désorientation et de souffrance que d'espoir et d'enrichissement. Très souvent, peut-être même dans une majorité de cas, le décollage culturel et mental s'accompagne d'une crise de transition. Les populations déstabilisées ont des comportements sociaux et politiques violents. L'accession à la modernité mentale s'accompagne fréquemment d'une explosion de violence idéologique.”**





Deuxième partie



Chapitre 5: L'image de l'ennemi

L'action de diffusion du CICR vise à **“prévenir ou limiter l'émergence des violences et, au cœur de celles-ci, des violations du DIH. Le message à transmettre s'articulera autour des valeurs humanitaires fondamentales telles que l'humanité, la tolérance, l'acceptation et le respect de la différence, la sensibilité à la souffrance et à l'exclusion, la solidarité, etc.”**

Le hic, c'est qu'avant un conflit – et *a fortiori* lorsque celui-ci a commencé – le pouvoir politique et les leaders d'opinion favorables à la guerre s'ingénient précisément à promouvoir des valeurs diamétralement opposées à celles que nous souhaitons diffuser. Systématiquement, on va invoquer l'inhumanité de l'ennemi, et entonner les trompettes de l'intolérance, du rejet de la différence. On va justifier les souffrances infligées à l'adversaire, ou même s'en réjouir. On va cultiver la haine de l'Autre jusqu'à provoquer parfois une hystérie de masse. Tout le processus de mobilisation des volontés en vue d'amener une société à accepter l'idée de partir en guerre, de faire naître un désir de guerre, s'inscrit à rebours de nos objectifs. Le pouvoir s'ingénie à créer une atmosphère délétère, qui contribue à rendre la guerre possible.

Anne Morelli, dans un ouvrage aussi bref que stimulant (*Principes élémentaires de propagande de guerre*), se propose d'illustrer les principes à l'œuvre dans la propagande de guerre et d'en décrire les mécanismes. Il nous suffira ici de reprendre sa table des matières pour rappeler que ces “commandements” sont presque toujours utilisés par les belligérants:

1. Nous ne voulons pas la guerre
2. Le camp adverse est seul responsable de la guerre

3. Le chef du camp adverse a le visage du diable
4. C'est une cause noble que nous défendons et non des intérêts particuliers
5. L'ennemi provoque sciemment des atrocités; si nous commettons des bavures, c'est involontairement
6. L'ennemi utilise des armes non autorisées
7. Nous subissons très peu de pertes, les pertes de l'ennemi sont énormes
8. Les artistes et intellectuels soutiennent notre cause
9. Notre cause a un caractère sacré
10. Ceux qui mettent en doute notre propagande sont des traîtres

Plusieurs de ces “commandements” ont trait au visage de l'ennemi, généralement bâti sur sa diabolisation. Cette dimension est centrale dans notre recherche, car c'est elle qui principalement permet d'enlever à l'ennemi sa part d'humanité et rend possible les exactions les plus cruelles. C'est pourquoi nous devons nous y arrêter quelques instants.

“La plupart des soldats sont capables de tuer et de se faire tuer plus facilement au cours d'une guerre s'ils ont de l'ennemi une image suffisamment défavorable qui leur inspire haine et répulsion. L'image de l'ennemi en tant que créature n'ayant aucune parcelle d'humanité est ancienne et persistante. Les soldats considèrent l'adversaire comme un sous-homme, une espèce particulière d'animal doté de qualités et d'habitudes non déterminées, toutes mauvaises.” (Glenn Gray, pp. 133 et 148, traduction CICR)

De manière insidieuse ou de façon très directe, l'ennemi devient vermine. Or, la vermine s'extermine et les cafards sont juste bons à être écrasés. Parfois l'ennemi est même comparé à une maladie qu'il faut éradiquer. Lorsque des politiciens, des journalistes, des scientifiques, des juges et des intellectuels assimilent ainsi l'ennemi à des insectes nuisibles ou à des virus, non seulement le combattant aura moins de peine à s'en prendre à lui, mais il pourra même rationaliser ses comportements les plus extrêmes et se convaincre qu'ils sont justifiés et nécessaires.

La diabolisation de l'ennemi, on l'aura compris, remplit plusieurs fonctions. Elle justifie d'abord le recours à la violence collective pour l'abattre. Elle permet ensuite de créer une distance nécessaire entre celui qui doit tuer et sa victime. Ce processus de distanciation est essentiel en ceci qu'il permet de tuer plus facilement, et qu'il contribue aussi à déculpabiliser le tueur. Nous y reviendrons, car ce processus prend différentes formes et il est un paramètre central dans le comportement du combattant.

De façon abstraite, il est assez facile d'admettre qu'un prisonnier ennemi, dès lors qu'il ne participe plus aux combats, a le droit d'être traité avec respect et humanité. Vécues de manière concrète, sur le terrain, les choses sont moins simples. Dave Grossman (*On Killing*) décrit ainsi le retournement psychologique demandé au combattant : **“Pour combattre l'ennemi de près, on doit lui dénier toute humanité. La reddition exige l'attitude inverse: on reconnaît l'humanité de l'ennemi et on a pitié de lui. Une reddition dans le feu du combat requiert une volte-face complète, très difficile et émotionnelle des deux parties.”** (Traduction CICR)

Erich Fromm (*The Anatomy of human Destructiveness*) contribue à l'analyse de ce phénomène, le ramenant du niveau de la collectivité à celui du groupe restreint auquel appartient le combattant. **“L'image narcissique que l'on a du groupe auquel on appartient est portée à son niveau le plus haut, tandis que la dépréciation du groupe adverse atteint le niveau le plus bas. Le groupe auquel on appartient devient un défenseur de la dignité humaine, de la décence, de la moralité et du droit. Les qualités diaboliques sont attribuées à l'autre groupe, qui devient ainsi perfide, sans pitié et fondamentalement inhumain.”** (Traduction CICR)

La déshumanisation de l'ennemi prend souvent un contour particulier chez les militaires. On sait à quel point les groupes armés pratiquent le culte de la virilité. Le vocabulaire militaire est truffé d'expressions péjoratives pour désigner les jeunes recrues, les craintifs, les lâches. L'ennemi, très naturellement, s'en sort encore moins bien. On nie son humanité et, de surcroît, on va nier sa virilité. Sans doute faut-il chercher dans ce schéma récurrent l'explication à ces comportements souvent observés où les combattants émasculent l'ennemi ou pratiquent sur lui des mutilations de caractère sexuel, souvent même sur des cadavres.

Le viol, lorsqu'il est pratiqué comme arme de guerre, se rattache probablement aussi, au moins en partie, à ce type de comportement. Dans cette culture du mépris, il arrive souvent que les entraînements militaires **“mélangent sexualité et violence. Très consciemment, on encourage l'association entre la puissance sexuelle, le pénis et le fusil. On sait que dans les dictatures, on propage systématiquement l'idée que les femmes sont divisées entre d'une part les mères de la patrie qu'il faut respecter et les putains d'autre part.”**¹²

Et Boris Cyrulnik de conclure: **“La violence résulte presque toujours de l'absence de représentation du monde de l'autre, c'est une clôture de l'empathie. Lorsqu'on ne peut pas se représenter le monde de l'autre, on peut le détruire en toute bonne conscience, en éprouvant même un sentiment de morale.”**



Chapitre 6: L'esprit de corps et la construction du combattant

Le corollaire du rejet de l'autre, de la diabolisation de l'ennemi, c'est le renforcement de la cohésion du groupe auquel on appartient. Ce facteur est également déterminant dans la psychologie du combattant. C'est le groupe qui façonne le moral, l'ardeur au combat, et une bonne partie des comportements du porteur d'armes.

Selon Grossman, de nombreuses études ont montré que les hommes au combat ne sont habituellement pas motivés par l'idéologie ou la haine ou encore la peur, mais par la pression du groupe: estime pour leurs camarades, respect des leaders, défense de leur propre réputation et volonté de contribuer aux succès du groupe. Les études militaires sur la cohésion qui peut exister au sein de l'unité montrent que les relations qui lient entre eux les combattants sont souvent plus fortes que celles qui existent entre maris et femmes. Konrad Lorenz résume le problème en une phrase: l'homme n'est pas un tueur, mais le groupe l'est. Grossman poursuit: **“Au sein d'un groupe au combat, cette responsabilité (vis-à-vis d'un ami) et cet anonymat (qui vise à réduire le sens de la responsabilité personnelle pour les meurtres commis) se combinent et jouent un rôle important dans la perpétration du meurtre.”**

Le but premier de l'entraînement militaire est de produire un combattant efficace sur le champ de bataille. Cette formation passe essentiellement par le groupe. Richard Holmes affirme (*Acts of War*): **“La formation de base a deux fonctions clairement identifiables. La fonction la plus évidente consiste à inculquer exactement ce que ce mot suggère, c'est-à-dire un niveau adéquat de formation dans des domaines tels que le maniement des armes et les tactiques mineures. La seconde fonction, bien que tout aussi importante, consiste à inculquer les valeurs militaires aux recrues, et à faire en sorte que les valeurs individuelles qui ont cours dans la plupart des**

sociétés civiles soient remplacées par l'esprit de groupe et la loyauté au groupe, qui sont à la base de toutes les organisations militaires.” (Traduction CICR)

Norman Dixon (*De l'Incompétence militaire: un Essai psychologique*) résume les objectifs en une formule concise: l'entraînement militaire doit assurer la cohésion du groupe, inciter à l'hostilité, renforcer l'obéissance et éviter la mutinerie. Et Glenn Gray enfonce encore le clou en montrant à quel point le groupe est important pour exacerber la combativité de l'individu: **“Un nombre incalculable de soldats sont morts, plus ou moins de leur plein gré, non pas pour leur pays ni pour l'honneur ni pour leur religion ni pour aucun autre bien abstrait, mais parce qu'ils ont compris qu'en désertant leur poste et en se sauvant eux-mêmes, ils exposeraient leurs compagnons à un plus grand danger. Une telle loyauté au groupe est l'essence même du moral des troupes.”** (Traduction CICR)

Si le rôle du groupe dans le comportement du combattant est primordial, il est tout aussi important de rappeler que le groupe ne fonctionne pas de manière autogérée ou selon le bon plaisir de ses membres. Le groupe, quel qu'il soit, est structuré, hiérarchisé et organisé. Il peut l'être plus ou moins, mais il l'est toujours. Sinon, il s'agit d'une horde, qui peut se montrer violente, mais qui n'est pas à même de poursuivre un projet collectif rationnel, tel qu'une guerre.

Pour notre recherche, il est important de bien comprendre selon quelles dynamiques le groupe et ses membres vont fonctionner.

Transformer un civil en combattant, c'est amener le plus rapidement possible un individu à faire siennes les règles et valeurs du groupe auquel il sera rattaché, de gommer chez lui une part de son individualité, de s'assurer de sa soumission à l'autorité. Des sociétés les plus archaïques aux armées les plus sophistiquées, les processus mis en œuvre sont sensiblement les mêmes. L'individu acquiert d'abord un nouveau statut, généralement après une cérémonie plus ou moins rituelle. Dans une armée moderne, la coupe de cheveux réglementaire et le port de l'uniforme participeront grandement à son formatage. Mais l'uniforme peut être un simple bandeau autour du front ou une amulette portée autour du cou, et le cheveu court en vigueur dans les armées conventionnelles peut se muer en dreadlocks à la jamaïcaine chez les Ninjas du Congo. Peu importe, pourvu que des signes extérieurs de reconnaissance soient perceptibles, et qu'une certaine uniformisation des comportements soit obtenue.

Cette première étape a une conséquence que nous ne saurions méconnaître lorsque nous prétendons influencer le comportement des combattants. Elle est résumée de façon saisissante par Glenn Gray, qui raconte avoir si souvent entendu les soldats prononcer à peu près les mots suivants: **“Quand j'ai levé la main droite et que j'ai prêté serment, je me suis libéré des conséquences de mes actes. Je ferai ce qu'ils me diront de faire et personne ne pourra me blâmer.”** (Traduction CICR) D'emblée, le membre du groupe affirme sa volonté d'obéir aux ordres quels qu'ils soient, de renoncer à son libre-arbitre et de déguer sa responsabilité pour les actes qu'il sera amené à commettre.

A l'extrême, comme l'indique Holmes, **“de nombreux systèmes de formation sont délibérément conçus pour réduire les recrues au plus petit commun dénominateur avant de les reconstruire.”** (Traduction CICR) C'est un homme nouveau qui sort du moule. Le processus à l'œuvre est particulièrement remarquable dans les unités d'élite. On impose à ces unités une discipline de fer, un entraînement épuisant, une forme physique parfaite, une dureté mentale à toute épreuve. Ceux qui échouent sont exclus, et les autres sont confortés dans leur conviction qu'ils appartiennent à une élite. Ils deviennent de redoutables guerriers, et cultivent un esprit de corps sans faille. Ce qui est intéressant avec ces unités, note Holmes, c'est que **“la formation des**

unités d'élite encourage le sentiment d'agression dirigé non seulement contre un adversaire potentiel sur le champ de bataille mais aussi contre toute personne n'appartenant pas à la tribu. Et l'auteur ajoute, plus loin: **"Toutefois, il est évident que l'esprit de corps peut vraiment être une arme à double tranchant qui, d'une part, crée le bon moral des troupes et donne des résultats formidables sur le champ de bataille mais qui, d'autre part, risque de faire de très nombreuses victimes et d'engendrer le mépris pour le caractère humain de l'ennemi, ce qui peut facilement mener à des atrocités."** (Traduction CICR)

Ce processus de transformation d'un civil en combattant peut prendre des formes extrêmes et parfois perverses. Pour devenir pleinement membre d'une unité, il faut briser l'individualisme, déconstruire la personnalité pour en reconstruire une autre, à la fois dure et malléable. On fatigue les recrues, on casse leur résistance, on leur apprend à tuer par des exercices répétés où les cibles d'autrefois sont remplacées par des silhouettes humaines. L'entraînement moderne est basé sur la répétition, qui génère une sorte de "mémoire musculaire" où les réactions deviennent presque instinctives. Il faut que le combattant apprenne à surmonter sa peur, éventuellement sa panique et toutes les réactions spontanées de l'organisme pour combattre quand même, courir au-devant de l'ennemi et adopter, tout compte fait, un comportement irrationnel.

Ensuite, semble-t-il, après avoir tué une première fois, cela devient plus facile. On l'a déjà fait. La douleur de perdre un camarade se mue en haine, et face à la mort de l'autre, on peut développer une forme d'indifférence. Parfois même s'installe la satisfaction, voire le plaisir de tuer. Mais ces combattants-là sont menacés d'effondrement psychologique, souvent après la fin des hostilités.

Certaines armées ne sont pas à l'abri d'extrêmes violences en leur sein-même. Selon un article du journal *Le Monde*,¹³ les officiers de l'armée russe se livrent à des actes parfois très violents envers leurs propres hommes. Les bizutages mènent chaque année à environ 3000 morts de jeunes soldats (meurtres et suicides), et quelque 40000 militaires déserteraient chaque année l'armée russe, en partie à cause des mauvais traitements dont ils seraient victimes. De multiples causes concourent à cet état

de fait, mais certains analystes pensent que le comportement de l'armée en Tchétchénie et auparavant en Afghanistan n'est pas étranger à ces difficultés. Pour ce qui nous concerne, une évidence s'impose: comment peut-on attendre de combattants qui sont victimes de brimades, d'humiliations et de brutalités diverses de la part de leur propre hiérarchie des comportements respectueux du DIH envers leurs ennemis?

Il ne s'agit pas d'être trop réducteur. Le comportement du combattant n'est pas déterminé uniquement par les paramètres mis en évidence ci-dessus. Ses émotions, sa personnalité, ses références culturelles sont autant d'éléments qui vont entrer dans la définition de son comportement, et il en va ainsi pour tout être humain en toute circonstance. Mais certains paramètres ont un rôle déterminant pour expliquer les comportements, et c'est pourquoi nous les avons soulignés. Et surtout, il est important de comprendre, comme le relevait déjà Gustave Le Bon (*Psychologie des Foules*) à la fin du XIX^e siècle, que même si on comprend l'individu, on est obligé d'admettre qu'il agit différemment dans un groupe. Le sociologue français notait que le groupe développe un certain nombre de caractéristiques: il a un sentiment de pouvoir lié à son nombre; ses membres perdent le sens de leur responsabilité individuelle; les sentiments peuvent être communiqués à l'intérieur du groupe par une forme de 'contagion' quasi hypnotique. Les groupes aiment adopter des attitudes extrêmes: les suspicions deviennent des certitudes, et l'antipathie se mue facilement en haine. Il est notable enfin que les groupes respectent la force, veulent que leurs chefs soient forts, sont peu enclins à l'innovation et se montrent souvent respectueux des traditions.

A cet acquis des sciences sociales, on ajoutera, pour terminer ce chapitre, ce que John MacCurdy affirme dans *The Structure of Morale*. Il estime que le *drill* militaire, quels que soient ses défauts, est encore le système le plus efficace pour inculquer rapidement au combattant l'habitude d'obéir automatiquement. Alors, ce combattant recevra des plumes, un sabre ou un béret. On lui aura probablement dit que Dieu est à ses côtés. Il est alors devenu un homme, un camarade et un guerrier. Si ce combattant est programmé pour obéir à des ordres lui intimant d'attaquer l'ennemi, il faut vraisemblablement aussi le programmer pour qu'il respecte le DIH, et non pas simplement attendre de lui que sa connaissance des règles en vigueur l'amène à adopter des comportements

adéquats. **“Tous nos experts ont exprimé leur préoccupation quant à la manière dont les soldats sont préparés au combat.”** Un juriste militaire a souligné ce qui suit: **“Cet incident** (un massacre de civils vietnamiens auquel fut mêlé un sénateur américain, Bob Kerrey) **et ses conséquences montrent la nécessité cruciale et urgente d’une base solide et institutionnalisée de la formation au droit de la guerre. La connaissance [de ce droit] doit être si profonde qu’elle est assimilée à fond: au combat, tout se passe si vite que si vous ne bougez pas pendant une microseconde, vous-même et tous vos hommes pourriez être tués. Si nous encourageons les gens à hésiter sous la pression et à se demander comment telle ou telle situation sera analysée 30 ans après, nous les mettons alors gravement en danger.”** (Site www.crimesofwar.com, traduction CICR)



Chapitre 7: La répulsion de tuer, et comment la surmonter

De nombreuses études militaires démontrent que les humains, contrairement à des croyances très répandues, ne sont généralement pas disposés à se trucider joyeusement, et qu'il existe même des mécanismes neuropsychologiques puissants qui leur rendent cette tâche particulièrement difficile. Ces mécanismes sont premiers par rapport à la morale ou aux codes que se donnent les humains en société. Pour que le combattant fasse ce qui est attendu de lui, il faut donc l'y préparer.

Philippe Masson écrit que “contrairement à une opinion trop souvent admise, la combativité n’est pas innée. Elle n’apparaît pas inhérente à l’homme. L’expérience prouve que seule une minorité est apte au combat en toutes ou en certaines circonstances. La majorité des hommes se révèlent incapables de se servir d’une arme et observent une passivité totale pendant le combat.”

Sur ce sujet, le livre de Dave Grossman, *On Killing*, est déjà un classique, et il est passionnant de bout en bout. Il répond aux innombrables questions que l'on peut se poser sur les circonstances qui peuvent amener un être humain à prendre la vie d'un autre, les conditions qu'il faut pour que cela devienne possible, et les conséquences que cela implique pour celui qui tue, même lorsque son acte est légitimé socialement.

L'auteur s'appuie sur un grand nombre de recherches menées par d'autres pour faire la démonstration que tuer est un acte auquel l'être humain répugne fondamentalement. Des études montrent que pendant la Seconde Guerre mondiale, lorsque les soldats américains se trouvaient en situation de combat rapproché, un maximum de 15 à 20% d'entre eux tiraient effectivement sur l'ennemi. Tout porte à croire que les autres belligérants ont adopté un comportement identique, et les historiens de la guerre qui

se sont penchés sur les conflits du passé parviennent à des conclusions similaires. Selon toute vraisemblance, cette résistance profonde que manifeste l'être humain à tuer autrui est profondément ancrée en lui, et Konrad Lorenz montrait déjà (dans *L'Agression*) les mécanismes qui existent dans le monde animal pour éviter la plupart du temps que les conflits intra-spécifiques ne se terminent par la mort des protagonistes.

Chez l'homme, cependant, ces mécanismes ne fonctionnent pas toujours, et **“l'histoire de la guerre peut être vue comme l'histoire des mécanismes inventés pour conditionner les hommes à surmonter leur réticence naturelle à tuer d'autres hommes.”** De fait, c'est en se basant sur les études précitées que la plupart des armées conventionnelles, après 1945, ont mis au point des techniques de formation et de conditionnement des soldats qui leur ont permis d'être beaucoup plus efficaces dans les guerres postérieures. Ainsi, pendant la guerre de Corée, la proportion de combattants tirant effectivement sur l'ennemi passait de 15 % à 55 %, et au Viet Nam, des études de l'armée américaine montrent que ce taux montait à 90 %, voire 95 %. Le principe central de ce conditionnement est d'amener le soldat à ne pas devoir réfléchir, ou simplement penser à son acte, et à éviter de le mettre en situation où il ait à faire un choix entre tirer ou ne pas tirer. Il faut que ses actes deviennent des réflexes et que la part laissée au libre arbitre soit aussi faible que possible. Grossman montre dans son livre que cette efficacité a un prix: le nombre de vétérans du Viet Nam souffrant de troubles psychiatriques graves est considérable. Cette observation est à rapprocher d'un article paru en juin 2001 dans le *Guardian*, selon lequel le nombre de suicides parmi les anciens soldats britanniques ayant participé au conflit des Malouines (1982) atteint aujourd'hui près de la moitié du nombre total des morts britanniques au cours de cette guerre. Observation intéressante, si l'on considère qu'il s'agissait là d'un conflit

très classique, auquel les populations civiles n'étaient pas mêlées, et que la société britannique n'a pas traîné dans la boue ses soldats comme l'Amérique a pu le faire avec les anciens du Viet Nam. Toujours est-il que dans l'un et l'autre cas, le prix à payer en termes de *Post Traumatic Stress Disorders* par les anciens combattants est considérable. S'agit-il là d'un phénomène universel?

Grossman affirme que la réticence à tuer en combat rapproché est si forte qu'elle est souvent suffisante pour surmonter les effets cumulés de l'instinct de survie, des pressions venues de la hiérarchie, de l'attente de ses pairs et de l'obligation de préserver la vie de ses camarades. Quelles sont alors les conditions qui permettent aux combattants de tuer l'ennemi avec plus ou moins de facilité?

La première, et la plus évidente, est la distance physique entre le combattant et sa cible. Il est plus facile de tirer sur quelqu'un à distance que de le trucher à la baïonnette, et il est plus facile de bombarder une ville depuis un avion que de participer à un peloton d'exécution. Comme le remarquait déjà Lorenz, avec cette distance physique qui s'accroît grâce aux développements technologiques, le mécanisme de sécurité qui existe dans le monde animal ne fonctionne plus. L'homme tue avec une relative facilité à distance, parce que cette distance le met à l'abri de l'humanité de l'autre.

La distance émotionnelle est tout aussi importante que la distance physique. Comme nous l'avons vu plus haut, il n'y a pas de guerre où l'on ne diabolise pas l'ennemi, de toutes les façons imaginables: en questionnant son appartenance à l'humanité, en l'accusant de commettre les pires exactions, en lui donnant les surnoms les plus péjoratifs. Reconnaître l'humanité de l'ennemi, ne pas l'homogénéiser c'est rendre la guerre plus difficile. Cette distance est produite en exagérant les différences qui existent entre les divers groupes humains et en démultipliant les chaînes de commandement, pour atténuer la responsabilité individuelle. Hannah Arendt avait analysé ce phénomène dans son livre sur le procès d'Eichmann, en montrant comment des centaines d'actes mineurs pouvaient concourir à la solution finale sans que ceux qui commettent ces actes individuellement ne se sentent vraiment responsables de leurs conséquences.¹⁴ Une autre manière de créer une distance entre l'ennemi et soi-même est de légaliser et légitimer les raisons qui poussent son propre camp à partir

en guerre (toutes les guerres sont toujours déclarées défensives, et ne sont que des réponses aux agressions de l'ennemi).

La distance que l'on parvient ainsi à créer entre *nous* et les *autres* est telle que l'on ne peut plus finalement raisonner en termes d'agressivité intra-spécifique, et donc s'étonner que les mécanismes qui existent chez les animaux et empêchent en général que des conflits au sein d'une même espèce ne se concluent par la mort des protagonistes semblent ne pas exister chez les humains. Lorsqu'un groupe humain a dévalorisé son adversaire au point de nier son appartenance à l'espèce humaine, la violence n'est plus perçue comme intra-spécifique, mais devient bel et bien inter-spécifique.

Citons un dernier paragraphe du livre de Grossman, qui mérite réflexion, en particulier pour ceux qui sont engagés dans des activités de diffusion du DIH. **“Le soldat qui tue doit surmonter cette part de lui-même qui dit qu’il est l’assassin de femmes et d’enfants, une bête infâme qui a commis l’impardonnable. Il doit nier la culpabilité en lui-même et s’assurer lui-même que le monde n’est pas fou, que ses victimes sont moins que des animaux, qu’elles ne sont rien de moins que de la vermine, et que ce que sa nation et ses chefs lui ont ordonné de faire est juste. Il doit croire que non seulement cette atrocité est juste, mais qu’elle est aussi la preuve qu’il est moralement, socialement et culturellement supérieur à ceux qu’il a tués. C’est l’acte ultime de déni de leur humanité. C’est l’acte ultime de l’affirmation de sa supériorité. Et le tueur doit se faire violence pour réprimer toute pensée discordante qu’il a fait quelque chose de mal. En outre, *il doit attaquer violemment toute personne ou toute chose qui menacerait ses convictions. Sa santé mentale est totalement imprégnée par la conviction que ce qu’il a fait est bien et juste.*”** (Traduction CICR)

Nous reviendrons plus loin sur les systèmes de justification mis en place par ceux qui ont violé des normes morales ou juridiques de comportement. Mais tous ceux qui franchissent la ligne de démarcation entre violence guerrière et violence criminelle ne tombent pas nécessairement dans la maladie mentale. Dans d'autres sociétés et à d'autres moments de l'histoire, la collectivité prenait en charge une partie au moins de la culpabilité individuelle du combattant et reconnaissait ainsi sa dette envers lui.

Dans la Perse ancienne, par exemple, **“les armées étaient purgées du sang versé en défilant entre les deux moitiés d’un chien sacrificiel.”** Et Van Creveld de conclure sur ce point: **“L’effondrement de toutes les croyances religieuses et l’absence de rites de purification à caractère sacré rendent très difficile toute démarche visant à la libération des transgressions.”**

La plupart des études portant sur les réticences que manifestent les combattants à tuer l’ennemi, surtout en combat rapproché, s’intéressent à des soldats d’armées régulières, qui font leur métier de soldats et qui, en règle générale, n’ont pas de raison personnelle de détester particulièrement le soldat ennemi, qui lui aussi ne fait que son métier. Ce soldat-là doit être conditionné pour faire son travail efficacement et sans trop d’états d’âme, et il n’est pas le candidat idéal à des débordements inconsidérés. Dans les guerres civiles, la psychologie du combattant est différente. La guerre civile est souvent l’affaire de tous, l’ensemble des individus appartenant au groupe identifié comme étant ennemi deviennent potentiellement des adversaires, qui peuvent parfois être des voisins. Dans les guerres civiles, nous sommes témoins de comportements où la montée aux extrêmes peut se faire très rapidement, où la distinction civils/combattants est floue et peu pertinente dans l’esprit de ceux qui portent une arme, et où les meilleures explications que l’on puisse trouver à certains comportements sont d’ordre psychologique. Peut-être n’est-il pas excessif d’affirmer que dans certains contextes chacun est potentiellement civil **et** combattant, bourreau **et** victime?¹⁵

Patrick Meney a longuement parlé avec un protagoniste de la guerre civile au Liban (*Même les Tueurs ont une Mère*). Son témoignage est glaçant. Marwan, jeune combattant d’une banlieue pauvre de Beyrouth, a, dès l’âge de quinze ans, tué et massacré, d’abord sur ordre, puis de sa propre initiative. Pour comprendre cette descente aux enfers, il faut lire le livre, et on ne peut que reproduire ici le discours que les psychiatres tiennent sur ce phénomène. A leurs yeux, Marwan est normal, en ce sens qu’il se comporte selon la logique de son environnement. **“La guerre permet la réalisation de tous les fantasmes de l’individu. Par définition, elle supprime toutes les entraves, toutes les retenues, tous les interdits, toutes les lois qui ne font que limiter l’action. Avec la guerre, toutes les pulsions peuvent se libérer. Chacun est en mesure de vivre sa ‘folie’ sans risquer aucune sanction, ni pénale, ni morale. Il ne s’agit pas de**

justifier un comportement, mais de l'expliquer. Pourquoi, dans ce contexte de totale impunité, de légalisation du crime, avoir mauvaise conscience? La dépression, les troubles mentaux viennent de l'impossibilité de vivre nos fantasmes refoulés par la civilisation. Il s'agit de désirs ou d'instincts primordiaux contenus depuis des millénaires."

L'auteur ajoute que **"la nature de l'homme et sa tendance sont de sortir des exigences morales imposées par la société, de lever toute inhibition. La guerre offre cette possibilité et procure un pouvoir extraordinaire à l'être civilisé, étrié dans ses lois. Le gamin de 15 ans est maître de la rue. Il parade avec son fusil, à la fois jouet et phallus gigantesque. Il tire de la situation un bénéfice évident. Il est plus difficile et souvent plus pénalisant de se plier aux lois que de les enfreindre."**

Faut-il suivre les analyses de l'auteur sur ces pentes glissantes? **"L'homme hésite à abattre les lois séculaires garantissant la convivialité. Mais dès que l'obstacle est franchi, tout va très vite. Plus rien ne le retient. Plus rien ne le censure. Le processus de régression n'est qu'une question de temps: celui nécessaire à la chute des conventions sociales et morales. (...) La guerre n'est pas considérée comme un scandale. Le guerrier n'a pas honte de ses actes. Au contraire, il agit au nom de la communauté dont il défend l'identité et les intérêts fondamentaux. (...) Cela rend non seulement supportables les actes effroyables, mais ils ont un caractère d'obligation et de noblesse. Il y a idéalisation de la violence et de l'arbitraire. Plus une société se sent menacée, plus elle est exigeante vis-à-vis de ses soldats, plus elle lève les tabous moraux habituels et légalise le déchaînement des instincts primitifs."**

Il ne faudrait pas pour autant conclure des lignes qui précèdent que dans un conflit interne les forces irrégulières se rendent par définition coupables d'atrocités pires que celles commises par les forces armées gouvernementales. Dans un article consacré aux kamajors sierra-léonais,¹⁶ les auteurs montrent que le fondement éthique de l'identité kamajor apparaît à travers les tabous et interdictions imposés aux combattants par leur initiation au sein de la milice. Certaines de ces interdictions ont un caractère général, par exemple **"l'interdiction intimée aux kamajors de piller les villages, de violer et même d'avoir un contact avec une femme quand ils sont en tenue de**

combat.” Il est intéressant de noter que la sanction ici n’est pas celle à laquelle nous pourrions spontanément penser dans d’autres contextes, où elle sera plutôt disciplinaire ou pénale: “La transgression de ces interdits est sanctionnée par la perte de la protection occulte, une punition prise au sérieux par tout combattant actif.”

Dans leur article, les auteurs indiquent comment les codes éthiques élaborés au sein des milices de chasseurs se combinent aisément avec ce qu’ils appellent les “doctrines humanitaires internationales”. Mais ils relèvent l’existence du même fossé que toutes nos recherches ont également mis en évidence: les idéaux kamajors s’harmonisent sans trop de difficultés avec le discours international des droits de l’homme sur le comportement légitime dans la guerre, mais **“l’application de ces principes par les milices fut toutefois sélective et utilisée à des fins tactiques.”** Ainsi, en ce qui concerne la distinction entre civils et combattants, la perception des kamajors est extrêmement flexible, dépend du contexte et établit plusieurs catégories de combattants, tout en distinguant les moments successifs de la vie de ces combattants. Les femmes, par exemple, ne sont pas nécessairement perçues comme “faibles”, mais comme les agents d’un pouvoir sauvage et dangereux. Les enfants eux-mêmes ne sont pas présumés innocents. **“Au contraire, les enfants sont perçus comme des êtres en formation, selon un processus chaotique; portés par nature à faire des bêtises, ils représentent une menace. En outre, ils ne sont pas totalement humains puisqu’ils n’ont pas suivi le processus éducatif ni les rituels qui font des adultes des personnes à part entière aux yeux de la communauté.”**

Au-delà des convergences évidentes qui existent entre les exigences du DIH et les normes locales de comportement dans la guerre, il n’est pas certain que les zones d’ombre qui subsistent soient le fruit de différences culturelles profondes. Ce n’est peut-être pas tant sur le plan des normes d’humanité partagées qu’apparaissent des différences culturelles, mais dans les systèmes de justification mis en place pour expliquer le fait de ne pas adopter des comportements conformes à ces normes dans la réalité.



Chapitre 8: De la distanciation à la "victimisation"

Nous avons vu plus haut (dans le chapitre sur la répulsion de tuer) quelques-uns des mécanismes mis en œuvre par la collectivité pour surmonter chez le combattant sa répulsion à tuer. Comme nous l'avons indiqué, le tout premier pas est le passage de l'état de non-guerre à l'état de guerre: il devient légitime de tuer celui identifié comme étant l'ennemi.

Sont ensuite mis en place les mécanismes de distanciation dont nous avons vu qu'ils sont de plusieurs types. A la distance physique (il est plus facile de tuer un ennemi qui se trouve à plusieurs kilomètres en pressant sur un bouton que d'achever un homme à l'arme blanche) s'ajoute la distance psychologique (on nie l'humanité de l'autre, en attribuant à l'ennemi des traits de caractère, des intentions ou des comportements méprisables). Nous sommes supérieurs, ils sont inférieurs. Nous luttons pour un idéal honorable et désintéressé, eux luttent pour des intérêts inavouables et des buts condamnables.

Nous avons déjà dit quelques mots de la déresponsabilisation liée à la segmentation des tâches. Voici comment Claude Barrois en parle: **“De plus en plus, ce qui est le théâtre des opérations, front, zones de combat, devient une abstraction, de même que l'acte de combattre, de tuer personnellement l'adversaire. L'homme, serviteur d'un système d'arme, est réduit à déclencher une série de mécanismes matériels complexes aboutissant à la mort de centaines de milliers d'adversaires, bien réels. Chaque agent de combat n'effectuant qu'un segment du processus, il n'y a finalement plus de responsable.”**

Barrois ajoute qu'un des conflits moraux et psychologiques les plus douloureux pour le guerrier est d'ignorer les réactions normales de tout être humain devant la souffrance, la misère de ses semblables (amis ou ennemis), **“cette sorte d'anesthésie affective, nécessaire pour libérer son potentiel d'action guerrière de tout ce qui pourrait entraver sa résolution, sa puissance, sa rapidité.”**

L'alcool, la drogue, la sorcellerie peuvent aussi servir d'agents de déshinhibition, le combattant sous leur influence étant davantage disposé à adopter des comportements extrêmes.

Nous verrons plus loin, lorsque nous parlerons du désengagement moral, comment s'articulent ces mécanismes que Zygmunt Bauman¹⁷ appelle la *“production sociale d'indifférence morale”*, qui permettent de commettre des atrocités sans que la passion n'intervienne, et sans que l'émotion ou la pitié ne servent de frein à ces comportements. Car ce phénomène concerne aussi ceux que la littérature anglo-saxonne appelle les *bystanders*. Pour être juste, il faut sans doute remarquer que deux phénomènes vont de pair: d'une part, l'empathie pour la souffrance d'autrui a gagné en universalisme au cours du XX^e siècle, et jamais auparavant dans l'histoire n'avait-on vu des millions de personnes se mobiliser pour venir en aide à des humains vivant aux antipodes et dont elles ne savaient rien, sinon leur souffrance; d'un autre côté, le génocide rwandais n'a guère été freiné par les opinions publiques qui assistaient presque en direct sur leurs écrans de télévision à l'agonie de centaines de milliers de personnes. Le processus de civilisation trouve son chemin dans cette tension, que George Steiner résume à sa façon lorsqu'il interroge notre rapport à la culture: **“De quelle utilité la grande tradition humaniste a-t-elle été aux opprimés de la collectivité? De quel**

secours face à la montée de la barbarie? Quel poème immortel a jamais enrayé ou tempéré le règne de la terreur, alors que tant l'ont chanté? Et allons plus loin: ceux pour qui un beau poème, un système philosophique, un théorème, représentent en dernière instance la valeur suprême, ne prêtent-ils pas la main aux lanceurs de napalm en feignant de les ignorer, en cultivant une lucidité désabusée ou un comode relativisme historique?"¹⁸

A ces mécanismes de distanciation, il faut maintenant en ajouter un autre, qui joue un rôle non négligeable à la fois comme moyen permettant de surmonter la répulsion de tuer et comme système de justification pour celui qui commet des exactions envers d'autres êtres humains. Dans ce processus, le bourreau se perçoit comme victime. Que l'individu chez qui un tel processus se met en place soit objectivement dans le camp des victimes – personnellement ou à travers son groupe d'appartenance – n'est pas, en soi, important. C'est la perception de sa place dans le conflit qui compte. Il se sent victime, il se croit victime, on lui dit qu'il est victime, et cela lui donne le droit de tuer. Il appartient au camp des vaincus, au camp des humiliés, aux damnés de la terre, à ceux avec qui l'Histoire s'est montrée injuste, aux dépossédés, etc. Et non seulement il est victime, mais il est menacé de l'être à nouveau, et doit donc prendre les devants et tuer le premier. Ce statut de victime et la menace réelle ou virtuelle d'être à nouveau victimisé justifient le recours à tous les moyens pour se faire justice.

Ce statut de victime peut d'ailleurs se transmettre de génération en génération, et il faut avoir lu le roman de Vuk Draskovic (*Le Couteau*) pour commencer de comprendre les mécanismes psychologiques en œuvre chez ceux qui se voient comme victimes. C'est parce que les uns ont été victimes des Tchetsniks dans le passé et que les autres ont été victimes des Oustachis autrefois qu'aujourd'hui leurs pires comportements seront justifiés. Faut-il préciser que ce type de combattant-là est peu enclin à respecter les règles du DIH? Son statut lui donne tous les droits. L'ennemi est en lui, et il transmettra son statut à ses héritiers. C'est bien pour cela que la paix des armes n'est rien sans la paix des esprits. On dit que les Hutus du Rwanda étaient convaincus, bien que largement majoritaires dans leur pays, qu'ils étaient destinés à devenir victimes d'un génocide. C'est sans doute une raison importante qui les a amenés à commettre eux-mêmes un génocide.

Ces victimes-là, dans tous les sens du terme, doivent bénéficier de “réparations”. L’acte de réparation peut être symbolique ou matériel. Il peut aller de la reconnaissance solennelle et publique qu’une injustice a été commise, jusqu’au dédommagement matériel du plaignant. Il peut impliquer des cérémonies rituelles, ou la demande de pardon. Et souvent, il passera par la punition des coupables. Il n’y a probablement rien de tel que l’impunité des criminels de guerre ou des auteurs de génocide ou de crimes contre l’humanité pour alimenter des conflits futurs, et des violations futures du droit des conflits armés.¹⁹

Dans *The Nazi Doctors*, Robert Jay Lifton rapporte que les médecins qui travaillaient à Auschwitz ou dans d’autres camps de la mort se lamentaient non pas sur le sort de leurs victimes, mais sur leur propre sort, car ils étaient postés dans des endroits affreux et on leur assignait des tâches déplorables.

Nous avons évoqué précédemment le processus de distanciation, mais pas encore une des conséquences qui peuvent parfois en découler. On peut tuer et faire souffrir d’autres humains, détruire des communautés, non seulement en croyant que cela est nécessaire, ou justifié, ou juste, ou légitime, mais même en étant convaincu que cela est moral.



Chapitre 9: Justifications

“C’est un instant crucial dans la vie d’un soldat que celui où on lui ordonne de commettre un acte qui lui semble contredire totalement son propre sens du bien et du mal. Pour la première fois probablement, il découvre qu’un acte qu’une autre personne estime nécessaire est à ses yeux criminel. (...) Soudain le soldat se sent abandonné et dépouillé de toute sécurité. Sa conscience l’a isolé, et sa voix est un avertissement. Si tu fais cela, tu ne seras plus en paix avec moi à l’avenir. Tu peux le faire, mais tu ne devrais pas. Tu dois agir en homme et non en instrument d’une autre volonté.”

“Il y a une ligne qu’un homme n’ose pas franchir, des actes qu’il n’ose pas commettre, quels que soient les ordres et la gravité de la situation, car de tels actes détruiraient quelque chose en lui qui lui est plus précieux que la vie elle-même.”
(Glenn Gray)

Mais la conscience humaine est flexible. L’homme au combat, à de rares exceptions près, est disposé à franchir la ligne rouge, à certaines conditions. Comment un honnête citoyen, un bon père de famille, peut-il commettre des atrocités? La réponse est en bonne partie contenue dans cette affirmation de Milgram: **“Bien souvent, ce n’est pas tant la qualité de l’être qui détermine ses actes que le genre de situation dans lequel il est placé.”**

Nous avons déjà vu quelques-unes des étapes qu’il faut franchir pour parvenir à commettre de tels actes. Légitimer le meurtre, d’abord, puisque nous sommes en guerre. Diaboliser l’ennemi, pour vaincre notre résistance à la tuerie. Se persuader qu’on lutte pour une juste cause, et que l’ennemi lutte pour des objectifs méprisables. Ou mieux

encore: nous convaincre que nous représentons le Bien alors que l'ennemi incarne le Mal. Ensuite viennent d'autres paramètres: la loyauté au groupe, l'obéissance à l'ordre, le processus de déresponsabilisation et la distanciation. Mais tout cela peut ne pas suffire, et il faut alors que le combattant se construise une représentation du réel bâtie sur d'autres systèmes de justification.

Rappelons brièvement les raisons invoquées par les répondants de *People on War* pour ne pas respecter le DIH. Elles peuvent se répartir en différentes catégories. D'abord, il y a les enjeux: nous nous battons pour notre survie, pour notre identité, pour quelque chose de tellement essentiel que tous les moyens sont bons pour parvenir à nos fins. Nous voulons vaincre à tout prix. Ensuite, on invoque les passions, qui diminuent la responsabilité et fonctionnent comme circonstances atténuantes: la haine, la perte de toute maîtrise, la peur, les effets de l'alcool et de la drogue. On recourra souvent à l'argument de la réciprocité: les actes des autres justifient les nôtres. Nous n'allons pas respecter les règles, puisque les autres ne les respectent pas non plus. Enfin, l'ignorance des normes est aussi invoquée régulièrement.

Mais l'esprit humain est bien plus inventif que cela. Christopher Browning, dans *Des Hommes Ordinaires* (un livre dont nous reparlerons plus loin et qui raconte le rôle joué par le 101^e bataillon de réserve de la police allemande dans la mise en œuvre de la "solution finale" en Pologne) mentionne un ouvrier métallurgiste de Brême qui pense se comporter de manière humaine en ne tuant que des enfants. Car souvent, les pères de famille étaient manquants, déjà transférés dans des camps, et les femmes avaient des problèmes considérables pour nourrir leurs enfants.

John Conroy, (*Unspeakable Acts, Ordinary People*), s'intéresse au phénomène de la torture dans différentes sociétés. Il répertorie les étapes successives par lesquelles passe une société qui a connu et toléré des actes de torture commis en son nom. Il n'est même pas besoin d'illustrer ces étapes par des exemples concrets, tant elles sont universelles.

- 1^e étape: on s'installe dans le déni. Rien ne s'est passé, tout cela n'est que mensonge.
- 2^e étape: on minimise les abus. On ne parlera pas de torture, mais d'interrogatoire approfondi.
- 3^e étape: on dénigre les victimes. Les victimes sont des terroristes, des criminels qui eux-mêmes n'hésitent pas à recourir aux méthodes les plus condamnables.
- 4^e étape: on justifie le recours à des moyens exceptionnels en déclarant qu'ils étaient efficaces et appropriés au vu des circonstances.
- 5^e étape: on s'en prend à ceux qui critiquent le recours à la torture en affirmant qu'ils aident les ennemis de l'État.
- 6^e étape: on déclare que l'on ne recourt plus à la torture.
- 7^e étape: on déplace le blâme sur certains individus, dont on dira qu'ils ont outrepassé les ordres.
- 8^e étape: on affirmera que d'autres, ailleurs, ont utilisé ou utilisent des méthodes encore bien plus brutales.

Cette énumération nous intéresse, parce que ces systèmes de justification apparaissent de la même manière, à un niveau individuel comme à un niveau collectif, pour "expliquer" d'autres atrocités commises en temps de guerre. On nie ou on minimise la gravité des faits. Ceux qui les dénoncent sont des traîtres ou des naïfs manipulés par l'ennemi. Cet ennemi est lui-même responsable du traitement qui lui a été infligé.

Il faudrait citer intégralement les pages que Antony Beevor (*La Chute de Berlin*) consacre aux dizaines de milliers de viols collectifs commis par les soldats de l'Armée rouge lorsqu'ils entrent en Allemagne au début de 1945, d'abord en Prusse-Orientale, puis en Silésie et en Poméranie et finalement à Berlin. Au moins deux millions de femmes allemandes ont subi des agressions sexuelles de la part de soldats de l'Armée rouge et nombreuses furent les victimes de viols collectifs. Mais pour notre propos,

il suffira de transcrire quelques paragraphes qui attestent bien des multiples justifications auxquelles les combattants peuvent recourir pour expliquer leur comportement, mais aussi des circonstances qui rendent ces comportements possibles.

“Les crimes commis par les Allemands en Union soviétique et la propagande incessante du régime contribuèrent certainement aux terribles violences exercées contre les femmes de Prusse-Orientale. Mais l’esprit de vengeance ne peut fournir qu’une partie de l’explication, même s’il a ensuite été systématiquement invoqué comme justification. Dès que les soldats avaient bu, la nationalité de leur victime importait peu”. Car, “beaucoup plus choquant d’un point de vue purement russe est le fait que des officiers et soldats de l’Armée rouge n’hésitèrent pas plus à abuser d’Ukrainiennes, de Russes et de Biélorusses qu’ils étaient censés libérer de leur travail forcé en Allemagne. Les viols en chaîne de femmes et de jeunes filles enlevées d’Union soviétique opposent un démenti flagrant à ceux qui tentent de justifier le comportement de l’Armée rouge en le présentant comme une revanche pour les exactions allemandes en URSS.”

“Le sujet a été si bien censuré en Russie que, même aujourd’hui, les anciens combattants de cette période se refusent à reconnaître ce qui s’est vraiment passé durant l’offensive en territoire allemand. Ils admettent avoir entendu parler de quelques excès, mais se hâtent d’écarter la chose comme étant la conséquence inévitable d’une guerre. Seuls quelques-uns, très rares, avouent avoir été témoins des scènes en question. Mais ils se montrent sans remords. ‘Elles relevaient toutes leurs jupes devant nous et se couchaient sur leurs lits’, affirmait un ancien officier de blindés. Et le même ajoutait fièrement: ‘Deux millions de nos enfants sont nés en Allemagne.’ Les officiers et soldats soviétiques avaient une étonnante capacité de se convaincre que la plupart de leurs victimes étaient contentes de leur sort ou, au moins, admettaient que leur tour était venu de souffrir après ce que les Allemands avaient fait en Russie.”

“On ne peut expliquer que très superficiellement d’étonnantes contradictions psychologiques chez les troupes rouges. Quand, à Königsberg, des femmes victimes de viols en série supplièrent leurs agresseurs de les tuer pour effacer leur honte et

leurs souffrances, les soldats soviétiques semblèrent se considérer soudain comme insultés, répondant: 'Les soldats russes ne tuent pas les femmes. Seuls les soldats allemands le font.' Les hommes de l'Armée rouge avaient réussi à se convaincre que, comme ils assuraient la mission hautement morale de libérer l'Europe du fascisme, ils pouvaient se permettre n'importe quoi, individuellement et collectivement."

"Un désir de domination et d'humiliation imprégnait le comportement de la plupart des soldats soviétiques à l'égard des femmes en Prusse-Orientale. (...) Lorsque l'Armée rouge atteignit Berlin, trois mois plus tard, ses soldats tendaient à considérer les femmes allemandes plus comme des prises de guerre que des objets de haine. Le désir de domination persistait à coup sûr, mais il était peut-être, en partie, un produit indirect des humiliations subies par les soldats soviétiques eux-mêmes de la part de leurs chefs et de leurs dirigeants politiques."

Tout cela, bien entendu, s'inscrit sur une toile de fond plus générale. Comme le relève Beevor, **"il s'était développé dans l'Armée rouge une tendance à considérer les femmes comme un bien de consommation, surtout depuis que Staline lui-même était intervenu pour permettre aux officiers d'avoir une 'épouse de campagne' (jeunes femmes et jeunes filles de l'armée choisies pour devenir les maîtresses attirées des officiers supérieurs)."**

L'Armée rouge, surtout lorsqu'elle finit par comprendre à quel point elle s'aliénait les populations occupées, essaya, dans l'ensemble assez mollement, de prévenir les viols collectifs et les meurtres. Mais la plupart du temps en vain. D'une part, pour Moscou, il était plus important d'empêcher le vandalisme des soldats qui détruisaient tout ce qui leur tombait entre les mains, alors que Staline voulait transférer vers l'URSS les usines allemandes au titre de réparations de guerre. D'autre part, **"le plus souvent, les officiers participaient eux aussi aux orgies ou, compte tenu du manque de discipline, trouvaient trop dangereux d'affronter des soldats ivres armés de pistolets-mitrailleurs."** Enfin, **"les commissaires politiques avaient une recette très personnelle en ce qui concernait le problème des viols. 'Quand on insuffle à un soldat, affirmait le service politique de la 19^e Armée, un véritable sentiment de haine,**

ce soldat ne tentera pas d'avoir des rapports sexuels avec une femme allemande, car cela lui répugnera.'"

Une des raisons souvent invoquées pour justifier le non-respect du DIH est que le peuple (respectivement l'ethnie, la race, le pays) qui se bat pour sa survie ne peut pas s'embarrasser de considérations humanitaires et de règles susceptibles de l'affaiblir. Pour ce peuple, la fin justifie les moyens. Les leaders politiques savent bien, presque intuitivement, qu'il s'agit là d'un argument imparable. C'est la raison pour laquelle ils y recourent souvent, alors que les situations où la survie d'un peuple est vraiment en jeu sont exceptionnelles. Cet argument démontre aussi la force de l'idéologie. Il n'est pas vraiment difficile de convaincre des combattants qu'ils se battent pour la survie de leur nation, d'autant plus qu'eux-mêmes se battent effectivement pour leur propre survie. L'adhésion à cette idéologie a un double effet: elle permet de justifier l'idée qu'il faut gagner par tous les moyens, et elle stimule la combativité du groupe "agressé".

"Quand les peuples luttent pour leur existence, toute considération humanitaire doit être éliminée." (Hitler, *Mein Kampf*, 1924) Ce point de vue, exprimé de façon moderne par quelqu'un qui se situe aux antipodes d'Hitler sur l'échiquier politique et idéologique, devient: **"Quand les personnes ou les communautés ont le sentiment que leur survie même est en jeu, elles laissent rarement en travers de leur chemin des engagements à respecter le droit alors qu'elles essaient de se défendre elles-mêmes. Et si vraiment le choix se pose entre la légalité et la survie, il est alors parfaitement évident que toute personne saine d'esprit, et de fait, tout État sain d'esprit, choisirait la survie. Il serait extrêmement hypocrite de prétendre le contraire, ou pour d'autres qui ne sont pas exposés, de souligner que ceux qui le sont doivent se comporter avec ce type de fidélité quasi inhumaine à la légalité."** ²⁰
(Traduction CICR)

Chapitre 10: L'obéissance à l'autorité

Les recherches et les expériences de Stanley Milgram sont incontournables. Ses études expérimentales ont été menées aux États-Unis entre 1960 et 1963, et ont été publiées en 1974 sous le titre *Soumission à l'Autorité*²¹. Les expériences conduites par Milgram ont été popularisées en France par le film *I comme Icare* de Henri Verneuil, avec Yves Montand dans le rôle principal.

Le travail de Milgram visait à comprendre comment un individu se comporte quand une autorité légitime lui demande d'agir contre un tiers. L'expérimentateur avait recruté un certain nombre de sujets naïfs, qui pensaient participer à une étude sur le rôle de la punition dans l'apprentissage et la mémoire. Il leur était demandé d'infliger des décharges électriques toujours plus fortes à un "élève" à chaque fois que celui-ci (complice de l'expérimentateur, ce que le sujet naïf ignorait) répondait de manière erronée à une question qui lui était posée. L'expérimentateur incarnait pour sa part l'autorité scientifique. Les sujets naïfs avaient été recrutés dans toutes les couches de la population, hommes et femmes. Une majorité d'entre eux, sur les injonctions de l'expérimentateur, a été jusqu'à infliger des chocs électriques maximum (450 volts) à des "élèves" qui, au bout d'un certain temps, demandaient que l'expérience se termine, se mettaient à crier, et finissaient par garder le silence (laissant penser qu'ils avaient perdu connaissance, ou peut-être pire...). Milgram a ensuite introduit de multiples variations dans l'expérience, en mettant plus ou moins de distance entre le sujet et la "victime", en affaiblissant l'autorité de l'expérimentateur (deux personnes donnent les ordres et manifestent des désaccords entre elles), et en diluant la responsabilité du sujet dans l'administration des chocs électriques.

Le livre de Milgram est fascinant et ses conclusions sont essentielles pour ce qui concerne notre objet d'étude. Nous n'allons pas le paraphraser, mais il nous paraît utile de citer assez largement des extraits de son livre. Et d'abord sa conclusion générale: **“Des gens ordinaires, dépourvus de toute hostilité, peuvent, en s’acquittant simplement de leur tâche, devenir les agents d’un atroce processus de destruction. (...) Si l’autorité leur demande d’agir à l’encontre des normes fondamentales de la morale, rares sont ceux qui possèdent les ressources intérieures nécessaires pour lui résister.”** (p. 22) Et un peu plus loin: **“Nombre de sujets reconnaissent avec autant de conviction verbale que chacun d’entre nous l’obligation absolue de s’abstenir de toute action nuisible contre une victime sans défense. Eux aussi savent en termes généraux ce qu’il faut faire ou ne pas faire et quand l’occasion s’en présente, ils peuvent fort bien citer les valeurs auxquelles ils croient. Mais cela n’a que peu de rapport – pour ne pas dire aucun – avec leur comportement réel sous la pression des circonstances.”**

“Si l’on demande aux gens quelle est, du point de vue moral, la conduite à recommander en pareil cas, invariablement tous optent pour la désobéissance. Mais dans une situation réelle en train de se dérouler, les valeurs individuelles ne sont pas les seules forces impliquées. Elles ne constituent qu’une mince bande de motivations dans le spectre complet des forces contradictoires qui s’exercent sur les sujets. Beaucoup d’entre eux ont été incapables de traduire leurs valeurs en actes et ont continué à participer à l’expérience alors même qu’ils blâmaient leur manière d’agir.” (p. 23)

Lorsque Milgram se demande pourquoi le sujet demeure dans son état de soumission, il identifie divers mécanismes, dont **“l’un des plus caractéristiques est la tendance**

de l'individu à se laisser absorber si complètement par les aspects techniques immédiats de sa tâche qu'il perd de vue ses conséquences lointaines." (p. 24) Et plus loin: "La disparition du sens de la responsabilité personnelle est de très loin la conséquence la plus grave de la soumission à l'autorité. Bien que dans ces conditions, un individu commette des actes qui semblent violer les critères de sa conscience, on aurait tort d'en conclure que son sens moral a disparu: la vérité est qu'il a radicalement changé d'objectif. L'intéressé ne porte plus de jugement de valeur sur ses actions. Ce qui le préoccupe désormais, c'est de se montrer digne de ce que l'autorité attend de lui." (p. 25)

Si l'on garde en mémoire que les sujets de l'expérience de Milgram sont de simples citoyens croyant participer à une expérience scientifique, qu'ils pourraient se retirer de l'expérience à tout moment, et qu'en plus ils ne nourrissent aucune espèce d'animosité à l'égard des "élèves" qu'ils sont appelés à punir, on peut tenter de transposer certaines conclusions aux sujets qui nous intéressent, les porteurs d'armes. Eux, bien souvent, n'ont pas choisi d'être enrôlés, ils sont appelés à occuper une place précise dans une hiérarchie imposée, ils ont le devoir d'obéir aux ordres qu'ils reçoivent et savent qu'ils encourent des punitions plus ou moins graves s'ils enfreignent ces ordres. On peut en déduire que leur soumission à l'autorité n'en sera que renforcée, car dans les expériences dont il est question ici, l'expérimentateur ne dispose d'aucun moyen de coercition sur les sujets pour faire exécuter ses ordres. Qui dit soumission renforcée ne dit pas pour autant abdication de toute volonté, comme nous le verrons plus loin. Pour faire efficacement ce que l'on attend de lui, le porteur d'arme ne doit pas devenir l'esclave de son chef. Il doit lui obéir en acceptant son autorité, en devenant l'agent exécutif de sa volonté. Il accepte son rôle et sa place, ce qui ne signifie pas nécessairement qu'il soit d'accord avec l'ordre reçu, ou qu'il adhère aux objectifs que le groupe s'est donnés.

Mais il y a un autre élément qui rend cette obéissance plus facile, et dont nous avons parlé lorsque nous avons étudié le processus de distanciation à l'œuvre en temps de guerre. Milgram n'a pas étudié ce qu'aurait été le comportement du sujet si son élève avait fait l'objet d'une intense dévalorisation avant la perpétration de l'action dirigée contre lui. Il explique toutefois: **"Selon toute vraisemblance, nos sujets auraient été**

plus à l'aise pour pénaliser l'élève si celui-ci leur avait été présenté comme un pervers ou une brute sanguinaire. (...) Beaucoup dénigraient âprement l'élève, mais chez eux, cette attitude était une conséquence de leur manière d'agir envers lui. (...) Pour justifier leur comportement, ces sujets trouvaient nécessaire de déprécier la victime.” (p. 27) Comme nous l'avons vu, en temps de guerre, ou lorsqu'on la prépare, les autorités politiques ou morales se chargent généralement de ce travail de mise en condition.

Au chapitre de la distanciation, il n'y a pas seulement la distance psychologique entre un sujet et sa victime à travers la dépréciation de cette dernière, il y a plus simplement la distance géographique entre l'un et l'autre. Lorsque Milgram met en scène l'expérience de telle façon que le sujet puisse voir son élève, **“le taux d'obéissance diminuait sensiblement à mesure que la présence de la victime s'imposait davantage.”** (p. 54) Cela ne signifie pas que les sujets n'obéissent plus, mais le conflit en eux devient beaucoup plus vif, car ils sont tirillés entre leur volonté de ne pas faire souffrir et leur tendance à obéir au représentant de l'autorité.

Une autre manière très efficace d'obtenir un niveau élevé de soumission à l'autorité est de décomposer les tâches qui mènent à la punition. Dans une des variantes expérimentales, le sujet ne doit pas actionner la manette qui envoie la décharge électrique, mais il se contente de faire passer le test d'apprentissage, alors qu'un autre participant se charge d'abaisser la manette. Dans ce cas de figure, 37 personnes sur 40 sont allées jusqu'au niveau de choc le plus élevé. **“Cet exemple illustre une situation dangereuse qui caractérise toute société complexe: sur le plan psychologique, il est facile de nier sa responsabilité quand on est un simple maillon intermédiaire dans la chaîne des exécutants d'un processus de destruction et que l'acte final est suffisamment éloigné pour pouvoir être ignoré.”** Et Milgram d'ajouter: **“C'est peut-être le trait commun le plus caractéristique de l'organisation sociale du mal dans notre monde moderne.”** (p. 28)

Certains se demandent sans doute comment les femmes ont réagi dans ces situations, et si leur comportement s'est notablement distingué de celui des hommes. Tel n'est pas le cas: Milgram note que d'après la majorité des tests de soumission, les femmes

sont plus malléables que les hommes; il ajoute qu'elles passent pour être moins agressives et plus enclines aux réactions d'empathie que les hommes; en principe, les deux facteurs auraient dû agir en sens opposé. On observe que les femmes ont pratiquement fait preuve de la même soumission que les hommes; par contre, elles ont éprouvé dans l'ensemble un conflit d'une intensité supérieure. Milgram indique par ailleurs qu'il n'a pas étudié le comportement des sujets en attribuant aux femmes le rôle de l'élève, mais il avance l'idée qu'il aurait enregistré davantage de refus d'obéissance, car les normes culturelles condamnent davantage le fait de maltraiter une femme qu'un homme. Son hypothèse aurait été encore plus vraie, pense-t-il, si l'élève avait été un enfant.

Dans une des variantes de son expérience, Milgram impose aux sujets d'infliger des décharges électriques, mais les sujets ont la liberté de choisir le niveau des chocs électriques. Le résultat est sans ambiguïté: à une forte majorité, les sujets ont administré les chocs les plus faibles quand ils ont eu la liberté d'en choisir le niveau. Milgram en conclut que **“quelle que soit la raison qui pousse le sujet à administrer à la victime le choc le plus élevé, il faut la chercher ailleurs que dans la libération de ses pulsions agressives: seule peut l'expliquer la transformation de comportement qui intervient chez lui à la suite de l'obéissance aux ordres.”** (p. 95) En temps de guerre, il faudra probablement nuancer cette conclusion. Non pas que nous pensions que les hommes se font la guerre parce qu'ils portent en eux une tendance innée à l'agressivité, mais parce que les circonstances d'une situation de conflit, où la haine de l'ennemi est cultivée et parfois renforcée par l'expérience vécue (par exemple lorsque des camarades sont tués au combat), peut effectivement libérer des pulsions agressives, voire cruelles.

Dans la variante où c'est l'élève qui demande que l'expérience se poursuive (et donc que le sujet continue de lui administrer des chocs) alors que l'expérimentateur décide d'interrompre la séance, le sujet choisit d'obéir à l'expérimentateur. Milgram en conclut que **“les sujets estiment que la victime a moins de droits sur elle-même que n'en a l'autorité.”** (p. 120) Ce n'est donc pas l'ordre en soi qui est un facteur d'une importance décisive, mais bien la source dont il émane. En cas de conflit d'autorité, par exemple lorsque plusieurs expérimentateurs sont présents et manifestent des désaccords entre eux, l'action du sujet sera déterminée par la personne possédant le statut le plus élevé.

Une des conclusions intermédiaires de Milgram, centrale pour ce qui nous concerne, s'énonce de la manière suivante. **“Les trois raisons principales qui motivent le comportement de l'individu dans la vie réelle sont les suivantes: il y a d'abord ses critères personnels, ensuite la peur d'encourir les sanctions de l'autorité, enfin la crainte de voir sa conduite blâmée implicitement par ses pairs.”** (p. 151)

Il faut ici introduire une distinction essentielle aussi bien en ce qui concerne les sujets de l'expérience de Milgram que les porteurs d'armes, c'est celle entre obéissance et conformisme. Encore une fois, nous ne ferons que reproduire les constatations du psychosociologue américain.

“Obéissance et conformisme se réfèrent tous deux à l'attitude de l'individu qui abandonne à une source externe l'initiative de son action, mais ils présentent des différences importantes:

- 1. Hiérarchie:** L'obéissance à l'autorité survient à l'intérieur d'une structure hiérarchique dans laquelle l'auteur de l'action estime que la personne placée au-dessus de lui a le droit de la lui prescrire. Le conformisme détermine la conduite parmi des gens de statut égal; l'obéissance lie un statut à un autre.
- 2. Imitation:** Le conformisme est de l'imitation pure et simple, ce qui n'est pas le cas de l'obéissance. Il entraîne une homogénéisation du comportement du fait que la personne influencée en vient à adopter la conduite de ses pairs. Dans l'obéissance, il y a soumission sans imitation de la source d'influence. Le soldat ne se contente pas de répéter l'ordre qui lui est donné, il l'exécute.
- 3. Explicitation:** Dans l'obéissance, la prescription de l'action est explicitée sous la forme d'un ordre ou d'un commandement. Dans le conformisme, la pression collective qui contraint le sujet à s'aligner sur le groupe demeure souvent implicite. (...) D'ailleurs, beaucoup d'individus opposeraient une résistance certaine aux instances explicites du groupe de se conformer à l'attitude commune, car la situation est définie par le fait qu'elle ne comporte que des égaux n'ayant strictement aucun droit de se commander entre eux.
- 4. Volontarisme:** Cependant, la distinction la plus nette entre l'obéissance et le conformisme se place après l'action, c'est-à-dire qu'elle est révélée par la façon

dont les sujets expliquent leur conduite. Tous nient le conformisme et invoquent l'obéissance comme mobile de leur conduite." (pp. 144 et 145)

"Alors que le sujet conformiste soutient que son autonomie n'a pas été compromise par le groupe, le sujet obéissant affirme que la sienne n'a pas eu à intervenir dans la pénalisation de la victime et qu'il ne peut être tenu pour responsable de ses actes." (p. 145)

Ce qui est fondamental dans les observations de Milgram, c'est ce qu'il appelle le changement "agentique" qui s'opère chez l'individu. Celui-ci, lorsqu'il entre dans un système d'autorité, ne se voit plus comme l'auteur de ses actes, mais plutôt comme l'agent exécutif des volontés d'autrui. Milgram précise bien dans son livre qu'il ne s'est pas intéressé à des personnes contraintes d'obéir, soumises à un carcan oppressif. Ces personnes-là obéiraient aux ordres qui leur sont donnés aussi longtemps seulement que la situation d'oppression perdure et que les contraintes extérieures sont suffisamment fortes. L'objet de son étude est celle de l'individu dont l'obéissance répond à une motivation intériorisée et non à une simple cause externe.

Cet individu "agentique" acquiert des caractéristiques particulières. **"Il se produit chez lui un phénomène de syntonisation qui lui fait accueillir avec un maximum de réceptivité tout ce qui vient de l'autorité, alors que les manifestations de détresse de l'élève lui sont à peine perceptibles et demeurent psychologiquement lointaines."** (p. 180)

Milgram nous dit encore ceci, qui mérite réflexion. **"Selon le contexte dans lequel il s'insère, un acte peut paraître odieux ou parfaitement licite. L'homme est enclin à accepter les définitions de l'action fournies par l'autorité légitime. Autrement dit: bien que le sujet accomplisse l'action, il permet à l'autorité de décider de sa signification. C'est cette abdication idéologique qui constitue le fondement cognitif essentiel de l'obéissance. Si le monde ou la situation sont tels que l'autorité les définit, il s'ensuit que certains types d'actions sont légitimes. C'est pourquoi il ne faut pas voir dans le tandem autorité/sujet une relation dans laquelle un supérieur impose de force une conduite à un inférieur réfractaire. Le sujet accepte**

la définition de la situation fournie par l'autorité, il se conforme donc de son plein gré à ce qui est exigé de lui.” (pp. 181 et 182)

“Le changement agentique a pour conséquence la plus grave que l'individu estime être engagé vis-à-vis de l'autorité dirigeante, mais ne se sent pas responsable du contenu des actes que celle-ci lui prescrit. Le sens moral ne disparaît pas, c'est son point de mire qui est différent: le subordonné éprouve humiliation ou fierté selon la façon dont il a accompli la tâche exigée de lui.” (p. 182)

Milgram complète sa démonstration en montrant que chaque action du sujet exerce une influence sur la suivante. **“C'est cette récurrence de l'action exigée du sujet qui crée les forces de maintenance. Au fur et à mesure qu'il augmente l'intensité des chocs, il doit justifier son comportement vis-à-vis de lui-même; l'un des moyens pour y parvenir est d'aller jusqu'au bout. En effet, s'il s'arrête, il doit logiquement se dire: ‘Tout ce que j'ai fait jusqu'à présent est mal et je le reconnais maintenant en refusant d'obéir plus longtemps.’”** (p. 186)

Conclusion à méditer: **“A une très grande majorité, les gens font ce qu'on leur dit de faire sans tenir compte de la nature de l'acte prescrit et sans être réfrénés par leur conscience dès lors que l'ordre leur paraît émaner d'une autorité légitime.”** (p. 233) Car, nous dit Milgram, **“il arrive aux hommes d'agir sous l'empire de la colère; ils commettent alors des actes odieux et se laissent aller à de véritables accès de fureur contre autrui. Rien de tel dans notre expérience. Ce qu'elle nous révèle est autrement dangereux: c'est la faculté qu'a l'homme de dépouiller son humanité et, pis encore, l'inéluctabilité de ce comportement quand il renonce à son individualité pour devenir partie intégrante d'une des structures hiérarchiques de la société.** (p. 232) (...) **La désobéissance exige non seulement la mobilisation des ressources intérieures, mais encore leur transformation dans un domaine situé bien au-delà des scrupules moraux et des simples objections courtoisement formulées: le domaine de l'action. On ne peut y accéder qu'au prix d'un effort psychique considérable.”** (p. 203)

Et pour en venir au champ de nos propres préoccupations, voici ce que le psychosociologue peut encore nous apprendre.

“Bien que les tendances agressives fassent partie inhérente de la nature humaine, elles n’ont en réalité pratiquement aucun rapport avec le comportement des sujets dans l’expérience, pas plus qu’elles n’en ont avec l’obéissance destructrice des soldats en temps de guerre, des pilotes qui exterminent des milliers d’innocents au cours d’une seule mission de bombardement en répandant des flots de napalm sur un village vietnamien. Le soldat tue parce qu’on lui dit de tuer et qu’il estime de son devoir d’obéir aux ordres. Le fait d’infliger une pénalisation douloureuse à la victime ne vient pas des pulsions destructrices des participants, mais de leur intégration dans une structure sociale dont ils sont incapables de se dégager.” (p. 206)

“Si nos sujets avaient été *contraints* à participer à l’expérience, peut-être se seraient-ils également soumis à l’autorité, mais les mécanismes psychologiques en jeu auraient été tout différents de ceux que nous avons observés. D’une manière générale, chaque fois qu’elle en a la possibilité, la société essaie de susciter cette libre adhésion à ses diverses institutions. Dans l’armée, les recrues prêtent serment de fidélité et les engagés volontaires sont préférés aux appelés. Lorsque les individus se soumettent à l’autorité qui leur est imposée par la force – par exemple sous la menace du revolver – l’obéissance obtenue dans de telles circonstances ne dure qu’autant que s’exerce la surveillance directe. Dès que l’homme au revolver s’en va ou que disparaît la notion de danger qu’il représente, l’obéissance cesse immédiatement. Dans le cas de la soumission volontaire à une autorité légitime, les principales sanctions du refus d’obéissance émanent de l’intéressé lui-même. Elles ne dépendent pas de contraintes extérieures, mais proviennent du degré de l’engagement que le sujet estime avoir contracté. En ce sens, *l’obéissance répond à une motivation intériorisée et non à une simple cause externe.*” (p. 176)

Mentionnons encore que les expériences de Milgram ont été répétées par la suite, à des époques différentes, aux États-Unis et dans d’autres pays. Les variations dans les résultats obtenus ont été infimes, ce qui permet de conclure à l’universalité de ces caractéristiques de la “nature humaine”.

Ce qui précède nous conduit à quelques observations:

1. Un certain nombre d'éléments distinguent le porteur d'armes qui nous intéresse du sujet naïf des expériences de Milgram. Qu'il soit appelé ou volontaire, une fois qu'il a rejoint une institution militaire, sa liberté de choix (par exemple de quitter l'armée) est sensiblement diminuée. L'autorité qui s'exerce sur lui est plus contraignante, en ce sens qu'elle dispose de toute une série de mesures disciplinaires pour sanctionner des actes de désobéissance, ce qui n'est pas le cas de l'expérimentateur. La "victime" du porteur d'arme n'est pas un "élève" plus ou moins compétent, c'est un individu ou un groupe d'individus qui ont été désignés comme étant ses ennemis et que bien souvent il perçoit comme étant ses ennemis personnels. D'autre part, le combattant n'est pas seul entre un expérimentateur et un "élève", mais il fait partie d'un groupe de combattants, et l'influence de ce groupe est déterminante. Enfin, le porteur d'arme ne participe pas à une expérience scientifique, mais il fait la guerre. Autrement dit, il est engagé dans une activité à laquelle il donne une importance considérable et qui lui apparaît souvent vitale, entre autre parce qu'il risque effectivement d'y laisser sa vie.
2. Toutes les forces qui s'exercent sur le porteur d'arme sont significativement plus contraignantes que celles qui s'exercent sur le sujet de l'expérience. Le pouvoir de l'autorité militaire est plus brutal, la place pour la désobéissance est moindre, les contraintes institutionnelles sont supérieures. En même temps, les motivations du combattant sont plus fortes, parce que le fait de "punir" un ennemi est valorisé et légitimé, d'autant plus que l'ennemi a généralement été désigné comme responsable des violences dont il est victime. Qui plus est, l'ennemi est source de danger pour le combattant, ce qui n'est pas le cas de l'"élève" envers celui qui lui administre des décharges électriques. Enfin, le groupe, si tout fonctionne normalement, va encore consolider ces forces et ces motivations.
3. Nous avons vu que l'efficacité d'une armée moderne repose en grande partie sur le conditionnement des combattants. On gomme leur individualité pour obtenir leur discipline et leur obéissance, on cherche à créer chez eux des automatismes. Il ne s'agit pas pour autant d'en faire des robots ayant perdu toute conscience et toute autonomie, parce que cela n'en ferait pas des combattants efficaces. Mais on peut

raisonnablement penser que le degré de soumission à l'autorité d'un combattant est plus élevé que celui d'un citoyen qui s'est porté volontaire pour mener des expériences scientifiques. Si cela est vrai, on devra en conclure qu'en cas de conflit de conscience, un porteur d'armes sera encore moins disposé à la désobéissance qu'un simple citoyen. Mais cela signifie surtout qu'un tel individu se laissera peu influencer par des sources extérieures à la relation d'autorité qu'il entretient avec sa hiérarchie et avec le groupe primaire auquel il appartient.

4. Il n'est pas sans intérêt de mentionner que Milgram a voulu étudier également les prévisions de comportement, c'est-à-dire ce que des individus à qui l'on a décrit l'expérience sans leur en communiquer les résultats disent du comportement qu'eux-mêmes auraient adopté s'ils avaient été placés dans cette situation expérimentale. Il n'est pas vraiment surprenant d'apprendre qu'il y a un gouffre entre ce que les gens disent de l'attitude qu'ils adopteraient dans une telle situation, et le comportement effectif de ceux qui y sont réellement confrontés. Ce fossé est à mettre en relation avec celui que l'étude *People on War* et notre propre recherche sur la relation entre la reconnaissance des normes et leur application ont mis en évidence. L'adhésion déclarée à des normes est une chose, le comportement effectif de respect de ces normes en est une autre.

Milgram s'est bien entendu posé la question de savoir si les individus interrogés quant à leurs intentions comportementales n'avaient pas tendance à se voir sous un jour favorable et par conséquent à surestimer leur capacité de désobéissance. Il leur a donc posé la question de savoir comment à leur avis se comporteraient d'autres personnes placées dans la situation expérimentale. Les réponses ont révélé ce même fossé: lorsqu'on pose aux gens la question de savoir comment agirait des individus incités à faire souffrir un tiers, ils estiment presque tous que la plupart cesseraient très rapidement d'infliger des chocs électriques à l'élève. Milgram en conclut ceci: **“La conduite de toutes ces personnes découle de l'empathie, de la compassion, du sentiment de la justice. Elles énoncent une conception de ce qui est souhaitable et tiennent pour assuré que l'action s'ensuivra automatiquement. Ce faisant, elles témoignent d'une singulière méconnaissance du réseau complexe des forces qui interviennent dans une situation sociale réelle.”** (p. 48)

5. On aurait évidemment envie de savoir comment les sujets de l'expérience auraient réagi si, lors d'une séance de diffusion préalable à l'expérience, un délégué du CICR était venu leur exposer quelques principes élémentaires des droits de l'homme et du DIH, avec l'accord de l'autorité scientifique organisatrice. On ne peut faire à ce sujet que des suppositions. Toutefois, si l'on considère que le CICR représente d'une certaine manière une autorité morale, on peut se référer à l'une des variantes de l'expérience où Milgram met en concurrence deux autorités qui sont en conflit, ce qui oblige le sujet à faire un choix. Lorsque ces autorités apparaissent comme étant de même niveau et qu'elles donnent des instructions contradictoires (l'une étant malveillante à l'égard de l'élève, l'autre étant bienveillante), ce désaccord paralyse l'action et le sujet en profite pour très rapidement cesser d'infliger des chocs électriques à l'élève. Mais ceci est vrai pour autant que le sujet perçoive les deux autorités comme étant de même niveau. En réalité, il cherche plutôt à identifier l'autorité de plus haut niveau, et choisira de lui obéir. **“Le principe mis en évidence par l'examen des résultats est que l'action du sujet est déterminée par la personne possédant le statut le plus élevé.”** (p. 139) Il est bien clair qu'un porteur d'armes considérera toujours que ses supérieurs hiérarchiques ont un statut plus élevé que les représentants d'une organisation extérieure à l'institution militaire.
6. Que se serait-il produit si les sujets des expériences avaient été priés de donner une gratification à l'élève à chaque fois qu'il répondait correctement à une question, plutôt que de le punir par un choc électrique lorsqu'il se trompait? Nous n'en savons rien, puisque l'expérience n'a pas été menée, mais nous pouvons raisonnablement penser que le sujet serait volontiers allé systématiquement jusqu'à la gratification maximale, à la satisfaction générale. Il est tentant de transposer cette conclusion aux situations qui nous intéressent, et de décréter qu'il est plus facile pour un combattant d'obéir à un ordre conforme au DIH plutôt qu'à un commandement contraire au DIH. Mais il nous faut bien prendre en considération ce qui distingue une situation de conflit armé réel d'une expérience de laboratoire. Car les sentiments et les perceptions du combattant envers l'ennemi ne sont généralement pas faits de neutralité bienveillante. En d'autres termes, on peut se demander comment le sujet aurait réagi s'il avait d'abord pu observer l'élève en train d'infliger des décharges électriques à un tiers ou, mieux encore, si l'élève avait

d'abord infligé de tels chocs au sujet de l'expérience ou à un de ses proches... Sans doute le sujet aurait-il obéi à l'autorité avec davantage de zèle et avec moins de conflits internes. Peut-être même que les sujets auraient trouvé une certaine satisfaction à punir des élèves ayant eux-mêmes, auparavant, adopté des comportements hostiles au sujet ou des attitudes qu'il réproouve.

7. Quoi qu'il en soit, si un sujet obéit facilement à une autorité qu'il perçoit comme légitime et accepte d'infliger des punitions de plus en plus cruelles à un individu à l'égard duquel il ne nourrit aucune animosité, on peut admettre qu'*a fortiori* il se soumettra aux injonctions de cette autorité si elle lui commande de s'en prendre à des individus désignés comme étant ses ennemis. Dans ce cas de figure – le plus proche sans doute des réalités guerrières – l'autorité n'aura pas besoin de donner des ordres explicitement cruels, il lui suffira de laisser entendre ce qui est attendu du combattant. “Comprenez par vous-mêmes ce que nous attendons de vous et quelle marge de manœuvre nous vous concédons!” Il est probablement peu fréquent de mettre en évidence des ordres explicites appelant les exécutants à violer des normes de DIH, car cela n'est en général pas nécessaire. Le caractère criminel de la guerre, la légitimation de l'acte de tuer, la haine et le désir de vengeance qui souvent finissent par s'installer, tous ces éléments concourent à rendre la violation du droit relativement facile. Ce qui nous amène à une conclusion très provisoire concernant le rôle de l'autorité en temps de conflit armé: si l'on admet que la pente naturelle en temps de guerre est d'aller vers la violation du DIH, il ne saurait être question de se satisfaire d'une autorité ne donnant pas des ordres de violer le DIH. Bien au contraire, nous devons attendre d'elle qu'elle donne explicitement des ordres de ne pas le violer.

8. Il reste de tout cela que si les porteurs d'armes commettent des exactions, ce n'est pas, la plupart du temps, parce que leur sens moral a disparu. Il faut bien comprendre que l'individu “agentique” change de nature. Pour l'influencer, il n'est que très marginalement efficace d'en appeler à sa conscience ou à ses valeurs morales, *parce que ses valeurs ne sont pas en cause*. Son comportement dépendra avant tout de ce que lui dicte l'autorité qu'il perçoit comme légitime. Il est difficile d'admettre cela, parce que notre perception naïve de ce qui motive les comportements humains

est fortement influencée par l'idée que les individus disposent de leur libre arbitre et que leurs décisions sont avant tout dictées par leurs références éthiques. Comme le dit encore une fois Milgram : **“Les erreurs de prévisions quasi-générales proviennent de la difficulté de se rendre compte de la conversion de l'individu à l'état agentique et de la méconnaissance des forces qui l'y maintiennent. Ceux qui prédisent le refus d'obéissance du sujet croient qu'il conserve dans la situation expérimentale sa capacité intégrale d'agir selon ses critères moraux. Ils ignorent le fait que son entrée dans un système d'autorité a déterminé une réorganisation fondamentale de son état d'esprit.”** (Note de bas de page, p. 190)

9. Une dernière observation à ne pas perdre de vue est celle liée aux forces de maintenance, qui font qu'il est parfois plus simple de répéter des actes discutables, parce que chaque action justifie la suivante. Ou plutôt, que de mettre un terme à une action discutable peut devenir difficile, parce que cela reviendrait à mettre en cause toutes les actions précédentes. Dans le contexte qui nous intéresse plus directement, cela signifie que violer le DIH est peut-être difficile la première fois, mais le devient de moins en moins. Et le porteur d'armes qui aura commis des actes de cruauté s'enfermera dans un système de justifications par lequel toutes ses actions futures seront justifiées par ses actes passés. Sans sauter trop vite à des conclusions définitives, on peut cependant penser qu'en matière de violations du DIH la “tolérance zéro” devrait être de rigueur.



Chapitre 11: Le désengagement moral

Le livre de Christopher Browning sur le 101^e bataillon de réserve de la police allemande (*Des Hommes ordinaires*), dont nous avons parlé précédemment, va compléter l'éclairage donné par Milgram sur les questions qui nous occupent. Cette fois, il ne s'agit pas d'expériences de laboratoire, mais de comportements réels adoptés par les membres d'une unité de la police allemande en Pologne, entre l'été 1942 et l'automne 1943, dans le cadre de la "solution finale". Ces quelques 500 hommes portent la responsabilité directe ou indirecte de la mort de 83 000 Juifs et de quelques centaines de civils polonais. Browning a écrit son livre sur la base de documents d'époque et de 125 interviews avec des membres survivants de cette unité de police.

Selon des estimations optimistes, 15% des hommes du bataillon 101 n'ont pas ou peu participé à ses crimes. Pourtant, ils n'ont pour la plupart pas participé à des combats, n'ont pas essuyé de coups de feu, n'ont pas vu leurs camarades mourir à leurs côtés. Ce ne sont donc pas les effets attribués généralement à la guerre qui expliquent leur comportement. L'auteur insiste aussi sur le fait qu'ils n'ont pas été menacés de représailles au cas où ils ne suivraient pas les ordres: **“En 45 ans et des centaines de procès, il ne s'est pas trouvé un seul avocat ou accusé capable de produire un seul cas où le refus de tuer des civils non armés a entraîné la terrible punition censée frapper les insoumis. Châtiments ou blâmes occasionnels n'ont jamais eu aucune commune mesure avec la gravité des crimes que ces hommes étaient requis de commettre.”** (p. 224) Browning souligne aussi le fait que **“manifestement les hommes du 101^e bataillon de réserve de la police n'étaient pas faits du bois dans lequel on taille de futurs meurtriers en masse. Hambourgeois d'âge moyen, pour la plupart de milieu ouvrier, les simples policiers n'ont certainement pas été recrutés par sélection**

spéciale, ni même, si l'on songe à la tâche qui les attendait, par quelque sélection que ce fût, sinon négative.” (p. 215)

Browning en vient très naturellement à se référer à Milgram, dont le schéma explicatif lui semble être pertinent. Il s'arrête toutefois sur deux facteurs qui n'ont été qu'effleurés par Milgram, ceux de l'endoctrinement et du conformisme. La dynamique propre au groupe et le conformisme qu'elle engendre ont déjà été abordés. Pour ce qui est de l'endoctrinement, Milgram parle de la “définition de la situation”, autrement dit l'idéologie – ce qui confère signification et cohérence au fait social. Si les gens acceptent l'idéologie de l'autorité, l'action suivra logiquement et de bon gré. Et Browning de conclure: **“Dans l'expérience de Milgram, la justification idéologique supérieure était présente sous la forme d'une foi tacite et incontestée dans le caractère intrinsèquement bon de la science et dans sa contribution au progrès humain. Mais il n'y avait pas de tentative systématique de dévaluer l'acteur/victime, ni d'inculquer au sujet une idéologie particulière. L'hypothèse de Milgram: le comportement bien plus destructeur des nazis, sous un contrôle bien moins strict, a été la conséquence d'une intériorisation de l'autorité, réussie à travers un processus relativement long d'endoctrinement, impossible à réaliser en laboratoire.”** (p. 232)

Nous n'avons pas ici la place de résumer la réflexion de Browning en détail. Voici ce qu'il dit dans les dernières lignes de son livre: **“Le comportement d'un être humain est, bien entendu, un phénomène extraordinairement complexe, et l'historien qui essaie de l'expliquer cède à une certaine arrogance. Lorsqu'on a affaire à près de 500 individus, tenter une explication générale de leur comportement collectif est**

encore plus hasardeux. Que conclure alors? D'abord qu'on émerge de l'histoire du 101^e bataillon de réserve avec un grand malaise. Cette histoire d'hommes ordinaires n'est pas l'histoire de tous les hommes. Les réservistes ont affronté des choix, et la plupart d'entre eux ont commis d'horribles méfaits. Mais ceux qui ont tué ne sauraient être absous sous prétexte que n'importe qui à leur place aurait fait ce qu'ils ont fait. Car même parmi eux quelques-uns ont refusé de tuer, et d'autres ont cessé de tuer. La responsabilité humaine est en définitive du domaine de l'individu."

"En même temps, le comportement collectif du 101^e bataillon de réserve a des implications profondément troublantes. Plus d'une société est prisonnière de traditions racistes, et se complaît dans la mentalité d'assiégé qu'engendre la guerre ou la menace de guerre. Partout la société conditionne ses membres à respecter l'autorité et à lui obéir – et, de fait, comment fonctionnerait-elle autrement? Partout les gens souhaitent faire carrière. Dans toute société moderne, la complexité de la vie, la bureaucratisation et la spécialisation qui en résultent atténuent le sens de la responsabilité personnelle de ceux qui sont chargés de mettre en œuvre la politique des gouvernements. Au sein de tout collectif, le groupe des pairs exerce de formidables pressions sur le comportement de l'individu, et lui impose des normes éthiques. Alors, si les hommes du 101^e bataillon de réserve de la police ont pu devenir des tueurs, quel groupe humain ne le pourrait pas?" (pp. 247 et 248)

Dans un roman récent, *Anatomie du Bourreau*, l'auteur danois Jens-Martin Eriksen raconte l'histoire de miliciens recrutés pour arrêter et éliminer tous les hommes de plus de seize ans dans un lieu non identifié, pour des raisons qui ne sont pas révélées. Le roman, de manière peut-être encore plus pénétrante que l'analyse historique, décrit le processus terrible qui peut faire d'un homme ordinaire un bourreau.

Nombre de chercheurs, souvent nord-américains, se sont penchés plus récemment sur ce qu'ils appellent le Mal (Evil). Considérant le génocide comme étant le Mal suprême, leur réflexion porte souvent sur l'Holocauste, et fait des va-et-vient parfois surprenants entre des phénomènes aussi dissemblables que les massacres collectifs et la violence des minorités dans les banlieues des États-Unis. On peut discuter à perte

de vue sur la question de savoir s'il faut introduire une catégorie morale comme le mal dans des investigations scientifiques, mais tel n'est pas l'objet de ce chapitre. Ce que nous voulons mettre ici en évidence, c'est l'apport de ces réflexions à notre objet d'étude.

Erwin Staub²² étudie par exemple l'évolution de la violence. **“En général, la grande violence, et certainement la violence en groupe, évolue avec le temps. Les individus et les groupes changent à la suite de leurs propres actes. Les actes qui portent préjudice à d'autres personnes, si rien ne les limite, entraînent des changements chez ceux qui les commettent, chez les autres membres du groupe, et dans tout le système qui fait que d'autres actes plus nuisibles deviennent vraisemblables. Au cours de cette évolution, la personnalité des individus, les normes sociales, les institutions et la culture changent de diverses manières qui font qu'il devient plus facile et plus probable de commettre d'autres actes plus violents.”**²³ (Traduction CICR) Staub montre que progressivement les normes du groupe changent et que le comportement envers les victimes évolue. Ce qui aurait été inconcevable devient acceptable, et puis normal. Des institutions peuvent être transformées ou créées pour servir la violence. Finalement peut survenir une “inversion de moralité”, où tuer les victimes devient juste et moral. Les sociétés caractérisées par une forte propension à respecter l'autorité seraient plus enclines à sombrer dans les massacres et le génocide. Philip Gourevitch, qui a longuement analysé le génocide rwandais,²⁴ souligne fortement que la population de ce pays avait un degré de soumission à l'autorité très élevé. Staub note encore que ceux qui participent à des exactions finissent par devenir insensibles à la douleur qu'ils infligent aux victimes, et parfois même y prennent du plaisir.

Plus central pour ce qui concerne notre démarche, Albert Bandura, professeur au département de psychologie de l'Université de Stanford, a beaucoup contribué à la recherche et à la réflexion sur ce qu'il nomme le désengagement moral dans la perpétration d'actes inhumains. Après Milgram, il démontre comment l'action morale de l'être humain peut être soit inhibitive (manifestée dans le pouvoir de s'abstenir d'agir de façon inhumaine), soit proactive (manifestée dans la capacité de se comporter humainement). Bandura²⁵ défend l'idée que l'homme peut activer ou désactiver des

mécanismes autorégulateurs qui gouvernent sa conduite morale. Chez l'enfant, la conduite est largement dictée par l'extérieur et la sanction sociale. Plus tard dans la vie, l'individu adopte des standards moraux et évite les comportements qui violent ces standards, pour ne pas entrer dans une logique auto-condamnatoire et développer des sentiments de culpabilité. Pour que ces mécanismes fonctionnent, ils doivent être activés, et il existe différentes manières d'éviter cette activation. Un comportement répréhensible peut être adopté en recourant à des justifications morales ou en usant d'euphémismes. Ainsi, explique Bandura, le même acte violent signifie des choses différentes pour des personnes différentes. Des actions considérées comme terroristes par un groupe sont perçues comme combat héroïque d'un mouvement de libération par un autre groupe. C'est pour cette raison, selon l'auteur, que les appels moraux contre la violence ne rencontrent généralement aucun écho. Mais l'individu comme le groupe peuvent aussi minimiser ou ignorer les conséquences de leurs actes ou, comme nous l'avons vu longuement, déshumaniser les victimes ou les rendre responsables de leur sort.

Bandura montre aussi ce qui diffère considérablement dans la vie de tous les jours de ce que Milgram met en œuvre dans ses expériences. Chez Milgram, celui qui incarne l'autorité (scientifique en l'occurrence) assume pleinement ses responsabilités et répète continuellement au sujet qu'il ne sera pas tenu pour responsable de ses agissements. Dans la société – et cela est vrai en temps de guerre également – il est rare que l'autorité assume ses responsabilités de façon aussi ouverte, ne serait-ce que pour se protéger au cas où les choses tourneraient mal. Les échelons supérieurs de la hiérarchie exercent souvent leur pouvoir en donnant un accord implicite, en laissant faire. De même, les décisions prises en commun au sein d'un groupe peuvent amener ce groupe à commettre des exactions sans qu'aucun de ses membres ne se sente réellement responsable de ces agissements. Et le mal occasionné sera attribué à d'autres. C'est bien pour cela qu'un peloton d'exécution est normalement composé de plusieurs personnes, et que souvent une des armes n'est pas chargée. Chacun peut penser que c'est la sienne qui est chargée à blanc, et que ce sont les autres qui ont tué. Pour Bandura, il ne fait aucun doute que les gens peuvent agir de manière plus cruelle lorsque le groupe assume la responsabilité d'une action que si l'individu doit en porter seul la responsabilité.

Ce désengagement moral, abondamment étudié en psychologie sociale, s'opère en principe graduellement, comme Staub l'indique également. Ces comportements, souligne Bandura, sont la résultante de dynamiques complexes entre dispositions personnelles et structures sociales et les actes malveillants sont toujours le produit d'interactions entre des influences personnelles, comportementales et environnementales. La société, dit-il en conclusion, ne peut pas entièrement compter sur l'individu pour éviter la cruauté humaine. Elle doit se doter de garanties sociales effectives, en particulier en ne permettant pas aux échelons supérieurs de la hiérarchie d'échapper à leurs responsabilités.

D'autres chercheurs proposent des pistes intéressantes pour nous. Ainsi, Roy Baumeister,²⁶ du département de psychologie de l'Université de Case Western Reserve, insiste sur le fossé qui peut séparer la perception qu'ont d'un même acte ceux qui en sont les victimes et ceux qui ont perpétré cet acte. Or, pour comprendre la psychologie du perpétreur, il peut être utile de prendre des distances d'avec la vision des victimes. Les victimes, par exemple, perçoivent généralement ces actes selon des lignes de démarcation morales claires, alors que les perpétreurs perçoivent de vastes zones grises dans ces jugements moraux. Cet universitaire s'intéresse aussi beaucoup aux personnes qui prennent plaisir à infliger la souffrance, et qui parfois s'adonnent à des actes crapuleux simplement pour tuer leur ennui. Ces penchants sont, de notre point de vue, très minoritaires dans les conflits armés, mais ils ne sauraient être occultés. Dans certaines guerres civiles, ils sont peut-être plus répandus que nous ne le pensons.

Nous ne saurions clore ce chapitre sans parler du travail de Herbert Kelman sur les processus de légitimation et de délégitimation (*Reflections on Social and Psychological Processes of Legitimization and Delegitimization*). Le professeur Kelman commence par établir une distinction importante pour notre objet d'étude entre l'influence ordinaire et l'influence dans les relations d'autorité. L'influence ordinaire est en rapport avec la préférence: les gens acceptent l'influence s'ils décident – pour une ou plusieurs bonnes raisons – que le comportement proposé par l'agent d'influence sert leurs propres intérêts. Par contraste, l'influence dans des situations d'autorité tombe dans le domaine de l'obligation: les gens acceptent l'influence dans la mesure où ils estiment

que l'agent d'influence a le droit de leur adresser certaines demandes ou requêtes et qu'eux-mêmes ont l'obligation de se plier à ces demandes. La capacité de cette autorité à exercer une influence dépend de sa légitimité aux yeux de la personne qu'elle entend influencer.

La légitimité se réfère à l'assise morale de l'interaction sociale. Dans cette interaction, une des parties fait une demande que l'autre peut accepter ou rejeter. La question de la légitimité se pose alors soit au niveau du contenu de la demande, soit au niveau de la personne ou du groupe qui formule cette demande. Ce que Kelman ajoute d'essentiel sur ce point, c'est qu'une grande partie des travaux et modèles en sciences sociales sont fondés sur les intérêts et préférences des acteurs plutôt que sur la base morale de leur interaction. **“Le concept de légitimité nous rappelle que des pans importants du comportement social, et des structures sociales, ne sont pas tant déterminés par des intérêts ou des préférences que par des droits et des obligations.”**

Dans certains cas, les comportements encouragés par une autorité peuvent aller à l'encontre des intérêts et préférences des personnes auxquelles il est demandé d'adopter ces comportements. Ces personnes peuvent même les trouver moralement répugnants. Elles obéissent, toutefois, parce qu'une obligation a été activée. Dans d'autres situations, cependant, les demandes de l'autorité peuvent rencontrer un degré de réceptivité considérable.

Kelman²⁷ montre également l'importance des processus de légitimation et de délégitimation dans la perpétration d'atrocités. La légitimation est définie comme un processus de recatégorisation d'une action, d'une politique ou d'une demande – mais aussi d'un système, d'un groupe ou d'une personne – de telle façon que ce qui était auparavant illégitime devient légitime, ou que ce qui était précédemment optionnel devient obligatoire. La délégitimation est le processus inverse, et l'on observe que lorsqu'un individu ou un groupe perd de sa légitimité, la violence envers cette personne ou ce groupe gagnent en légitimité. Il identifie trois processus sociaux qui facilitent la participation d'individus à des comportements répréhensibles, processus déjà abordés dans les pages qui précèdent : l'autorisation, la répétition routinière et la déshumanisation. **“Je parle d'autorisation quand l'action a été explicitement**

ordonnée, implicitement encouragée, tacitement approuvée, ou au moins permise par les autorités légitimes. L'autorisation, en fait, légitime les actions qui dans des circonstances normales seraient moralement répréhensibles. La répétition routinière – qui transforme l'action en opérations routinières, mécaniques et hautement programmées tant au niveau individuel qu'au niveau organisationnel – réduit le nombre d'occasions au cours desquelles des questions d'ordre moral peuvent se poser et renforce le point de vue que l'on est engagé dans une activité normale et juste dans le cadre d'une entreprise légitime. La déshumanisation délégitime les cibles de ces actions, les excluant de la communauté morale de l'acteur, de sorte que massacrer ou torturer devient moralement acceptable voire désirable aux yeux des auteurs [de ces actes] et de ceux qui sont supposés les soutenir. Les processus d'autorisation, de répétition routinière et de déshumanisation fonctionnent ensemble pour supprimer ou affaiblir les contraintes morales qui normalement inhiberaient l'auteur de telles violations des droits fondamentaux de ses semblables humains.” (Traduction CICR)





Troisième partie



Chapitre 12: Comment changer les comportements?

Les experts chargés de proposer des mesures pour influencer le comportement humain dans d'autres domaines que celui qui nous intéresse se posent souvent des questions similaires aux nôtres, et les réponses qu'ils y apportent doivent être pour le CICR sources d'enseignement. Il y a certes des différences entre chercher à obtenir d'un combattant qu'il respecte les normes du DIH et vouloir qu'un conducteur respecte le code de la route, mais à y regarder de plus près, les analogies sont plus nombreuses qu'on ne pourrait l'imaginer. De plus, ces études sont souvent très documentées, car des sommes importantes ont été investies pendant des décennies, par exemple pour améliorer la sécurité sur les routes.

Voyons d'abord ce qui distingue de manière importante les efforts en matière de "*behaviour change*" dans des domaines comme ceux du tabagisme, de la lutte contre la propagation du SIDA ou contre les accidents de la route, de nos propres problèmes. Ceux qui veulent convaincre quelqu'un d'arrêter de fumer ou de se protéger lors de contacts sexuels à risque ont un argument fort à faire valoir: celui du risque que la personne en question prend pour elle-même, sa santé, voire sa vie. Il en va de même pour les questions de circulation routière: rouler trop vite ou dangereusement fait courir des risques aux autres usagers de la route, mais aussi à soi-même.

L'argument du risque pour soi-même est un argument fort. Les personnes qui savent que leur comportement leur fait courir un risque veulent généralement changer, ce qui explique pourquoi des "recettes" relativement simples peuvent fonctionner, pour autant que les personnes concernées soient associées à la recherche de solutions (par exemple dans le domaine du "*mine awareness*").

Il arrive aussi aux délégués d'y recourir dans d'autres domaines, par exemple lorsqu'ils cherchent à convaincre leurs interlocuteurs que s'ils traitent correctement les prisonniers ennemis, ils auront de meilleures chances d'être eux-mêmes bien traités au cas où ils tomberaient aux mains de l'adversaire. Mais, dans le domaine du respect du DIH, l'argument est certainement moins porteur, parce que le fait de violer le DIH fait rarement courir un risque immédiat à celui qui s'en rend coupable. Au contraire, nombreux sont les porteurs d'armes qui estiment que respecter les normes du DIH (par exemple en donnant une chance à l'ennemi de se rendre, ou en ne menant pas d'attaques indiscriminées) leur fait courir un risque supplémentaire. De plus, ils savent que si leur comportement à l'égard de l'ennemi est adéquat, cela ne signifie pas nécessairement qu'ils pourront en tirer un bénéfice, même différé, car il faudra encore que leur comportement ait influencé le comportement futur de l'ennemi à leur égard.

Pourtant, l'argument du risque, même s'il est important, ne produit pas toujours les effets escomptés. Il y a indéniablement beaucoup de gens qui ont arrêté de fumer parce qu'ils craignaient pour leur santé. Mais il y en a plus encore qui continuent de fumer en dépit du risque encouru, et ceux qui commencent de fumer tout en sachant pertinemment que cela est dommageable pour leur santé sont légions. Dans le domaine de la lutte contre la propagation du SIDA, les chercheurs ont mis plusieurs années à se rendre compte que l'argument du risque, assez efficace en Amérique du nord et en Europe, ne portait guère de fruits dans certaines régions d'Afrique. En y regardant de plus près, ils se sont rendu compte que les populations auxquelles ils s'adressaient étaient confrontées à tellement d'autres risques dans leur vie quotidienne, que d'en prendre un supplémentaire dont la conséquence hypothétique pourrait être de contracter le virus du SIDA n'était pas susceptible de les amener à des changements

de comportement. Par contre, il semble que les populations africaines étudiées aient prêté une oreille beaucoup plus attentive aux arguments relatifs au risque que leur comportement pouvait faire subir à leurs enfants, au vu de l'importance qu'elles accordent à la survie de leurs descendants.

Les milieux qui luttent contre le tabagisme ont longtemps attribué une grande importance à la répétition du message. Il fallait non seulement insister sur les risques encourus, mais encore matraquer les cibles, asséner le message avec constance, le faire entrer dans les têtes par tous les moyens. De façon un peu surprenante, ces approches ont vite montré leurs limites. Car le fait de trop stigmatiser certains comportements peut avoir l'effet inverse de celui qui est recherché, par exemple en finissant par renforcer l'identité des fumeurs.

On peut penser que certaines violations du DIH viennent de sa méconnaissance. C'est peut-être une partie de l'explication, mais il faut se garder de lui donner trop d'importance. Prenons le cas du SIDA. On a cru pendant quelques années que le problème était avant tout un problème d'information. Et il est vrai que, dans un premier temps, les efforts consentis pour informer les milieux à risque ont porté leurs fruits. Mais de récentes études à cet égard sont déroutantes. Des sociologues observent que ce sont les milieux surinformés qui tendent aujourd'hui à prendre le plus de risques. Pourquoi? Une partie de l'explication est sans doute à chercher du côté de l'efficacité des trithérapies, qui ont fait considérablement chuter la mortalité des séropositifs. Mais il y a d'autres explications. Certains homosexuels disent vouloir vivre leur sexualité librement, sans entraves, et même si cette manière de se comporter est irrationnelle, elle est perçue comme une façon de revendiquer sa normalité. Mais il y a plus. Les personnes interrogées qui ont cessé de se protéger systématiquement revendiquent le plus souvent la prise de risque comme faisant partie intégrante de la destinée humaine. Et, à la limite, elles disent que prendre délibérément certains risques rend l'expérience encore plus exaltante. Ce ne sont certainement pas les adeptes des sports extrêmes qui diront le contraire... Tout cela pour dire que si l'information est nécessaire, elle est rarement suffisante.

A quelles conditions les hommes sont-ils prêts à changer de comportement? Essentiellement lorsque l'une ou l'autre des conditions suivantes est remplie:

- lorsque changer de comportement est facile;
- lorsque le changement de comportement est gratifiant;
- lorsqu'une sanction oblige au changement.

L'information sur les normes souhaitées de comportement, la répétition du message relatif à ces normes et le recours à l'argument du risque personnel encouru en termes de santé ou d'atteinte à sa propre vie sont, nous l'avons vu, insuffisants pour espérer des changements de comportement sur une vaste échelle. Lorsque les résultats obtenus à court terme sont inadéquats ou insatisfaisants, on songe alors en général à des programmes éducatifs. Qui ne croit pas aux vertus de l'Éducation? Qui oserait affirmer que des efforts qui s'inscrivent dans le long terme, qui s'attachent à former les plus jeunes, ne seront pas couronnés de succès? S'il est difficile de changer les hommes d'aujourd'hui, misons sur les générations futures, porteuses de tous nos espoirs! Soit. Mais là encore, à y regarder de plus près, rien n'est vraiment simple, et nombre de spécialistes affirment que l'éducation en elle-même n'est pas une potion magique.

En matière de circulation routière, par exemple, il est aujourd'hui admis que l'éducation à elle seule ne suffit pas à changer le comportement des conducteurs. Dans ce domaine particulier, les experts ont des dizaines d'années de recul et leurs conclusions méritent d'être prises en considération. Nous nous référerons ci-dessous à une étude américaine qui résume l'état du dossier aujourd'hui.²⁸

La première sentence est sans appel. L'éducation seule est au mieux inefficace, au pire elle peut même augmenter les risques. **“Des études montrent que l'éducation n'a pas d'effet, ou seulement un effet très limité, sur des comportements tels que respecter les limites de vitesse, s'arrêter à un stop ou mettre sa ceinture de sécurité. L'éducation pourrait améliorer les connaissances du conducteur, mais une connaissance accrue n'entraîne habituellement pas de changements de comportement.”** (Traduction CICR) Or, de multiples programmes éducatifs sont néanmoins maintenus, sans que leur efficacité ne soit réellement évaluée, **“parce qu'ils reposent sur le**

bon sens” (traduction CICR). Personne n’ose argumenter contre des mesures éducatives, car nos croyances, notre “*wishful thinking*”, sont plus forts que les résultats scientifiques.

Des études entreprises auprès de jeunes conducteurs ayant bénéficié de cours leur permettant de maîtriser des manœuvres d’urgence, par exemple, montrent que **“le nombre d’accidents chez les conducteurs masculins qui ont reçu une formation est plus élevé que chez ceux qui n’en ont pas reçu. Les auteurs des études pertinentes sur ce sujet ont fait observer que les conducteurs masculins formés à ces techniques présument un peu trop de leurs capacités et prennent dès lors des risques inutiles”**. (Traduction CICR)

Qu’observe-t-on? La plupart des conducteurs estiment ne pas avoir besoin d’être formés. Ils croient en des mesures éducatives, mais pour les *autres*, les “mauvais” conducteurs qu’ils croisent sur les routes, pas pour eux-mêmes. On constate par ailleurs que les conducteurs les plus dangereux – c’est-à-dire ceux dont le comportement a le plus besoin d’être modifié – appartiennent au groupe le plus difficile à influencer. Les plus jeunes, ceux qui conduisent vite ou qui aiment prendre des risques sont aussi ceux qui sont les plus réfractaires à l’usage de la ceinture de sécurité.

Un élément intéressant à considérer est que même les normes fréquemment violées ont des effets positifs. Il en va ainsi des limitations de vitesse. Nombreux sont les automobilistes qui ne les respectent pas, mais on observe qu’ils ne dépassent en moyenne que de 15% la vitesse autorisée, alors qu’en l’absence de toute limitation, ils rouleraient beaucoup plus vite. En d’autres termes, on viole la règle, mais on ne la viole qu’un petit peu... Contrairement à ce que l’on pourrait penser, ce comportement ne signifie pas que les conducteurs choisissent de rouler à une vitesse qu’ils jugent sûre, mais plutôt qu’ils ont le sentiment de respecter les limitations imposées en ne les transgressant que modérément.

Une conclusion très nette se dégage des études entreprises: les sanctions imposées par la loi sont beaucoup plus efficaces que l’éducation visant à rendre les automobilistes conscients des risques d’accident que leur comportement génère. Et ceci pour une

raison assez simple: les conducteurs sont persuadés que leurs aptitudes leur permettront d'éviter un accident, mais ils admettent cependant que leurs talents ne leur permettront pas d'éviter une amende s'ils sont pris sur le fait. De plus, la visibilité donnée aux sanctions contribue au respect des normes par les autres automobilistes.

Ce qui fonctionne en matière de circulation routière est un cocktail de mesures destinées aux conducteurs, aux véhicules et à l'état des routes. Cela ne signifie pas que l'éducation ne fonctionne jamais. Le comportement des enfants est en général plus facile à modifier que celui des adultes. Les messages ciblant les adultes sont mieux reçus si les personnes auxquelles ils sont destinés ont quelque chose à perdre en ne s'y conformant pas (il s'agit d'une autre manière de dire que l'éducation assortie d'une sanction est efficace...). Mais il apparaît aussi que les programmes d'éducation qui s'inscrivent dans la durée et l'approfondissement marchent mieux que ceux qui sont brefs ou limités. Et puis, ils sont aussi plus efficaces si les communicateurs bénéficient d'une haute crédibilité, et si le comportement désiré ne doit être adopté qu'une seule fois, et pas de façon répétée.

Si l'éducation a des limites dans certains domaines, encore faut-il le reconnaître, l'admettre et en tirer les conséquences. Or, rien n'est moins simple. Il nous faut ici mentionner un exemple particulièrement révélateur à cet égard.

Au début des années 1980 est lancé en Californie un programme scolaire d'éducation sur le danger de la consommation de stupéfiants. Ce programme, baptisé DARE (*Drug Abuse Resistance Education Program*),²⁹ est aujourd'hui donné dans plus de 80% des écoles de district américaines. Ambitieux, il vise à mettre en garde les pré-adolescents contre les dangers de la drogue et donc à détourner le plus grand nombre de telles tentations. Dix ans après avoir été lancé, le programme a été évalué par des chercheurs indépendants, qui sont arrivés à la conclusion que les élèves ayant bénéficié du programme montraient très peu de différences en termes de consommation de drogues ou d'attitudes par rapport à la drogue en comparaison avec ceux n'ayant pas suivi le programme DARE. De telles évaluations ont par la suite été répétées, et ont abouti aux mêmes conclusions.

En substance, ces conclusions sont les suivantes:

- DARE n'a pas d'effet à long terme sur la consommation de drogues;
- bien que DARE ait engendré des changements d'attitude au moment où il était dispensé, ces changements n'ont pas persisté dans la durée;
- même à très court terme, les changements en terme de consommation de drogues ont été très minimes;
- il n'est pas possible d'affirmer que DARE n'a pas eu d'effets, mais ces effets n'ont pas été plus significatifs que ceux engendrés par les approches plus classiques que les enseignants pouvaient avoir en matière de consommation de drogues.

Pourquoi, alors, les parents et le personnel enseignant continuent-ils de valoriser ce programme, alors que la preuve a été faite qu'il est inefficace? La réponse des chercheurs est double, et elle doit bien évidemment solliciter notre réflexion par rapport à nos propres efforts en matière de diffusion du DIH.

Premièrement, **“apprendre aux enfants à ne pas consommer de drogue est une démarche largement acceptée que peu de personnes contesteraient. Ainsi, ces programmes qu'on lance pour se donner bonne conscience sont des programmes que tout le monde peut soutenir, et l'examen critique de leur efficacité peut ne pas être ressenti comme nécessaire. Une deuxième explication possible du succès de programmes tels que DARE est qu'ils *semblent* marcher. Les parents et les partisans du DARE [...] estiment à juste titre que la plupart des enfants qui suivent ce programme ne s'engagent pas dans la voie de la toxicomanie. Malheureusement, ces personnes ne réalisent pas que la vaste majorité des enfants, même sans aucune intervention, ne cèdent pas à la toxicomanie.”** (Traduction CICR)

Une dimension très intéressante de cet exemple est le peu de cas que font les décideurs des conclusions scientifiques et rationnelles de ce type de recherches. Ce programme est poursuivi et encouragé en dépit de son évidente inefficacité, ce qui démontre que certaines décisions sont prises non pas sur la base de faits avérés, mais parce que l'on peut avoir envie de croire que nos actions sont utiles malgré tout (*wishful thinking*). Ce que les chercheurs ne disent pas dans leurs conclusions, et qui peut également être

une raison de persévérer avec un programme inefficace, c'est qu'après avoir investi pendant des années des sommes importantes et des efforts considérables pour former les enseignants, produire la documentation nécessaire et avoir pensé que l'on réalisait effectivement un travail de prévention important, il est extrêmement difficile d'admettre que toute cette somme d'efforts a manqué son but...

Il y a toutefois une différence considérable entre les publics auxquels s'intéressent toutes ces études sur le changement de comportement, et celui sur lequel nous sommes amenés à réfléchir. En effet, qu'il s'agisse du publicitaire qui souhaite convaincre un consommateur potentiel d'acheter tel produit plutôt que tel autre, ou du responsable d'une campagne pour la sécurité routière, ou d'une campagne contre le tabagisme ou le SIDA, les messages s'adressent à des individus plus ou moins autonomes, plus ou moins libres de leurs choix, plus ou moins guidés par leurs envies, leurs désirs, leurs aspirations.

Les porteurs d'armes, d'un autre côté, ne sont pas des individus isolés, mais ils appartiennent à des groupes, nécessairement structurés. Leur autonomie de décision et de comportement est limitée par leur appartenance à un groupe armé, qui poursuit des objectifs avec lesquels l'individu peut être ou ne pas être d'accord, mais qui ne sont pas déterminés par lui. Nous avons vu par ailleurs que les armées visent en général à gommer l'individualité de leurs hommes, et à réduire ainsi le champ de leur liberté.

Ces différences sont essentielles pour ce qui nous concerne, parce qu'elles signifient que nos stratégies d'influence ne viseront pas à convaincre des individus libres de la nécessité d'adopter des conduites conformes au DIH, mais que nous aurons à convaincre des groupes plus ou moins structurés et hiérarchisés de respecter ces normes. Cela signifie aussi qu'il n'est pas absolument nécessaire d'obtenir l'adhésion individuelle des membres du groupe, et d'ailleurs, même si cette adhésion existe, elle n'est en aucune façon la garantie d'un comportement respectueux du DIH. Il est bien clair qu'un comportement adopté par conviction personnelle est plus durable qu'un comportement adopté parce que l'on y est contraint, mais on sait aussi, au moins depuis les expériences de Milgram, que des hommes soumis à une autorité qu'ils perçoivent

comme légitime accepteront la plupart du temps d'exécuter des ordres même lorsque ceux-ci entrent douloureusement en conflit avec leur conscience ou leurs normes éthiques.

Peut-être est-il utile d'insister à ce stade sur un point important: lorsque le CICR déploie des stratégies d'influence, il doit clarifier avant tout le but visé. Veut-il partager une information, faire connaître son point de vue, sensibiliser une audience? Veut-il influencer des attitudes? Ou veut-il avoir un impact sur des comportements? Ces buts sont différents et on ne les poursuit pas avec les mêmes moyens.

Bien sûr, la connaissance influence l'attitude (reste à savoir dans quel sens...) et l'attitude influence le comportement, mais il faut à l'égard de ce continuum se garder de tout simplisme. Nous savons déjà qu'il existe souvent un fossé entre les attitudes à l'égard du DIH et les comportements effectifs que les combattants adoptent en temps de conflit armé. Nous savons aussi, grâce à notre propre recherche sur les données de *People on War*, qu'il existe déjà un fossé au sein même des attitudes à l'égard du DIH: les répondants sont plus souvent favorables à la reconnaissance du DIH qu'à son application.³⁰

Mais qu'entend-on par attitude? On peut la définir comme l'état mental d'un individu et elle plonge ses racines dans trois sources de stimuli: cognitifs (les informations que je collecte), affectifs (les sentiments que j'éprouve) et comportementaux (les actes que je pose). On comprend bien ainsi que l'attitude n'est pas simplement une étape qui précède le comportement sur un plan linéaire, puisqu'elle s'alimente à des comportements passés et est partiellement déterminée par des intentions comportementales futures.

Il faut prendre acte du fait que, s'agissant d'un combattant, il est probablement plus facile d'influencer son comportement (un ordre y suffit) que d'influencer son attitude (dont le caractère est beaucoup plus intime et complexe). Mais pour que le DIH soit respecté, il est plus important d'influencer les comportements que d'influencer les attitudes. Il faut par ailleurs admettre qu'il n'existe pas de théorie générale du changement d'attitude. Le CICR, en général, recourt à la persuasion, qui est **“un acte**

communicationnel visant à modifier l'état mental d'un individu dans un contexte où ce dernier conserve, ou croit conserver, une certaine liberté. La liberté d'action de la cible est une composante essentielle de l'interaction persuasive."³¹ La persuasion, lorsqu'il s'agit de porteurs d'armes, peut, dans certaines circonstances et souvent de façon limitée, être un moyen d'influence approprié. Mais l'essentiel de l'effort pour influencer le comportement des combattants procède d'une autre approche qui permet d'intégrer les normes du DIH dans les ordres, la doctrine et l'enseignement. L'exercice de persuasion a eu lieu en amont, auprès des autorités politiques et du sommet de la hiérarchie militaire. Des hommes de troupe, il est avant tout attendu qu'ils obéissent aux ordres qui leur sont donnés.

Conclusions provisoires

1. Nous avons vu, au fil des pages qui précèdent, que les hommes en guerre peuvent violer le DIH pour de multiples raisons. Si les passions, les comportements pathologiques et le stress peuvent expliquer ces violations dans certains cas, nous pensons pourtant qu'elles résultent la plupart du temps de politiques délibérées qui soit encouragent ces comportements, soit les tolèrent. Nous avons aussi pris soin de rappeler que les *exécutants* de ces actes obéissent souvent à des *instigateurs*, et qu'il est utile de garder cette distinction à l'esprit, non pas pour effacer entièrement la responsabilité des exécutants dans les actes qu'ils commettent, mais pour ne pas ignorer où se situe la responsabilité première de certains comportements. Et aussi pour souligner que si nous voulons influencer efficacement les exécutants, c'est souvent aux instigateurs qu'il faudra s'adresser.

Vincent Desportes (*Comprendre la Guerre*) revient sur le caractère criminogène de la guerre, à travers les réflexions de ceux qui l'ont pensée. Voici ses propos :

“La violence est consubstantielle à la guerre qui en est une expression légitimée; l'outil premier de la guerre est l'usage de la force sous forme de violence organisée, réelle ou virtuelle. C'est à travers la violence, ou la menace de son emploi, que la volonté de l'adversaire est maîtrisée.”

“Le cours de la guerre se construit, de part et d'autre, du comportement des hommes face aux 'quatre composantes qui constituent l'atmosphère de la guerre: le danger, l'effort physique, l'incertitude et le hasard' (Clausewitz). Des hommes qui *font* la guerre d'abord: de l'incertitude de leurs réactions au combat naît l'incertitude de la guerre, mais également ses dérives. Des hommes qui *pensent* la guerre ensuite:

sous la pression de l'événement, l'irrationalité de leurs réactions peut altérer son cours planifié.”

“Machiavel observe le comportement des hommes dans la guerre et considère qu'il constitue la première explication de cette difficulté à maîtriser le phénomène; la violence, expression essentielle de la guerre, influe sur la psychologie humaine, et par effet d'entraînement, sur le déroulement des conflits. Il insiste donc, dans *Le Prince* comme dans les *Discours*, sur l'importance de l'instruction et de la discipline qui favorisent le contrôle des événements (...). Mais ces mesures ne sont pas suffisantes et doivent être complétées de la crainte de la punition. Il approuve Hannibal dont 'l'inhumaine cruauté' combinée à ses 'infinies vertus' lui permit de conserver en permanence son autorité sur 'une armée fort grosse, mêlée d'infinies nations.'”

“Pour Clausewitz, l'escalade de la violence est la simple traduction de la nature même de la guerre, qui est d'abord 'confrontation de deux forces vivantes'. La plus dangereuse de ses tendances, mais aussi la plus naturelle, est celle de la 'montée aux extrêmes, avec toute la chaîne des possibilités inconnues qui la suivent.’”

“Pour Liddell Hart, 'l'instinct combatif est indispensable au succès sur le champ de bataille (...) mais il doit absolument être tenu rênes courtes'. Il observe qu'il est particulièrement difficile de parvenir à une conciliation entre adversaires avant un niveau d'usure important. La psychologie du combattant le pousse d'un côté à exprimer ses positions de manière rigide et de l'autre à interpréter les propositions adverses comme un signe de faiblesse qu'un effort complémentaire permettrait d'exploiter. (...) La justification des pertes et destructions déjà subies finit par

supposer l'achèvement des fins, au moins dégradées, mais cette exigence de résultat impose d'élever le niveau de violence."

Parmi les multiples influences qui s'exercent sur le porteur d'armes au moment du passage à l'acte, celles qui sont déterminantes ont affaire avec les circonstances, les ordres reçus, et les interactions au sein du groupe primaire. Ce sont ces influences qui amènent un individu ordinaire, doté d'un bagage éthique normal et d'une connaissance minimale des règles de droit applicables en temps de conflit armé, à commettre parfois les pires atrocités. Pour le CICR, il ne s'agit pas en priorité de persuader ce combattant qu'il devrait agir autrement, ou d'emporter sa conviction personnelle, mais d'influencer ceux qui ont un ascendant sur lui, à commencer par les instigateurs de cette violence "excessive".

Des différents volets de la recherche et de ce qui précède découle très naturellement notre première conclusion: l'encadrement des porteurs d'armes, des ordres stricts quant à la conduite à adopter et des sanctions effectives en cas d'inobservation des ordres sont les conditions essentielles qui doivent être réunies pour espérer obtenir un meilleur respect du DIH.³² C'est au travers d'un ensemble de démarches et d'actions, articulées en une diplomatie cohérente, que le CICR peut espérer faire œuvre utile à cet égard.

2. Nous espérons avoir fait la démonstration qu'en temps de guerre la plupart des violations du droit des conflits armés ne sont pas à mettre sur le compte d'un déficit de morale des individus qui les commettent. Le comportement de l'être humain est rarement déterminé principalement par ses références éthiques. Il peut fonctionner de manière compartimentée, c'est-à-dire en continuant d'adhérer à un système de valeurs tout en recourant à de multiples stratagèmes, pas nécessairement hypocrites ou mensongers, pour se convaincre que ses actions sont compatibles avec ses valeurs, ou que ses valeurs doivent être mises entre parenthèse, au nom de valeurs qui, en fonction des circonstances, lui apparaissent plus importantes encore. Et ce n'est pas développer une vision pessimiste de la nature humaine, ou de la liberté humaine, que de constater deux choses au moins: l'individu dans le groupe est capable de comportements qu'il n'adopterait pas isolément; et ce même individu, lorsqu'il obéit à une

autorité qu'il considère comme légitime, devient l'agent des volontés de cette autorité, souvent au mépris des valeurs auxquelles il se réfère dans la vie courante. Qui plus est, la guerre n'est justement pas la vie courante... L'individu dans le groupe a une tendance "naturelle" à valoriser son groupe et à dévaloriser les autres, à attribuer aux membres de son groupe des qualités dont les membres des autres groupes sont démunis. Le groupe, par définition, génère des préjugés, des simplifications et des discriminations. Faut-il insister sur le fait que lorsque l'autre groupe est déclaré ennemi, ces tendances seront plus vives, et que le groupe pourra assez facilement tolérer le glissement vers des comportements criminels, et peut-être même finir par les valoriser et les encourager?

D'où notre seconde conclusion. Il nous faut faire du droit international humanitaire une affaire juridico-politique plutôt qu'une affaire de morale. Car nous pensons avoir montré abondamment que le postulat de l'autonomie morale du porteur d'armes est inapproprié. Il ne s'agit pas de nier que certains individus ont la capacité de calquer leurs actes sur leur conscience mais, encore une fois, dans certaines circonstances, les hommes ordinaires sont mus par d'autres paramètres.

Dans le volet de notre travail basé sur les données de *People on War*, nous avons montré que le DIH revêt un caractère universel, en ce sens que les individus y adhèrent dans des cultures très différentes, puisant aussi bien à des sources religieuses que séculaires. Nous avons également mis en évidence que la perception par les combattants du DIH sous un angle normatif les rend moins tolérants à l'égard des violations de celui-ci. En d'autres termes, ce qui limite l'entrée des combattants dans une spirale négative, c'est la perception qu'il existe des normes juridiques bien davantage que la reconnaissance d'exigences morales.³³

Le philosophe américain Richard Rorty a montré que les hommes ne se perçoivent pas naturellement comme faisant partie d'une même communauté humaine. Il illustre sa thèse en affirmant qu'il n'est pas du tout évident que les violeurs serbes se considéraient comme violant de véritables être humains: **“Car ils ne font pas ces choses sur des êtres humains semblables à eux, mais sur des Musulmans. Ils ne deviennent pas inhumains, mais opèrent plutôt une différence entre les véritables êtres**

humains et les pseudo-humains. Ils font le même genre de distinctions que celle établie par les Croisés entre les êtres humains et les ‘chiens d’infidèles’ ou celle adoptée par les Noirs musulmans entre êtres humains et démons aux yeux bleus.”

Vouloir influencer ces belligérants par des arguments de nature morale, par exemple en leur rappelant que les femmes violées pourraient être leurs mères ou leurs sœurs, ne produira pas l’effet escompté, précisément parce que leur perception de la situation les empêche d’identifier leurs victimes à leurs mères. La réponse n’est pas dans un argumentaire plus élaboré, mais dans le renvoi à des obligations juridiques.³⁴

Il ne s’agit pas de nier que les normes du DIH reposent sur des fondations morales, mais d’affirmer d’abord leur qualité juridique. Comme le dit Jürgen Habermas dans *L’intégration républicaine*: **“C’est précisément la juridicisation de l’état de nature existant entre les États qui sert de garantie contre une réduction du droit à la morale et assure à l’accusé, y compris dans le cas de crimes de guerre et de crimes contre l’humanité qui nous intéressent aujourd’hui, une protection juridique pleine et entière, et donc la protection contre une discrimination morale au premier degré.”**

Si nous avons raison, cela signifie que nous devons faire porter nos efforts sur le rappel du droit conféré par le DIH aux personnes protégées, plutôt que sur le rappel des obligations morales des porteurs d’armes et autres personnes en situation de pouvoir violer le DIH. Nous devrions aussi réfléchir à la contribution qui pourrait être la nôtre pour que les victimes – que nous avons tendance à percevoir comme des bénéficiaires de l’action humanitaire – deviennent de véritables sujets de droit à même de faire valoir ceux-ci lorsque les circonstances le permettent.

De même, les États, en ratifiant les Conventions, ont pris des engagements de nature juridique. Le CICR, en tant que gardien du DIH, a le devoir de veiller au respect de normes qui sont avant tout juridiques. Vouloir promouvoir la tolérance ou la bienveillance à l’égard des victimes est au mieux inopérant, au pire conduit à arbitrer entre le bien et le mal et à proposer des références morales qui pourraient ne pas être accueillies partout avec le même enthousiasme. N’est-il pas paradoxal que la lutte contre le Mal soit si souvent entreprise au mépris du droit?

Notes

- 1 Eric David, *Principes de droit des conflits armés*, Bruylant, Bruxelles, 1994.
- 2 Pour marquer le 50^e anniversaire des Conventions de Genève, le CICR avait lancé en 1999 une vaste étude dans 12 régions en guerre et dans 5 autres pays auprès de quelques 20 000 civils et combattants pour connaître leur opinion sur les règles à respecter en temps de conflit armé et les raisons pour lesquelles ces règles sont souvent violées. Cette consultation a été menée par Greenberg Research Inc. Les résultats ont été publiés par le CICR et sont accessibles sur le site <http://www.icrc.org>.
- 3 La relecture récente du roman d'Erich-Maria Remarque, *A l'Ouest rien de nouveau*, nous rend moins affirmatif sur ce point...
- 4 L'ONU dénonce les exactions commises par les rebelles au Congo-Kinshasa, Corine Lesnes, *Le Monde*, 17 janvier 2003
- 5 Pierre Perrin, "Accountability: a framework" in "Forum – war and accountability". (Traduction CICR.)
- 6 Courrier international N° 646 du 20 mars 2003.
- 7 Article *Discipline* dans le *Dictionnaire de Stratégie* publié sous la direction de Thierry de Montbrial et Jean Klein.
- 8 Véronique Nahoum-Grappe: *Violence politique et cruauté : réflexion sur un écart* in Cahiers de la Villa Gillet N° 16, 2002. Voir aussi la contribution de cet auteur à l'ouvrage de Françoise Héritier, *De la Violence*.
- 9 Voir une contribution à cette analyse par Irène Herrmann et Daniel Palmeri, *Les nouveaux conflits: une modernité archaïque?*, RICR, mars 2003.
- 10 L'analyse de l'impact de ces guerres asymétriques sur l'action humanitaire est une question prioritaire. Voir à ce sujet *The wars of the 21st century* de Herfried Münkler dans la Revue internationale de la Croix-Rouge, mars 2003. Voir également dans la livraison du printemps 2003 de la revue *Politique étrangère* les articles de Martin van Creveld (La puissance militaire en question) et de Steven Metz (La guerre asymétrique et l'avenir de l'Occident).
- 11 *Le Monde en 2003*, The Economist/Courrier International

- 12 Boppel, *Pourquoi les hommes torturent*, Amnesty International, mai 93, cité par Eric David
- 13 Natalie Nougayrède, 8 janvier 2003
- 14 Voir sur ce sujet le remarquable document réalisé par Eyal Sivan et Rony Brauman avec les images du procès d'Adolf Eichmann, "Un spécialiste, portrait d'un criminel moderne" (2001). En l'occurrence, le rôle d'Eichmann était tout sauf mineur.
- 15 Voir l'entretien avec Jean-Clément Martin, professeur à l'Université de Paris I – Panthéon – Sorbonne, "*Dans la guerre civile, tout est permis*", L'Histoire, N° 267, juillet-août 2002
- 16 Mariane Ferme et Daniel Hoffman, *Combattants irréguliers et discours international des droits de l'homme dans les guerres civiles africaines*, Politique Africaine, N° 88, décembre 2002
- 17 Zygmunt Bauman, *Modernité et Holocauste*, La Fabrique, Paris, 2002
- 18 George Steiner, *Dans le Château de Barbe-Bleue*, Notes pour une redéfinition de la Culture, Gallimard, Paris, 1986
- 19 Le professeur Christian Nils-Robert, pour sa part, est d'avis que la Cour pénale internationale servira surtout à créer de l'impunité (voir en annexe 3 le PV de notre entretien avec lui)
- 20 David Rieff, *What is really at Stake in the US Campaign Against Terrorism*, Crimes of War Project, A Defining Moment – International Law since September 11
- 21 Stanley Milgram, *Soumission à l'Autorité*, Calmann-Lévy, Paris, 1974. Nous préférons parler d'obéissance à l'autorité, plutôt que de soumission, car Milgram insiste justement sur le fait que "le sujet de son investigation est l'obéissance non pas chez les opprimés qui y sont contraints par la crainte du châtement, mais chez ceux qui se soumettent de leur plein gré parce que la société leur a donné un rôle et qu'en conséquence ils sont motivés par le désir de se montrer capables de l'assumer entièrement." Le titre du livre en version originale est "Obedience to Authority".
- 22 Erwin Staub, *The Roots of Evil*, Cambridge University Press, 1989

- 23 Erwin Staub, *The Roots of Evil: Social Conditions, Culture, Personality, and Basic Human Needs*, Personality and Social Psychology Review, 1999, Vol. 3, N° 3, pp.179 à 192
- 24 Philip Gourevitch, *Nous avons le plaisir de vous informer que, demain, nous serons tués avec nos familles*, Gallimard, Paris, 2002
- 25 Albert Bandura, *Moral Disengagement in the Perpetration of Inhumanities*, Personality and Social Psychology Review, 1999, Vol. 3, N° 3, pp. 193 à 209
- 26 Roy F. Baumeister, *The Intrinsic Appeal of Evil: Sadism, Sensational Thrills, and Threatened Egotism*, Personality and Social Psychology Review, 1999, Vol. 3, N° 3, pp. 210 à 221
- 27 Herbert Kelman, *Reflections on Social and Psychological Processes of Legitimization and Delegitimization*, in John T. Jost & Brenda Major (eds.), *Psychology of Legitimacy*, Cambridge University Press, 2001
- 28 Insurance Institute for Highway Safety, Status Report, Vol. 36, N° 5, 19 mai 2001
- 29 Voir pour plus de détails le *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, août 1999, Vol. 67, N° 4: Project DARE: No effects at 10-year follow-up
- 30 Lorsque nous parlons de reconnaissance du DIH (*acknowledgement*) nous nous référons à une double acception du terme de reconnaissance: le fait d'identifier quelque chose à l'aide de la mémoire (dimension de connaissance) et le fait d'admettre cette chose, de la faire sienne (dimension d'adhésion). Pareillement, lorsque nous parlons d'application du DIH, nous ne parlons pas de la manière dont des personnes respectent ou ont respecté effectivement le DIH dans la réalité, mais de ce qu'elles disent quant à leur intention de le respecter.
- 31 Voir *La Persuasion*, de V. Yzerbit et G. Corneille, Delachaux et Niestlé, Paris, 1994
- 32 Un article parmi tant d'autres illustre ce que les soldats eux-mêmes ont à dire sur ce sujet. Sylvain Cypel (Le Monde, 14.05.02) interroge deux soldats israéliens ayant participé à l'opération "Mur de protection" en Cisjordanie. Ils déclarent: "Dans ces situations, les limites ne sont plus claires. Si le commandant interdit fermement le vandalisme, les gars font gaffe. Sinon, tout peut arriver." Ou encore: "Faut comprendre l'ambiance: on t'a préparé à la guerre, t'as une arme, t'as envie de tirer. C'est humain. Surtout si tu n'as aucun compte à rendre. Il faut une haute conscience de l'interdit pour ne pas se laisser aller." "C'est difficile de juger une action militaire, mais au moins que les ordres soient clairs."
- 33 La réflexion de Raphaël Gély, professeur de philosophie du droit à l'Université catholique de Louvain, basée en partie

sur les conclusions dégagées par
Guy Elcheroth de l'étude autour de
People on War, nous a inspiré sur
ce point.

- 34 Qui dit règle de droit dit sanction. J. Rivero
(*Sanction juridictionnelle et règle de Droit*)
remarque que “la règle de droit, c’est
dans la conception dominante et aussi
dans l’opinion la règle dont la violation
appelle l’intervention du juge; de cette
intervention elle tire sa spécificité
théorique par rapport aux autres règles
de conduite, et son efficacité pratique.”
Denys de Béchillon (*Qu’est-ce qu’une règle
de Droit?*) rappelle que le destin du
Droit est de demeurer partiellement
ineffectif. Au principe du Droit règne
l’idée qu’il existe un bénéfice pour l’homme
à se protéger de lui-même, à réprimer
sa propre dangerosité sociale. “Le Droit
a pour fonction d’imposer ce qui ne va
pas de soi. Les normes les plus utiles
sont donc les plus spécialement exposées
à l’irrespect”.

Bibliographie

- ARENDDT Hannah, *Eichmann à Jérusalem*, Gallimard, Paris, 1966
- BANDURA Albert, *Social Foundations of Thought and Action: A Social Cognitive Theory*, Prentice Hall, 1985
- BARROIS Claude, *Psychanalyse du Guerrier*, Hachette, Paris, 1993
- BAUMAN Zygmunt, *Modernité et Holocauste*, La Fabrique, Paris, 2002
- BAUMEISTER Roy, *Evil*, Freeman and Company, New York, 1997
- BECK Aaron, *Prisonniers de la Haine*, Masson, Paris 2002
- BEEVOR Antony, *La Chute de Berlin*, éd. de Fallois, Paris, 2002
- BONIFACE Pascal, *Les Guerres de Demain*, Seuil, Paris, 2001
- BOURKE Joanna, *An intimate History of Killing*, Granta Books, Londres, 1999
- BROWNING Christopher, *Des Hommes ordinaires*, Les Belles Lettres, Paris, 2002
- CAILLOIS Roger, *L'Homme et le Sacré*, Gallimard, Paris, 1988
- CARDINI Franco, *La Culture de la Guerre*, Gallimard, 1992
- CHESNAIS Jean-Claude, *Histoire de la Violence*, Robert Laffont, Paris, 1981
- CLASTRES Pierre, *Archéologie de la Violence*, éd. de l'Aube, Paris, 1998
- CONROY John, *Unspeakable Acts, Ordinary People*, Ed. Alfred Knopf, New York, 2000
- DAVID Eric, *Principes de Droit des Conflits armés*, Bruylant, Bruxelles, 1994
- DELMAS Philippe, *Le bel Avenir de la Guerre*, Gallimard, Paris, 1995
- DELPECH Thérèse, *Politique du Chaos*, Seuil, Paris, 2002
- DELPECH Thérèse, *La Guerre parfaite*, Flammarion, Paris, 1998
- DERRIENNIC Jean-Pierre, *Les Guerres civiles*, Presses de Sciences PO, Paris, 2001
- DESPORTES Vincent, *Comprendre la Guerre*, Economica, Paris, 2000
- DIXON Norman, *De l'Incompétence militaire: un Essai psychologique*, Stock, Paris, 1977
- DRASKOVITCH Vuk, *Le Couteau*, J.-Cl. Lattès, Paris, 1993
- EHRENREICH Barbara, *Le Sacre de la Guerre*, Calmann-Lévy, Paris, 1999

- ERIKSEN Jens-Martin, *Anatomie du Bourreau*, Métailié, Paris, 2003
- EVANS Michael & RYAN Alan, *The human Face of Warfare*, Allen & Unwin, Sydney, 2000
- FROMM Erich, *The Anatomy of human Destructiveness*, Holt, Rinehart and Winston, New York, 1973
- GLENN GRAY John, *The Warriors: Reflections on Men in Battle*, Lincoln, London, 1970
- GROSSMAN Dave, *On Killing*, Little Brown, Londres, 1996
- GOUREVITCH Philip, *Nous avons le plaisir de vous informer que, demain, nous serons tués avec nos familles*, Gallimard, Paris, 2002
- HAAS Jonathan, *The Anthropology of War*, Cambridge University Press, 1990
- HABERMAS Juergen, *L'Intégration républicaine*, Fayard, Paris, 1998
- HATZFELD Jean, *Dans le Nu de la Vie*, Seuil, Paris, 2002
- HATZFELD Jean, *Une Saison de Machettes*, Seuil, 2003
- HERITIER Françoise, *De la Violence*, Odile Jacob, Paris, 1996
- HOLMES Richard, *Acts of War: The Behavior of Men in Battle*, Free Press, New York, 1985
- IGNATIEFF Michael, *L'Honneur du Guerrier*, éd. La Découverte, Paris, 2000
- JUNGER Ernst, *Orages d'Acier*, Le Livre de Poche, Paris, 1970
- KALDOR Mary, *New and Old Wars*, Stanford University Press, 1999
- KEEGAN John, *A History of Warfare*, Pimlico, Londres, 1994
- KELMAN Herbert, *Crimes of Obedience*, Yale University Press, 1989
- LE BON Gustave, *Psychologie des Foules*, PUF, Paris, 2002
- LIFTON Robert Jay, *The Nazi Doctors: Medical Killing & Psychology of Genocide*, Basic Books, 1986
- LORENZ Konrad, *L'Agressivité*, Flammarion, Paris, 2001
- McCURDY J., *The Structure of Morale*, University Press, Cambridge, 1943
- MASSON Philippe, *L'Homme en Guerre*, éd. du Rocher, Paris, 1997

- MENDEL Gérard, *Une Histoire de l'Autorité*, La Découverte, Paris, 2002
- MENEY Patrick, *Même les Tueurs ont une Mère*, La table ronde, Paris, 1986
- MILGRAM Stanley, *Soumission à l'Autorité*, Calmann-Lévy, Paris, 1974
- MONTBRIAL Thierry de, *Dictionnaire de Stratégie*, PUF, Paris, 2000
- MORELLI Anne, *Principes élémentaires de propagande de guerre*, Editions Labor, Bruxelles, 2001
- MULISCH Harry, *Siegfried – une Idylle noire*, Gallimard, Paris, 2003
- REMARQUE Erich-Maria, *A l'Ouest rien de nouveau*, Le Livre de Poche, Paris
- ROTMAN Patrick, *L'Ennemi intime*, Seuil, Paris, 2002
- STAUB Ervin, *The Roots of Evil*, Cambridge University Press, 1989
- STEINER George, *Dans le Château de Barbe-Bleue, Notes pour une redéfinition de la Culture*, Gallimard, Paris, 1986
- TODD Emmanuel, *Après l'Empire*, Gallimard, Paris, 2001
- VAN CREVELD Martin, *La Transformation de la Guerre*, Ed. du Rocher, Paris, 1998
- VAN CREVELD Martin, *Les Femmes et la Guerre*, éd. du Rocher, Paris, 2
- WALZER Michael, *Just and Unjust Wars*, New York, Basic Books, 1977

MISSION

Organisation impartiale, neutre et indépendante,
le Comité international de la Croix-Rouge (CICR)
a la mission exclusivement humanitaire
de protéger la vie et la dignité des victimes de la guerre
et de la violence interne, et de leur porter assistance.
Il dirige et coordonne les activités internationales de secours
du Mouvement international de la Croix-Rouge
et du Croissant-Rouge dans les situations de conflit.
Il s'efforce également de prévenir la souffrance par
la promotion et le renforcement du droit et des principes
humanitaires universels. Créé en 1863,
le CICR est à l'origine du Mouvement international
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.



CICR